maladie, et l'action de ces boissons sera en raison de la quantité d'eau qu'on aura prise, autant que des propriétés qu'on connoît à celle-ci. Elles sont bonnes à favoriser et à aider l'effet des moyens plus énergiques, mais il ne convient pas d'en faire la base d'un traitement long et suivi. Au reste, il en est des tisanes comme de la plupart des eaux minérales; il existe de ces dernières qui doivent manifestement leur efficacité aux vertus médicamenteuses de l'eau simple.

M. Coze, professeur distingué de clinique interne à l'école de médecine de Strasbourg, s'est convaincu de cette vérité par un grand nombre d'observations dans lesquelles il a trouvé que les eaux minérales les plus accréditées de la province de Gascogne, ont été employées, sans le moindre succès, dans les différentes maladies chroniques, dans lesquelles on les vantoit cependant comme la seule et unique ressource.

Emploi de l'Eau dans les différentes maladies.

D'après ce que je viens de dire de l'eau et de ses vertus générales sous le rapport de ses

RECHERCHES

SUR QUELQUES POINTS

DE

MATIÈRE MÉDICALE.

Cet Ouvrage se trouve

A Paris, chez GABON et C^nie, Libraires, place de l'Ecole de Médecine;

A Limoges, chez BARBOU, Imprimeur-Libraire;

A Bordeaux, chez BERGERET, Libraire.

42550

RECHERCHES

SUR QUELQUES POINTS

DE

MATIÈRE MÉDICALE,

auxquelles sont jointes quelques considérations sur l'allaitement maternel;

Par F. PEYROT, Docteur en Médecine et en Chirurgie, Membre de plusieurs Sociétés savantes, nationales et étrangères, et ancien Pharmacien en chef de l'hospice national de Bicêtre.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE FEUGUERAY.

AN XII — 1804.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

A MESSIEURS

POUGEARD LAJAURIE,

de Confolens, département de la Charente,

ET PELLETIER,

de l'Ile-Jourdain, département de la Vienne,

DOCTEURS EN MEDECINE;

Comme un témoignage de respect, d'estime et de gratitude.

PEYROT.

PREFACE.

Lorsque j'entrepris le travail que je soumets aujourd'hui au Public, j'étois loin de penser que la Médecine, déjà riche d'une foule de faits bien constatés et avérés, eût pu retirer autant d'avantages et de succès de l'impulsion communiquée aux autres sciences par la méthode analytique, qui lui a été si heureusement appliquée par quelques médecins profonds et éclairés.

Les choses envisagées sous ce premier rapport, je conçois combien est loin de moi peut-être le but que je m'étois proposé, puisque je me vois sans cesse exposé à une multitude d'objec-

tions nées elles-mêmes des connoissances acquises, et en opposition, pour ainsi dire, avec les principes qu'elles m'ont suggérés depuis. Mais si l'on fait attention à la difficulté qu'il y a de donner quelque chose de nouveau, et bien constaté, sur la vertu des diverses substances qui appartiennent à la matière médicale, et combien, sous ce second rapport, la Médecine a peu étendu ses limites, on pourra peut-être alors ne pas juger aussi défavorablement les vues qui m'ont dirigé.

Il ne suffit pas en effet, pour arriver à ce point, d'entrevoir seulement le chemin à parcourir, il faut encore écarter les difficultés sans nombre, les obstacles imprévus dont il se trouve

hérissé. Ces difficultés et ces obstacles sont, en Médecine, ceux qu'elle nous offre dans les observations et les expériences faites sur les divers animaux, ainsi que sur l'homme même, pour constater les vertus et les propriétés médicamenteuses des substances dans leur état de simplicité ou de combinaison. D'ailleurs, ce qui est l'effet du temps, de l'expérience et de l'observation, ne peut être que mal exécuté par celui qui à peine commence à débuter dans la carrière, et qui a besoin de se méfier de ses propres moyens pour ne pas se laisser emporter par la prévention, si dangereuse dans l'exercice de la Médecine.

Ce sera donc des observations les mieux faites, des écrits les plus avé-

rés, que je partirai pour établir toutes mes conséquences ; et si quelquefois, ainsi que je le présume, les applications que je ferai de telle ou telle substance, dans tel ou tel cas, se trouvent en opposition avec mes propres idées (puisées dans les écoles modernes), il faudra souvent en accuser mon inexpérience, mais plus souvent aussi celle des siècles passés et présens, qui ne m'ont pas fourni l'occasion de les faire plus heureusement.

Ce n'est pas assez d'avoir exposé les motifs qui m'ont déterminé à m'écarter des principes énoncés dans les considérations générales sur la matière de mon sujet, il faut encore faire connoître l'ordre des choses que j'ai à traiter.

Les recherches, les travaux et les nombreuses découvertes des chimistes et des médecins français, ayant augmenté, étendu le cercle de nos connoissances, la matière médicale, en partageant ces avantages, a dû dès-lors ajouter un nouveau lustre à la Médecine : c'est cet état, ce rapport de connoissances que j'aurai soin de faire connoître dans les considérations générales qui en doivent faire l'objet. J'y énoncerai les vues émises par les anciens et les modernes, les progrès rapides qu'elle doit à ces derniers, et ceux qu'elle attend des observations et des expériences mieux faites.

Après avoir parcouru le tableau des connoissances anciennes comparées à celles acquises, les nombreuses res-

sources qu'elles peuvent fournir, soit sous le rapport de ce qui a été fait ou de ce qui reste à faire, laissé entrevoir ce que l'esprit humain ne peut ni ne pourra jamais pénétrer, je passerai à ce qui est relatif à l'eau, que j'envisagerai sous le rapport des propriétés physiques et chimiques, et sous celui des usages (dans son état le plus ordinaire) et des applications qu'en peut faire la Médecine. Je donnerai un court aperçu des eaux minérales. L'article *Bains* sera celui sur lequel je m'étendrai davantage, par l'intérêt qu'ils méritent, sur-tout chez les nations policées, par lesquelles cependant ils semblent le moins employés.

Passant ensuite à l'article *Vin*, j'observerai à peu près le même ordre

quant à ses propriétés. Arrivant de là à ses usages, je parcourrai rapidement les diverses maladies dans lesquelles il peut être heureusement employé. L'article *Ivresse* pourra fournir sur-tout quelques réflexions intéressantes.

A ces considérations, j'ai cru devoir en ajouter quelques autres qui, quoique indépendantes en quelque sorte des premières, ne présenteront pas moins d'intérêt : je veux parler de l'allaitement maternel, que j'envisagerai sous le double rapport et des avantages et des inconvéniens qu'il peut offrir.

En publiant cet Opuscule, mon premier désir a été de concourir, en

exposant les idées des grands maîtres, à la propagation et à l'avancement de cette branche, sur laquelle on n'avoit encore rien publié jusqu'ici qui méritât d'être recherché et lu avec intérêt : heureux si j'ai pu réveiller et fixer en quelque sorte l'attention des médecins sur une partie aussi importante de l'art de guérir, devenue depuis trop long-temps le domaine du charlatanisme, de l'ignorance et de la cupidité !

CONSIDÉRATIONS

GÉNÉRALES

SUR LA MATIÈRE MÉDICALE.

De tous les ouvrages publiés sur la matière médicale, il en est peu qui aient paru mériter l'attention du véritable médecin observateur; la plupart, basés sur des principes et des données vagues, sources d'erreurs et d'hypothèses, n'ont pu offrir que variétés dans leurs méthodes, incertitudes dans leurs résultats, soit parce qu'on s'est trop souvent écarté de la marche de la nature, qui seule doit nous conduire; soit, plus souvent encore, parce qu'on s'est assujéti à des systèmes et à des hypothèses que le

temps sembloit avoir consacrés ; et tel étoit l'état de cette branche si essentielle de la médecine, qu'elle eût encore demeuré long-temps plongée dans l'ignorance et l'oubli, si les progrès que la marche analytique a fait faire aux autres sciences, et l'impulsion qu'elle leur a si heureusement donnée, n'avoient conduit quelques médecins, à des résultats utiles pour cette partie intéressante de l'art de guérir. Je citerai les travaux de M. Alibert, qui, dans ses cours de *Thérapeutique* et de *Matière médicale*, a répandu tant de lumières sur les principes fondamentaux de cette science sublime ; et Bichat, dont les recherches innombrables éterniseront nos regrets et sa mémoire.

Si autant de médecins, recommandables d'ailleurs, n'ont pu atteindre ce but, que pourrois-je espérer de mes moyens ? Et n'aurai-je pas quel-

ques raisons de supposer que cette tâche que je me suis imposée est au-dessus de mes forces? Aussi suis-je loin d'attacher à mes vues le degré d'importance qu'on pourroit me supposer; et ce n'est qu'en citant les autorités d'où j'ai pu puiser pour concourir à ce travail que je prouverai qu'on ne peut faire un meilleur choix, puisque la plupart de ces travaux et de ces expériences, sur lesquels reposent les principes de la science, ont été répétés dans les écoles par ces mêmes hommes qui ont rempli le monde savant de leur nom, et qui donnent encore à la Médecine cette célébrité qu'elle n'eût jamais dû perdre.

La matière médicale, d'après la meilleure définition, est cette science qui traite de la manière dont les corps extérieurs exercent leur action sur l'économie animale malade.

Ces substances, dont l'effet est ins-

tantané ou tardif, peuvent, comme médicamens, produire dans les organes malades divers changemens qui tous ont un but relatif à la santé.

L'aliment doit-il être distingué du médicament, relativement à son action sur l'économie animale? Telle a été la question agitée depuis longtemps par la plupart des médecins et des physiologistes, et qui a donné lieu à une infinité de discussions plus ou moins utiles. Mais une attention plus sévère portée sur leur nature et leurs effets, dans telle ou telle circonstance de la vie, a terminé ces divisions, et a démontré, presque jusqu'à l'évidence, la défectuosité d'une semblable distinction. Ne voit-on pas, en effet le vin, journellement employé comme boisson, ainsi que la bière, nous présenter souvent, dans certaines circonstances maladives, d'excellens toniques et stimulans? Les

végétaux ne se trouvent-ils pas également dans le même cas ? Et les boissons et les tisanes, composées pour la plupart de substances alimentaires, telles que le riz, l'orge, l'avoine, etc. ne nous offrent-elles pas un exemple frappant de cette vérité ? La même remarque ne s'applique-t-elle pas aussi à leurs racines, leurs tiges, etc. ? Parmi les matières animales, le lait, le petit-lait, la tortue, le poulet, etc. ne rentrent-ils pas dans la même considération ? Il y a plus, c'est que les substances tirées du règne minéral, qui sembleroient, par leur rang et leur état inorganique, n'avoir aucun rapport d'identité avec ces derniers, ne peuvent en quelque sorte échapper à la même remarque ; et, à moins qu'on ne les suppose dans leur plus grand état de pureté, ou agissant d'une manière tout-à-fait mécanique, ce qui n'arrive que rarement, ces substances

n'ont d'effet alors que par leur combinaison avec d'autres dans l'économie animale vivante. On conçoit, d'après cela, que ce n'est point la substance inorganique dans l'état le plus simple qui agiroit (aussi l'or, le fer, les terres, les pierres précieuses, le diamant, enfin tous les métaux dans l'état natif, n'ont-ils aucun effet marqué lorsqu'on les emploie, soit comme médicamens, soit comme alimens), mais plutôt les substances avec lesquelles elle se trouve en rapport de combinaison.

Il faut cependant avouer que si plusieurs, ou même la plupart de ces substances tirées des trois classes sont susceptibles d'agir comme médicamens, et de servir en même temps d'alimens, cependant celles qui appartiennent au dernier règne sont peu ou presque pas susceptibles d'être assimilées à nos organes, et pourroient, sous ce rap-

port, offrir quelquefois d'excellens médicamens et jamais d'alimens; tandis que le contraire se fait remarquer dans celles prises indistinctement dans les autres règnes. Toutes les différences qu'on pourroit saisir pour les faire reconnoître, et distinguer en alimens et médicamens, pourroient tout au plus se tirer du mode de vitalité, et de l'action plus ou moins rapide qu'elles déterminent sur les organes qui les reçoivent ou qu'elles ont coutume d'exciter, phénomènes qui échappent rarement à la sagacité du médecin éclairé. On peut donc établir en principe que toutes les substances ont un double effet sur l'économie animale; c'est-à-dire que, rigoureusement, on pourroit les regarder et comme alimens et comme médicamens, hors les cas énoncés; mais qu'envisagées sous un rapport plus médical, elles sont d'autant plus susceptibles d'être rangées dans la

classe des médicamens, qu'elles s'éloignent davantage de notre organisation, parce qu'elles sont plus difficilement assimilées à nos parties ; et qu'elles sont d'autant plus nutritives, et conséquemment moins médicamenteuses, qu'elles se rapprochent davantage de l'état d'animalisation ; en sorte que les médicamens semblent exiger un degré de plus de force et d'activité que ne requiert point l'aliment : lorsqu'il en est autrement, c'est le mouvement de la digestion, et c'étoit l'opinion de Desbois de Rochefort, qui détruit alors le caractère nuisible de ces substances, en leur imprimant un caractère nutritif, *et vice versâ*.

Quant aux vertus et aux propriétés des médicamens, rien n'est plus difficile à démontrer, malgré tout ce qu'ont pu publier les auteurs sur leurs prétendues vertus spécifiques, dénominations consacrées aujourd'hui par

le charlatanisme et l'ignorance, et que ne peuvent détruire qu'avec peine, tant est profond le germe, les autorités les plus recommandables, mais dont on commence heureusement à connoître l'abus. Je pourrois dénoncer à l'opinion publique quelqu'unes de ces prétendues propriétés, pour mettre en garde ce peuple crédule et trop prompt à se laisser abuser; mais ce seroit leur donner trop de célébrité; il seroit à désirer au contraire qu'on en perdît entièrement le souvenir, et qu'on n'attachât aux choses que des dénominations plus justes et plus naturelles.

On connoît bien l'histoire naturelle des substances médicamenteuses; la plupart de leurs propriétés physiques; mais leurs propriétés chimiques, quoiqu'étudiées et reconnues jusqu'à un certain point, ne le sont cependant pas autant qu'on pourroit le désirer.

Cette idée, qui n'a point échappé aux meilleurs esprits, se trouve en quelque sorte confirmée par cette réflexion judicieuse de l'auteur des *Elémens de Matière médicale* (Desbois de Rochefort). « Il y a, dit-il, beaucoup de » différence entre nos humeurs agi- » tées par un mouvement vital, qu'on » a cherché à expliquer, mais qu'on » n'expliquera jamais ». La vie sembleroit donc être le principal voile qui nous dérobe les opérations de la nature et qui nous empêche d'apprécier leurs effets, jusqu'à ce qu'elles nous soient mieux connues dans leur principe.

Quand on porte sa pensée vers les siècles les plus reculés, et qu'on embrasse par elle tout ce qu'a pu faire en progrès la matière médicale sous le rapport de l'effet, primitif ou secondaire, des médicamens sur l'économie vivante, on est étonné de la trouver

encore dans sa première enfance, et que, depuis le long espace qui s'est écoulé depuis sa découverte et celle de la médecine, on n'ait pas tiré un meilleur parti des observations recueillies jusqu'alors.

Elles nous importeroient sans doute peu, les erreurs des médecins qui nous ont précédés, ou de ceux qui ne savent point secouer le joug des préjugés, si nous pouvions acquérir des connoissances plus positives sans recourir à de nouvelles expériences et observations, dont les résultats en somme ne peuvent, avec les fruits, appartenir qu'aux siècles qui nous suivront, et si nous avions l'espoir de profiter un jour de nos travaux, et d'éclairer nos descendans sur des erreurs que nous n'avons pu éviter, ou auxquelles nous n'avons échappé que par hasard. Mais il en est tout autrement; c'est un terrein ingrat qu'il faut, pour ainsi dire, renouve-

ler en entier, changement que l'on doit attendre du temps et des siècles plus éclairés.

Et tel est l'état des choses aujourd'hui, qu'il n'est permis de compter que sur un très-petit nombre de médicamens, tant leurs effets sur l'économie sont difficiles à saisir, et tant il en est peu dont on puisse dire qu'ils agissent d'une manière directe sur l'organe avec lequel ils se trouvent en rapport.

A l'exception de certains, tels que ceux qui, introduits dans l'estomac ou les intestins, déterminent une excrétion plus ou moins abondante, et où d'autres, par une voie quelconque, vont exciter, réveiller l'action des organes sécréteurs (de ce nombre sont le mercure, la scille, etc.), nous n'avons pas, ou du moins très-peu d'idées sur les médicamens en général, les succès que nous en obtenons te-

nant plus souvent à l'empyrisme qu'au raisonnement. Il est même vraisemblable que les choses demeureront long-temps dans cet état, tant qu'on n'observera pas mieux les phénomènes qui se passent après leur administration ; tant que des expériences exactes et multipliées, faites par des médecins éclairés et observateurs, ne seront point venues à l'appui ; tant qu'on ne s'attachera pas davantage à l'étude des substances et de leurs effets sur les corps vivans, et sur l'homme en particulier ; tant qu'on ne procédera pas dans ses opérations, ainsi que la nature dans les siennes, du simple au composé, c'est-à-dire qu'on ne les étudiera pas de deux à deux, trois à trois, etc. ; tant qu'on ne mettra pas tout système et erreur hypothétiques de côté pour s'appuyer de la vérité ; tant qu'on ne tiendra pas enfin un compte exact des forces vitales et de

leur réaction à la suite de l'administration des médicamens ; en un mot, des temps, des circonstances, soit relatives à la substance qu'on emploie, soit à l'individu lui-même, et qu'on ne déduira pas toutes les conséquences d'un plus grand nombre de faits particuliers.

On conçoit, d'après ce court aperçu de ce qui a été fait jusqu'ici et de ce qui reste à faire, les difficultés sans nombre dont se trouve hérissé le chemin à parcourir pour arracher à la nature son secret, et fournir au véritable médecin une nouvelle carrière à parcourir.

Cette route que nous venons d'indiquer d'une manière rapide, inconnue aux médecins des derniers siècles, et que nous devons aux travaux et au zèle infatigable des médecins et physiologistes modernes, dont les progrès rapides éterniseront long-temps la

mémoire ; cette route , dis-je , pourra être plus facilement conçue par les données que l'on peut avoir retirées de la physiologie , autant que des observations et des expériences ; données toutes fondées sur les propriétés de la vie, dont l'altération en plus ou moins donne la raison de leur effet.

Toutes les fois qu'il s'agira d'analogie pour se rendre raison de l'effet d'une substance , et qu'on ne partira pas de faits particuliers pour arriver aux conséquences générales , on s'exposera à tomber dans des erreurs d'autant plus graves , qu'elles décideront de la vie ou de la mort des individus. On conçoit , d'après cela , combien sont souvent erronées ces idées qu'on attache à l'effet de tel ou tel médicament agissant indirectement sur tel ou tel organe éloigné , dont l'effet apparent n'est quelquefois rien moins que certain ou très-équivoque. On

peut en avoir un exemple dans ceux appelés *emménagogues*, *sternutatoires*, *diurétiques*, *sudorifiques*, etc. Je pourrois citer à l'appui plusieurs de ces substances que contiennent en grand nombre ces classes de médicamens désignés par leurs prétendues vertus, si elles n'étoient déjà trop connues, et si on ne savoit mieux juger aujourd'hui par les connoissances que nous ont fournies la chimie et la pharmacie du degré de vertu dont elles sont pourvues. Enoncer, en un mot, ces idées de *vulnéraire*, de *lithontriptique*, ou propre à dissoudre les calculs vésicaux, rénaux, etc., n'est-ce pas rappeler autant d'erreurs souvent dangereuses, consacrées par les temps, et que les siècles suivans doivent proscrire de la science?

Si nous devons partir du mode d'altération des forces vitales pour arriver à la classification des médicamens, et

non des données rigoureuses de la botanique ou de la chimie, commençons alors à déterminer ces divers modes, et, pour cela, envisageons ce qui se passe dans l'état de santé et dans celui morbifique, pour constater leurs vertus.

L'homme qui habite les régions du Nord, ou qui se trouve placé au midi; celui qui se rencontre dans un lieu sec ou dans un lieu humide, qui éprouve les effets d'une lumière vive, ou qui voit dans l'obscurité; chacun d'eux offre des caractères que ne présente pas l'autre au même degré : l'un est fort, l'autre est foible; chez celui-ci c'est l'activité, la force qui prédominent, le génie est plus ardent et plus précoce; chez celui-là se remarquent au contraire la lenteur et la mollesse : tous ses mouvemens se ressentent de ces dispositions accidentelles. Il en est de même de ceux qui

usent de liqueurs plus ou moins actives sans observer de règles dans leur usage.

Ce que je viens de dire de l'état de santépeut de même s'appliquer à l'état morbide, avec cette différence que les corps rencontrent alors une disposition qui les rend plus aptes à ces passages, dont la rapidité est en raison directe des causes qui agissent pour les déterminer.

Nous pouvons nous en convaincre par les maladies qu'on désigne sous le nom de *fièvres angioténiques* (inflammatoires), en opposition avec les *fièvres adynamiques* (putrides). Dans les unes, c'est la prédominance des forces que l'on remarque ; dans les autres, c'est un état contraire. Ces altérations générales des systèmes ne se font pas moins observer dans les organes isolément, ou dans chacun des systèmes qui les composent. Ainsi les

phlegmasies des membranes séreuses, muqueuses, gagnant de proche en proche l'organe de rapport, finissent par l'atteindre et s'étendre de plus en plus à tous les systèmes. La même idée s'applique parfaitement aux hémorrhagies actives ou passives.

A ces deux états différens se joint l'état opposé de l'un ou de l'autre genre d'altération, borné à un organe particulier, tel qu'on le remarque dans les fièvres lentes nerveuses, où l'on observe une exaltation générale des forces combinée avec l'atonie du système gastrique. Les fièvres méningogastriques au contraire nous offrent en quelque sorte l'exemple d'un état opposé.

C'est donc du mode d'altération des propriétés vitales et de ses diverses modifications, qu'on doit partir pour écarter les erreurs de nos contemporains, et arriver à la meilleure classification des substances médicamenteu-

ses; or, pour constater leur manière d'agir, quel moyen nous reste-t-il, puisque tout ce qui a été dit et fait jusqu'ici est moins que suffisant? Sans doute que pour arriver à la solution d'une pareille question, il faudroit, après avoir observé ce qui se passe chez les animaux vivans qui en ont usé dans certaines circonstances, pouvoir observer ce qui se passe également chez l'homme en état de santé ou dans l'état morbifique; et principalement, avant tout, connoître les rapports des choses qui l'environnent, l'influence des diverses substances sur l'économie dans l'un et l'autre cas cité, leur dose et leur degré d'énergie relatif. Mais, outre qu'on ne peut pas toujours conclure par ce qui arrive chez les autres animaux, puisque tant de phénomènes se rencontrent dans ceux même qui ne sont pas de la même espèce, on auroit encore à établir une semblable

remarque sur l'homme dans les deux états opposés, c'est-à-dire de santé et de maladie. Or, si on admet qu'un médicament ne produit d'heureux effets sur le corps malade, que parce qu'il agit en sens inverse de la cause qui a déterminé la maladie, on concevra alors que l'état de santé ne doit rien changer, ou du moins peu de chose, à la manière d'agir des substances. Il y a néanmoins cette remarque intéressante à faire, que tel changement que ne produit pas sur l'homme sain un médicament, il peut et doit même le produire en quelque sorte sur l'homme malade, et toujours dans un rapport direct avec l'idiosyncrasie de l'individu : cette action des médicamens peut être estimée par l'état des forces vitales considérées avant et après leur emploi. Il sera facile de juger, par là, que ceux dont l'effet sera plus aisé à constater seront ceux

qui, comme dans les fièvres adynamiques et les fièvres ataxiques, changent favorablement, et d'une manière plus ou moins prompte, le mode d'activité des forces, dont le retour ou la diminution contribue tant à rétablir l'équilibre si désirable entre toutes les fonctions de la vie.

Si les expériences faites sur l'homme peuvent, ainsi que celles sur les animaux et avec beaucoup plus d'avantage, nous conduire à quelques résultats plus importans, lorsqu'on a soin de tenir un compte exact et des exceptions nombreuses qui se font remarquer, et des différences qu'on observe par rapport aux quantités, il n'est pas moins utile de partir de l'analogie pour arriver à d'autres considérations non moins avantageuses ; et, sous ces rapports, on conçoit de quelle utilité peuvent être pour nous les sensations pour juger de la vertu

des substances. Peut-être la classe des substances minérales nous fournira-t-elle trop peu de moyens de perfectionner nos idées sur cette branche de la médecine, du moins à l'état de pureté ; mais combien ne serons-nous pas dédommagés par les lumières que pourront nous fournir les deux autres classes (les animaux et les végétaux) sous les rapports du goût, de l'odorat, de la vue, etc. !

Outre tous les avantages que nous pourrions tirer de l'analogie des expériences tentées ou à renouveler sur les divers animaux et autres, quelles ressources ne pourrions-nous pas trouver encore dans celles que nous fourniroit la chimie animale vivante pour juger des vertus plus ou moins actives des substances de tel ou tel règne, pour pouvoir distinguer et séparer par l'analyse, au moyen des réactifs que la chimie nous fournit, les substances

qui ont une vertu éminemment active; qu'on pût enfin les éprouver seules, puis de deux à deux, trois à trois, ainsi qu'il en est dans les opérations chimiques ordinaires, selon les circonstances et les dispositions individuelles! Alors peut-être pourroit-on se dispenser de recourir à telle ou telle substance, souvent insignifiante par le degré de combinaison d'autres substances qui s'y rencontrent, et ne pas être dans le cas d'attendre la saison, ou des temps plus reculés, pour obtenir d'elle des effets plus fructueux. Ce seroit d'ailleurs aller plus directement au but, et ne pas s'exposer si fréquemment à des tâtonnemens quelquefois dangereux, lorsqu'on n'a pas pour soi la certitude de son action. Que ne nous est-il permis d'offrir le tableau des substances dont les vertus sont bien connues, et qui puissent s'y ranger selon nos désirs! Mais tel est

l'état de la science, qu'il ne nous est pas même possible de l'entrevoir sous ces rapports. On connoît, par exemple, l'action de l'émétique, de l'ipécacuanha, de certains purgatifs ; on peut, jusqu'à un certain point, se rendre raison de leur action ; mais, pour les médicamens qui sont obligés de suivre les voies de la circulation, et qui n'ont pas un effet aussi direct, quel moyen d'apprécier leur juste effet et tous les avantages que l'art pourroit en retirer, à moins de recourir à l'analogie et aux observations? Parmi ceux qui rentrent dans cette dernière classe, on pourroit comprendre ceux dont les vertus éminentes résident dans l'odeur, tels que ceux qui agissent sur les voies urinaires, les organes cérébraux ou leurs dépendances, etc., etc.

Concluons, d'après ce que nous avons exposé des lumières que nous ont pu fournir et les observations re-

cueillies et les expériences même les mieux faites, qu'il est plus difficile qu'on ne pense d'adopter une classification fondée tout à la fois et sur les propriétés physiques ou chimiques des substances médicamenteuses, et sur les phénomènes de la vie, sans s'exposer souvent à des erreurs et des conséquences non moins raisonnées. Elle est cependant la seule qui paroisse supportable, puisqu'elle se rapproche davantage de l'état de nos connoissances. La plupart des médecins et des physiologistes les plus éclairés l'avoient bien senti; mais jusqu'aux médecins Pinel, Alibert et Bichat, aucun n'avoit eu le bon esprit de la proposer. Quelle autre marche en effet embrasser qui pût se rapporter à tous les phénomènes de la vie, pour expliquer et raisonner l'action des substances ? On connoît les idées hypothétiques et les erreurs consignées dans les ouvrages de Boer-

haave : pourroit-on, d'après cela, les envisager sous le simple rapport physique? Considérés sous d'autres points de vue, la chimie ne nous présenteroit pas moins d'inconvéniens. Il n'en est pas, en effet, des affinités chimiques dans les corps qui sont privés de la vie comme dans ceux qui la possèdent : la nature peut souvent ce que l'art ne peut quelquefois pas imiter.

Il sembleroit donc plus conforme aux principes physiologiques, et aux données que nous ont fournies les diverses expériences sur les animaux vivans, de partir des propriétés vitales pour établir l'ordre à suivre par rapport à l'effet des médicamens; d'examiner, par exemple, telle ou telle substance, son état de simplicité ou de combinaison, les voies qu'elle doit parcourir dans l'économie, son degré d'action relativement aux vues qu'on se propose, les dispositions et l'hydiosyncrasie

de l'individu, le lieu et le degré de température où on expérimente les substances, plutôt que de les prendre dans chaque classe que les auteurs leur ont assignée d'après les prétendues vertus qu'ils leur ont reconnues.

Ici nous terminons tout ce que nous avions à dire sur les vues générales relatives à la matière médicale. Nous eussions pu étendre davantage nos idées, et fournir quelques autres réflexions aussi utiles ; mais notre intention n'étant pas de donner à notre sujet toute la latitude dont il seroit susceptible, craignant d'un autre côté de nous embarquer dans une trop foible nacèle, nous avons pensé que nous en avions assez dit pour fixer nos lecteurs sur les divers points qui doivent suivre ces considérations.

RECHERCHES

SUR QUELQUES POINTS

DE

MATIÈRE MÉDICALE.

PREMIÈRE PARTIE.

DE L'EAU.

CHAPITRE PREMIER.

Analyse de l'Eau et de ses propriétés.

PARMI les élémens des anciens, l'eau occupoit le premier rang, et l'auroit vraisemblablement conservé encore, si, de même que les autres sciences, la chimie n'avoit eu aussi ses révolutions. Ce n'est donc que depuis le renouvellement des sciences en France que la chimie a fait de nouveaux progrès. L'eau de-

puis a été mieux connue par les nombreuses expériences de Mongez, Lavoisier, etc., au point qu'il n'est plus permis de douter aujourd'hui que ce corps ne soit un composé de plusieurs autres.

Quel est en effet celui qui aujourd'hui, d'après les expériences des chimistes et des physiciens modernes, pourroit se refuser à regarder l'eau comme un composé, au moins de deux substances simples, l'oxygène et l'hydrogène, lorsqu'il peut acquérir la certitude jusqu'à l'évidence, qu'on peut la récomposer de la même manière, et avec la même quantité de substances qui la formoient auparavant ?

Universellement répandue dans la nature, l'eau pénètre tous les corps, avec lesquels elle peut être, ou dans l'état de simple mélange, ou dans un état de combinaison : dans le premier cas elle rend le corps humide, elle est sensible à l'œil, et peut être dégagée avec la plus grande facilité. Dans le second, elle ne présente aucun caractère qui annonce qu'elle y est à l'état de mélange : elle est sous cette forme dans les cristaux, les sels, les plantes, les animaux, etc. Elle concourt à donner aux corps avec lesquels elle se trouve

combinée, cette dureté, cette transparence, en même temps cette souplesse qu'on ne manque pas de leur remarquer, et qu'ils perdent presque aussitôt qu'ils en sont privés.

On doit juger par là de quelle importance peut être pour l'homme qui veut embrasser le vaste domaine de la nature, et particulièrement pour le médecin, la connoissance d'une pareille substance, dont les usages sont si généralement reconnus pour l'économie animale vivante. D'aussi puissantes considérations nous portent à énoncer les propriétés diverses qui lui appartiennent, pour donner lieu à quelques recherches nouvelles, et éclairer, s'il se peut, certains points relatifs aux objets que nous avons dessein de traiter, et sans lesquelles données nous eussions difficilement attaché l'esprit de l'observateur non-imbu des progrès de la chimie.

L'eau peut s'offrir à nos yeux sous trois états différens; 1°. en état solide : elle constitue alors la glace; 2°. en état liquide; 3°. enfin sous celui de fluide expansible ou gazeux.

Dans l'état de pureté elle offre les caractères suivans : elle est ordinairement fluide, insi-

pide, visible, transparente, sans couleur ni odeur, presque totalement incompressible, très-peu élastique, assez cependant pour qu'on puisse la juger telle (1), quoiqu'en aient dit certains chimistes et physiciens modernes (2); elle adhère à la surface de la plupart des corps et en dissout un grand nombre; elle est capable d'éteindre les matières enflammées qu'on y plonge, ou sur lesquelles on la jette en assez grande quantité; sa pesanteur est huit cent cinquante fois plus considérable que celle de l'air : toutes les propriétés opposées font supposer l'existence d'autres substances combinées ou mélangées avec elle.

L'eau n'est entretenue dans cet état de liquidité que par la quantité de calorique nécessaire, qui cependant peut varier selon les lieux, les temps et les milieux dans lesquels elle se trouve, et de ce défaut d'équilibre résulte l'état de glace ou l'état gaziforme : le premier ne peut arriver que lorsque l'eau a

---

(1) *Voy.* les expériences faites par Zimmermann et Mongez; et la *Chimie* de Chaptal, vol. 1, p. 139.

(2) *Acad. del Cimento Exp.*; et le *Diction. de Chimie* par Cadet Gassicourt.

perdu soixante degrés de calorique, après lequel on ne peut estimer juste la quantité de calorique que ce corps peut contenir. Le deuxième état, ou de fluide gazeux, ne peut se remarquer qu'au quatre-vingtième degré du thermomètre de Réaumur, terme auquel elle s'arrête.

En état de glace, l'eau offre plus de densité, moins de transparence, moins de caloricité, des espaces plus grands pour contenir l'air, qui acquiert alors un volume huit cents fois plus grand qu'il n'avoit avant d'être libre : c'est aussi à cette cause qu'est due l'augmentation de volume que prend alors la glace dans les vases qui la contiennent, et qui, pour le plus souvent, se brisent. Cet état, en plus ou en moins, fait toujours rester à zéro le thermomètre jusqu'à ce que la totalité soit complètement fondue.

En état de gaz, l'eau occupe un espace huit cents fois plus grand que dans l'état liquide.

Elle est soluble dans l'air, *et vice versâ*, ce qui s'explique facilement par l'affinité qu'ont l'une pour l'autre ces deux substances composées.

Elle est un des plus grands dissolvans con-

nus, et employés en chimie pour faire des combinaisons ; elle entre aussi dans toutes celles que la nature opère, telles que les cristallisations, etc. ; elle sert encore à faire mouvoir différentes machines, etc., etc.

Si l'eau est un composé de plusieurs substances simples, dans quelle proportion l'oxygène et l'hydrogène y entrent-ils ? Il seroit difficile d'établir d'une manière positive ces proportions sans s'écarter un peu des calculs des chimistes modernes, dont aucun ne s'est bien accordé jusqu'ici. Tout ce que l'on peut dire, c'est que l'oxygène y est dans un rapport de 16 à 83 d'hydrogène ; le reste, ou le 00,1e est probablement occupé par le fluide électrique, si nécessaire à sa recomposition.

L'eau a la propriété de dissoudre presque tous les corps de la nature ; aussi est-ce à cette principale cause que nous devons la plupart des phénomènes qu'elle nous offre, et la facilité en quelque sorte que nous avons d'imiter la nature dans les eaux minérales factices.

Il ne nous reste maintenant, pour achever ce qui est relatif aux données générales sur ce corps composé, qu'à faire connoître les

différentes combinaisons de l'eau avec les diverses substances minérales ; bien entendu que ce que nous allons dire ne pourra s'étendre à chacune en particulier; et, pour procéder avec plus d'ordre, nous citerons ce qu'a pu dire à ce sujet l'auteur du Dictionnaire de Chimie, Cadet Gassicourt (1), bien persuadés qu'on ne peut donner une idée plus juste et plus concise des eaux minérales.

ARTICLE PREMIER.

Eaux minérales, et leur division en quatre classes.

« L'eau que le soleil a pompée au sein des mers pour former les nuages, et qui retombe ensuite en pluie sur la terre, est pure comme celle que l'on obtient par la distillation; mais l'eau qui descend en torrent du haut des montagnes, qui arrose les campagnes en passant sur des terres de diverses natures; celle qui s'infiltre dans l'intérieur, qui passe sur des couches minérales ou salines, dissolvent né-

(1) Célèbre pharmacien de Paris.

cessairement une partie des substances solubles qu'elles rencontrent ; et quoique, selon Bergmann, la somme des corps salins dissous dans une eau ne passe pas un six millième de son poids, elle acquiert une saveur et des propriétés particulières qui lui ont fait donner le nom d'*eau minérale*.

» Les substances, ajoute le même auteur, qui se rencontrent le plus communément dans les eaux sont les sulfates de soude, de chaux et de magnésie, le sulfate acide d'alumine et de potasse, les muriates de soude, de chaux et de magnésie, quelquefois celui de baryte ; les carbonates de soude, de magnésie et de chaux ; le gaz oxygène, le gaz acide carbonique, le gaz hydrogène sulfuré. On y trouve encore l'acide boracique, la silice et l'alumine, le fer et quelquefois le cuivre, mais seulement dans les mines de ce métal ».

A ce tableau des combinaisons des diverses bases avec le corps dont il est ici question, l'auteur joint un court aperçu des eaux minérales qu'on trouve en France et en Allemagne, et qu'il comprend sous quatre classes, savoir :

1re. Les eaux acidules, dans lesquelles le

gaz acide carbonique domine, comme celles de Seltz, de Chateldon, de Vals, etc. : elles contiennent ordinairement du muriate de soude, du carbonate de chaux ou de magnésie, du fer, etc.

2e. Les eaux salines. Dans celles-ci le principe salin abonde : telle est l'eau de Sedlitz, qui contient du sulfate de magnésie.

Si c'est le muriate de soude qui prédomine, elles sont salées ; si le carbonate de soude est plus abondant, elles sont alcalines.

3e. Les eaux sulfureuses. On les reconnoît à leur odeur d'œufs pourris, à la propriété qu'elles ont de noircir l'argent, et de déposer du soufre par le contact de l'air : ainsi les eaux de Barège, de Bourbonne-les-Bains, d'Enghien, etc.; elles sont ordinairement thermales, et contiennent, outre l'hydrogène sulfuré, des muriates et sulfates alcalins ou terreux.

4e. Les eaux ferrugineuses, enfin, ont un goût d'encre ; elles sont précipitées en noir par la noix de Galle, et en bleu par le prussiate de potasse : ce sont les plus fréquentes ; le fer s'y rencontre dans trois états différens, ou en carbonate sans excès d'acide, ou en carbonate avec excès d'acide, ou en sulfate.

A ces quatre classes principales, quelques chimistes joignent encore celles qu'ils appellent *savonneuses*, et qui tiennent de l'alumine en dissolution; et les eaux bitumineuses, dont l'existence n'est pas bien constatée.

Il ne paroîtroit pas d'un moindre intérêt, sans doute, de suivre chacune des divisions et subdivisions qu'elles présentent, de donner l'analyse de chacune d'elles, avec les procédés qu'on a employés pour y parvenir; de les offrir après avec ces rapports aux yeux des médecins pour en tirer les conséquences nécessaires pour le traitement des maladies, fondées tout à la fois sur l'expérience et l'observation. Mais on doit s'apercevoir déjà qu'un pareil traité, outre qu'il exigeroit un concours de lumières et d'expériences qu'on n'a pu encore parvenir à réunir d'après les nouveaux principes de chimie et de physiologie, on devroit y joindre encore le fruit de l'observation; et, supposé même que toutes ces considérations ne fussent plus assez puissantes pour celui qui veut écrire, quel médecin assez éclairé, quelle main assez exercée oseroit entreprendre, et pourroit en même temps exécuter un pareil projet? C'eût été d'ailleurs nous écarter des

premières bornes que nous nous étions assignées, celles de n'envisager l'eau que sous le rapport de ses propriétés, de ses applications (dans l'état le plus ordinaire) à l'économie, soit dans l'état de santé, soit dans celui pathologique.

ARTICLE DEUXIÈME.

Eaux minérales médicinales d'Availles en Poitou.

Quoiqu'il n'ait pas entré dans mon plan de donner l'analyse et les propriétés diverses des eaux minérales de la France, par les raisons énoncées précédemment, cependant je ne peux me refuser à dire un mot de celles d'Availles, pays où je suis appelé à exercer la médecine : elles pourront peut-être ne pas offrir tout l'intérêt que celles de Banières, de Barèges, etc., peuvent présenter, tant sous les rapports de leurs composés, que sous celui de leur situation. Cependant on peut dire, avec quelque vérité, que si elles n'ont pas mérité tout l'éloge qu'en ont pu faire les médecins qui en ont parlé avantageusement, néanmoins elles ne sont pas tout-à-fait dignes

de l'espèce de défaveur que quelques autres ont eu l'air de jeter sur leurs vertus.

Availles, petite ville de France, sur la rive gauche de la Vienne, est le lieu où on porte ces eaux, qui ont leur véritable source dans le village d'Abzac, à un quart de lieu d'Availles.

Les nombreuses ressources qu'offre ce pays, l'aspect riant et très-varié de ses sites, ses promenades agréables, et, ce qui n'est pas moins utile, la proximité des gens de l'art, parmi lesquels on en a toujours remarqué de fort éclairés, autant de raisons ne contribuent pas peu à l'avantage que ces eaux peuvent offrir.

Ces sources, qui coulent du penchant d'un monticule, à cent pas environ de son pied, et à quatre toises de son sommet, sont renfermées dans trois puits de huit pieds de profondeur sur trois de diamètre, et deux de distance les uns des autres.

Ces eaux, dont on peut obtenir jusqu'à trente muids toutes les douze heures, sortent à gros bouillons du sein de la terre, ce qui prouve, dit l'auteur du Mémoire sur ces eaux, le docteur Delaunay, que leur réservoir souterrain est fort élevé dans la montagne d'où elles découlent.

Elles sont froides, claires, limpides, salées, âcres, astringentes, contiennent essentiellement beaucoup de muriate de soude, du sulfate de soude, de l'éther muriatique et sulfurique, du tartrite acidule de potasse, de l'acide sulfurique, de la soude, du fer, etc.

Ces différens principes, puisés dans les diverses mines ou couches de terres que parcourent ces eaux, leur donnent un caractère marquant d'astringence et de tonicité, qu'elles doivent principalement aux préparations de fer qui y surabondent, etc.

Je ne parlerai pas des autres sels qu'on a cru y reconnoître, des propriétés physiques et chimiques autres que celles énoncées, persuadé qu'on peut trouver, dans l'excellent Mémoire du docteur Delaunay, quelque chose de plus satisfaisant que je ne pourrois le faire: aussi me plais-je à avouer que j'y ai puisé les principaux matériaux de cet extrait. Et, sans entrer non plus dans les diverses explications qu'emprunte l'auteur pour prouver l'effet avantageux de ces eaux dans les diverses maladies, je me bornerai seulement à annoncer leurs principales vertus, telle celle tonique par excellence. On doit juger par ce premier ré-

sultat de quel avantage elles peuvent être dans toutes les maladies où il est nécessaire de remonter le système des forces, dans la plupart des maladies chroniques, des affections cutanées qui ont pu résister aux premiers traitemens, etc.

Leur vertu purgative n'est pas moins constatée, et par la présence des sels qu'elles contiennent en dissolution, et par l'observation et l'expérience.

Il seroit trop long de rapporter toutes les circonstances où les médecins les ont employées, et celles où ils en ont obtenu de grands succès. Nous ajouterons qu'elles peuvent convenir dans toutes celles où il n'y a point d'inflammation, et où l'on se propose de déterminer un léger mouvement fébrile, etc.: aussi les affections scrophuleuses, scorbutiques, les dysenteries par atonie, sont-elles du nombre de celles qui les requièrent le plus. Elles sont également applicables à la suite des opérations majeures de chirurgie.

Si elles sont avantageuses comme boisson, elles ne le sont pas moins comme bains; il suffiroit, pour s'en convaincre, de faire attention à tout ce que j'ai pu dire des bains

froids en général, des avantages qu'en ont pu retirer les anciens et les modernes, associés sur-tout aux boissons toniques et alcoolisées, etc.

Quant aux temps où on peut en faire usage, aux lieux où il convient de les administrer, aux diverses préparations qu'elles réclament, c'est au médecin qu'il appartient de juger les circonstances plus ou moins favorables à leur administration. Du reste elles peuvent être assimilées à toutes les autres eaux minérales en qui on a reconnu de semblables vertus. Elles ont beaucoup d'analogie avec celles de Passy, de Forges, de Rouen, de Spa, etc., et peuvent, de même que celles-ci, s'administrer avec d'autres remèdes, et acquerir par là les avantages qu'on peut rencontrer dans les substances qu'on y incorpore.

Je termine ici l'article que je voulois y consacrer, par l'éloge qu'en ont fait les docteurs Petit, Lepreux, Guillotin, de Lanoue et autres, autorités qui l'emportent de beaucoup sur tout ce que nous pourrions dire de plus en leur faveur.

CHAPITRE DEUXIÈME.

DES BAINS.

ARTICLE PREMIER.

Bains considérés sous le rapport hygiénique.

Soit que nous envisagions les bains sous le rapport hygiénique ou thérapeutique, nous voyons qu'ils n'ont pas moins réveillé l'attention des médecins que des législateurs ; que leur origine date peut-être des premières époques de la création du monde, ou, pour mieux dire, des temps les plus reculés. Pour peu qu'on jette en effet un coup-d'œil sur l'histoire qu'en ont laissée les hommes les plus véridiques, les historiens les plus éclairés, on ne tarde pas à en être convaincu.

Les hommes ont d'abord commencé à se baigner dans les eaux qui avoisinoient leurs habitations ; mais le besoin s'en faisant de

plus en plus sentir, on eut recours à l'industrie, cette fille de la nécessité; on fit arriver ces eaux dans les habitations mêmes, et ce qui n'étoit d'abord dicté que par le besoin, devint par suite objet de luxe et de volupté, au point qu'on oublia en quelque sorte l'avantage général que les peuples pouvoient en retirer, pour en faire l'apanage particulier des hommes fortunés. Ceux-ci ne négligèrent rien de ce qui put concourir à leurs vues, et Rome, qui dans le principe marquoit par une institution aussi sage, vit bientôt après bâtir ces bains si somptueux où régna la licence la plus grande, la dépravation la plus complète des mœurs, qu'il étoit réservé à Adrien de faire cesser en empêchant la réunion des deux sexes dans les mêmes lieux.

Ces institutions, qui s'étendirent aux nations voisines et qui marquèrent par des vues non moins utiles, se conservèrent jusqu'aux temps de barbarie où on perdit presque jusqu'au souvenir de leur existence. Sans reporter notre idée sur les anciens peuples qui en firent le plus d'usage ou qui les détruisirent, n'en avons-nous pas une nouvelle preuve dans ceux qui étoient encore connus en France vers

la fin du quatorzième siècle, temps de barbarie et de guerres civiles dont les conséquences leur ont été si funestes?

La santé des hommes et l'intérêt de leur conservation ayant été la première considération de ceux occupés des grandes œuvres, on ne doit plus être étonné s'ils ont réveillé l'ardeur et le zèle de la plupart des écrivains.

Parmi les ouvrages qui ont été publiés jusqu'ici sur les bains, on doit remarquer sur-tout ceux de Raymond, Macquart et Maret, où s'allient à la fois et les nouveaux faits nombreux et bien observés qu'ils rapportent, et la justesse des conclusions qu'ils en tirent. En les lisant, on demeure convaincu que l'usage extérieur de l'eau n'offre pas un avantage moins sensible que celui qui résulte de son usage à l'intérieur. Montaignes et plusieurs autres auteurs aussi recommandables, quoique les premiers détracteurs des bains froids, n'en ont pas moins préconisé leur usage dans cette intéressante et belle partie de la vie qui constitue la jeunesse, en indiquant les précautions à observer pour ne pas les rendre infructueux.

Nous aurons donc à considérer les bains chez les anciens et les modernes, les avan-

tages et les inconvéniens des uns et des autres, les avantages enfin que les gouvernemens pourroient en retirer sous le double rapport médical et philosophique. Idées qu'on pourra trouver dans l'histoire générale, mais rapide, que nous allons esquisser.

§ Ier. *Bains hygiéniques considérés chez les peuples anciens.*

Les Grecs et les Romains furent les premières nations où les bains devinrent le plus en vogue; les premiers sur-tout avoient pour coutume de plonger leurs enfans, dès leur plus bas âge, dans l'eau froide, tandis que d'autres les faisoient passer par le feu. Les Spartiates cependant y avoient moins recours et usoient davantage des étuves sèches : les immersions dans les eaux courantes des fleuves ou des rivières, étoient chez eux d'un usage plus familier ; aussi Lacédémone devoit-elle à ces institutions la beauté et la pureté du sang de ses citoyens, qu'on ne remarquoit pas à un pareil degré chez ceux qui habitoient d'autres contrées de la Grèce.

Poussés par les mêmes vues, les Romains

introduisirent chez eux ces belles institutions, mais leur but ne fut pas aussi bien rempli. Les monumens qui nous en restent, quoiqu'en partie détruits par la suite des siècles qui se sont écoulés, attestent néanmoins le cas qu'ils en faisoient.

Ces établissemens comprenoient les bains d'eau chaude, ceux d'eau tiède, les étuves humides et sèches, les bains d'eau froide, et sur-tout les bassins dans lesquels on pouvoit prendre l'exercice de la natation; en sorte qu'ils devenoient tout à la fois objets de luxe et de salubrité, à part ce qui tenoit à la sensualité et à la dépravation.

Du bain chaud, les Romains passoient ordinairement au bain froid. Ce dernier fut plus particulièrement mis en vogue par Antonius Musa, médecin d'Auguste, qui lui dut sa guérison.

Mais, de même que toutes les belles découvertes, les bains trouvèrent et leurs apologistes et leurs détracteurs; parmi ces derniers figurèrent Plutarque, Hippocrate et Galien, qui, sans cependant en révoquer les avantages dans certains cas, les ont voulu proscrire dans la majeure partie des circonstances.

Les frictions et les onctions n'étoient pas moins en usage chez les Romains : ils avoient soin sur-tout de ne jamais les faire précéder d'alimens qu'il ne se fût écoulé un long intervalle entre eux ; ce qui les portoit à ne faire leur véritable repas que vers l'époque de la cène, c'est-à-dire le soir, après leurs affaires et leur complète dépuration. La même atention se faisoit remarquer les jours de fêtes avant les cérémonies religieuses.

Ces institutions ne furent pas cependant aussi promptes et aussi rapides qu'on se l'imagineroit, soit qu'on craignît par là l'effet d'un luxe dépravé qui pouvoit en naître, soit par la difficulté de conduire les eaux dans les divers quartiers d'une ville presque toute bâtie sur des collines, soit enfin que leur esprit, continuellement tourné vers la gloire militaire, ne leur permît guère de se livrer à d'autres occupations. Tous ces obstacles disparurent par la suite, et Rome vit arriver dans son sein, au moyen des divers aqueducs qu'on y pratiqua, une telle quantité d'eau pour l'usage du public et des particuliers, que si l'on se représente, suivant le rapport de Pline, les arcades construites à grands frais et conduites

pendant un très-long chemin, des montagnes coupées, des rocs percés, des vallées comblées, on avouera alors que, pour atteindre ce but, il ne s'est rien vu de plus merveilleux dans le monde.

Jusqu'ici on a vu l'usage successif des bains chauds et des bains froids chez les différens peuples de l'antiquité ; mais tel est le sort destiné aux meilleures institutions, qu'elles finissent presque toujours par rencontrer des obstacles nés des vices souvent étrangers à leur principal effet, qui ne tardent pas à les faire tomber en désuétude. Après la mort de Marcellus, causée par les bains froids, ces bains furent proscrits, et ne durent leur rétablissement, sur la fin de l'empire de Néron, qu'aux soins d'un médecin de Marseille, nommé Charmis, qui tomba dans un vice opposé en proscrivant les bains chauds.

§ II. *Bains hygiéniques considérés chez les peuples modernes.*

Quand de l'histoire des peuples anciens on passe à celle des peuples modernes, on est étonné de ne plus rencontrer parmi les nations

même les plus policées, ces vues qui dirigèrent autrefois les Grecs et les Romains. Quel rapport en effet établir entre la gymnastique ancienne et notre gymnastique militaire ? Quel autre établir, par une conséquence nécessaire, entre les lois et les coutumes, pour conserver et entretenir cette force, cette souplesse, cette vigueur que partageoient les peuples de la Grèce et de Rome, et celles nées de nos institutions ?

A l'exception des Russes et des Turcs, nations les moins policées, et chez lesquelles cependant les traces de quelques-uns de ces établissemens sont restées, on ne voit aucun autre peuple y attacher ce zèle et cette attention plus dignes des peuples éclairés. C'est donc de ces établissemens dont nous devons nous occuper d'abord pour faire ressortir les avantages que pourroient en retirer les nations chez lesquelles on n'en a pas assez consacré l'usage.

Bains russes.

Au rapport de Sanchez, les bains russes surpasseroient en utilité et en commodité ceux dont les Grecs, les Romains et les Turcs

ont autrefois fait usage : ils offrent, dit-il, la réunion du bain des Romains et du bain turc de nos jours, en sorte qu'on rencontre en une seule pièce les avantages que présentent les autres bains dans quatre ou cinq pièces différentes. La seule remarque qu'il y ait à faire entre les bains publics et ceux des particuliers, c'est que dans ces derniers on a une chambre à côté où l'on peut se coucher à la sortie du bain, et s'y reposer jusqu'à ce que la sueur soit finie.

Quand on entre dans le bain, on s'y déshabille, on s'y couche sur un matelas rempli de foin ou de paille, mis sur la première banquette; comme le four est chaud, et qu'il est garni de cailloux de rivière rougis et presque embrasés par le feu qui est au-dessous, et qu'on verse dessus de l'eau froide, on a bientôt une vapeur épaisse, ardente, qui échauffe d'autant plus l'intérieur du bain, qu'on y répand de l'eau plus ou moins abondamment. Le corps commence alors à éprouver une sueur considérable; et, quand on veut la faire cesser, on se fait frotter avec du savon et des branches de bouleau; on est lavé avec de l'eau tiède, ensuite avec de l'eau froide, dont on verse

plusieurs seaux sur la tête. Ceux qui se baignent dans un bain public, au défaut d'eau froide pour se laver dans le lieu même du bain, vont aux environs se plonger dans quelque ruisseau ou étang exposé à l'air libre.

Après s'être mis dans l'eau glacée ou dans de la neige, l'esclave va boire un gobelet ou deux d'esprit de grains très-fort ou de bière chaude, dans lesquels il fait infuser la menthe; ce qui, au rapport du même auteur, le rend plus propre à exécuter avec gaîté les plus rudes travaux.

La boisson des seigneurs russes, au sortir du bain, est composée de bière anglaise, de vin blanc de France ou d'Allemagne, de pain rôti, de sucre et de tranches de citrons. Cette boisson, quoique cordiale, étant moins forte que l'autre, préserve moins souvent des affections des membranes muqueuses qui surviennent quelquefois à la suite de ces bains, accidens auxquels se trouve par conséquent moins exposée la classe la moins fortunée.

L'air qui s'exhale de ces bains est tellement actif par sa chaleur et sa sécheresse, qu'à moins d'y être accoutumé, on ne le supporte que difficilement.

La vapeur du bain russe fait élever la liqueur du thermomètre de Réaumur de quarante à quarante-cinq degrés.

Outre les avantages qui peuvent résulter, pour la santé et la force, de pareils bains, le docteur Macquart pense qu'un médecin instruit pourroit encore en retirer un excellent parti, pris chaque six ou huit heures, en nourrissant le malade lorsqu'il est hors du bain, et le soumettant aux préparations et boissons d'usage dans ces circonstances.

C'est principalement dans les maladies chroniques que le même auteur les recommande, lorsqu'il est nécessaire de donner un peu plus d'activité au système circulatoire, d'exciter en quelque sorte une fièvre légère, circonstances où ces bains peuvent offrir alors plus d'avantage. Il insiste sur-tout sur les frictions de savon, de branches de bouleau amollies avec l'eau chaude, dont il vante le plus l'efficacité.

Passant de là aux circonstances individuelles où ils peuvent être appliqués, il a soin de faire remarquer que les femmes nouvellement accouchées, ou celles qui sont grosses, peuvent faire un usage précieux de ces bains, qui,

selon le même auteur cité, donnent de la souplesse aux parties, facilitent l'accouchement en rétablissant en même temps la transpiration.

Il en est tout autrement des enfans : ils ne sont pas assez vigoureusement constitués, leur poitrine est trop foible et trop délicate pour oser les exposer à d'aussi rudes épreuves. La même idée peut s'appliquer aux personnes douées d'une foible constitution, dont la poitrine est également délicate ou atteinte de quelque affection, qui sont sujettes aux hémorrhagies nasales ou autres des membranes muqueuses, à l'égard desquelles on doit user, sinon des mêmes précautions, du moins ne les employer qu'avec beaucoup de circonspection.

La plupart des maladies vénériennes, qui chez les Russes s'annoncent le plus souvent par des caractères adynamiques, les requièrent la plupart du temps, pourvu toutefois qu'on ait l'attention d'y joindre les préparations mercurielles, les boissons sudorifiques, celles toniques, etc.

Leur emploi n'est pas moins utile dans ces maladies particulières des femmes, connues sous le nom de *flueurs blanches,* qui tiennent

ou à un état d'atonie de l'organe utérin, ou à une lésion essentielle de la membrane muqueuse. On a coutume alors d'y joindre une décoction de sommités récentes de genêt à la dose de trois verres.

Par le court aperçu que nous venons de donner des bains russes et de la manière dont on peut en user, on doit juger des avantages qu'en peut retirer la médecine, lorsqu'ils sont dirigés dans leur emploi par le praticien éclairé.

Bains des Finlandais.

Deux sortes de bains d'étuves sont employés, l'une sèche, l'autre humide : dans la première le thermomètre de Réaumur marque de quarante-huit à soixante degrés; dans l'étuve humide la chaleur est beaucoup moins grande : trente-six et quarante degrés sont le maximum d'élévation du thermomètre.

La vapeur qui s'en exhale est âcre, attaque les yeux, éteint les bougies allumées qu'on y présente; les animaux y peuvent périr; les hommes y éprouvent des vertiges et deviennent comme stupides : enfin on observe une progression de symptômes en raison directe

de la vitalité et de la chaleur; la vîtesse du pouls double en quelque sorte, etc.

Le même effet se remarque chez les enfans qu'on y plonge, qui y éprouvent comme un état de mort apparente, dont ils ne reviennent qu'un instant après être sortis de l'étuve.

L'auteur des notes dans lesquelles nous avons puisé la majeure partie de ces considérations, ajoute que ces bains donnent un mouvement de fièvre très-remarquable et par la rougeur, la phlogose de la peau, sa chaleur, et par la soif ardente des patiens, leur salive écumeuse, leur malaise, leur foiblesse, leur démarche chancelante, l'abandon de la sueur, la difficulté de la respiration, l'assoupissement des uns, l'insomnie des autres, la chaleur de l'haleine. Il n'est pas possible, conclut-il, et c'est aussi l'opinion des praticiens les plus recommandables, que ces excès puissent devenir avantageux. D'ailleurs les nombreux accidens qui peuvent résulter de la diminution des sécrétions et d'autres phénomènes précités, ne sont pas d'une considération inférieure pour en proscrire l'usage et conseiller plutôt les bains secs, même de quarante-huit à cinquante-six degrés, comme plus suppor-

tables et plus utiles que les bains de vapeur de trente-six à quarante degrés. Ce danger n'est pas moins manifeste pour les personnes atteintes de quelques affections cutanées, lorsqu'elles s'exposent après à se précipiter dans un bain d'eau froide, sur la neige ou dans l'eau glacée, etc. On sent assez la raison de ce précepte.

Il seroit absurde de rapporter toutes les superstitions attachées à cette manière de baigner les enfans, ce qui d'ailleurs nous écarteroit de notre but.

Bains des Égyptiens.

Ces sortes de bains se préparent de la manière suivante. La première salle dans laquelle on est introduit d'abord, présente dans son milieu un bassin au centre duquel se remarque un jet d'eau; des bancs de pierre se trouvent placés autour dudit bassin; la voûte de la salle est percée dans son centre pour faciliter un courant d'air. Après s'être déshabillé, on passe dans un premier corridor d'une chaleur modérée, puis dans un autre qui se trouve placé à vingt pas plus loin, et qui forme un angle

droit avec le premier. La porte du premier se ferme, et on arrive enfin dans le lieu où sont placés les bains, les fumigations et les parfums, plus agréables les uns que les autres. Là on se ceint le corps d'une serviette, on se place, enveloppé d'un drap, dans le bain, la tête appuyée sur un coussin, et le corps dans la position la plus commode. Un esclave vient, un instant après, masser et frotter toutes les parties du corps, exercer doucement les articulations; il enlève après cela, avec des serviettes, cette espèce de pellicule épidermoïque qu'on observe, qui empêcheroit en quelque sorte l'effet heureux qu'on pourroit retirer des bains. Sortant ensuite du bain, on passe dans une autre salle destinée aux parfums et aux ablutions de savon, etc., après lesquelles l'esclave se retire. On se lave ensuite avec de l'eau chaude ou de la froide, selon qu'on le juge à propos. Quant aux autres préparations dont ils se servent, elles sont trop peu importantes pour nous y arrêter. Cette pratique s'appliquoit particulièrement à leurs hôtes. Qui n'a pas en effet appris la manière dont Télémaque fut reçu à la cour de Nestor, les soins de propreté, et les bains qu'on lui offrit,

préparés des mains mêmes de la belle Polycaste, les riches habillemens qu'il en reçut au sortir du bain, le traitement qu'il reçut avec Pisistrate à la cour de Ménélas, où les soins même les plus voluptueux ne lui furent pas moins prodigués ?

Sans parler des grands avantages que les Égyptiens retirent de pareils bains pour la peau, la propreté et les maladies vénériennes, les femmes y trouvent encore ceux de la volupté et de la douceur : aussi leur accouchement y est-il, d'après la remarque des médecins et des voyageurs les plus exacts, des plus heureux; plus rarement encore y voit-on régner les fièvres puerpérales.

Bains turcs.

Nous ne ferons ici qu'extraire ce qu'a pu publier le médecin Antoine Timoni dans une excellente *Dissertation sur les bains des Orientaux.*

Il y fait connoître la manière dont sont disposés ces établissemens, les maladies dans lesquelles ces bains sont employés, celles où ils peuvent être dangereux par les accidens

qu'ils peuvent produire ; en somme on y voit beaucoup de rapport avec ceux des Egyptiens, soit pour leur forme, soit pour leurs préparations, avec cette différence cependant (et cette remarque est essentielle) que les degrés de température n'y sont pas aussi bien ménagés, qu'on n'y rencontre pas le massage, les frottemens répétés. Le grand usage qu'en font les Turcs et leurs femmes est tel, que s'ils les rendent le plus souvent exempts des affections vénériennes, ils se trouvent exposés d'un autre côté à de nombreuses infirmités plus redoutables encore; ce qui ne balance nullement les avantages avec les inconvéniens qui peuvent en résulter. En effet, la foiblesse, les hémorrhagies, les phénomènes hystériques, une plus grande aptitude à contracter les maladies contagieuses, parmi lesquelles une des plus redoutables est la peste, les affections de poitrine, suites ordinaires de l'état d'adynamie auquel les entraîne l'abus mal entendu de ces moyens, ne sont-ils pas pour le médecin des motifs assez puissans, sinon pour en faire proscrire l'usage, du moins pour ne le permettre que sous la direction du médecin éclairé ?

Bains des Indiens.

Pour terminer enfin tout ce que nous avions à dire sur les bains considérés sous le rapport hygiénique, il nous reste à dire deux mots de ceux dont font usage les peuples de l'Inde, qui ont beaucoup de rapport avec ceux des contrées européennes.

Après avoir arrosé et lavé d'eau de fontaine ou de rivière tous les membres, on est introduit dans la salle des bains chauds, dont les degrés sont plus ou moins élevés. Là, un esclave étend sur une planche la personne qui se présente, répand sur sa tête et sur tout son corps de l'eau d'une chaleur supportable, puis masse, frotte, fait mouvoir et frappe assez fortement toutes les articulations, procède ensuite, ainsi qu'il est d'usage chez les Egyptiens, avec des serviettes, à l'enlèvement de cette couche comme épidermoïque que nous avons dit exister chez ceux qui usent des bains. Trois quarts d'heure s'écoulent à peu près dans ces préparations, au sortir desquelles le corps semble, au rapport de M. Anquetil, avoir acquis une nouvelle vie. Les femmes ne sont pas moins por-

tées que les hommes à user de pareils moyens, puisqu'elles y retrouvent les mêmes avantages que les femmes turques, la même volupté, et un peu moins d'inconvéniens.

ARTICLE DEUXIÈME.

Bains considérés sous le rapport médical.

§ Ier. *Opinions des Anciens.*

Si l'on parcourt les divers ouvrages d'Hippocrate, et de Galien, son commentateur, on ne tarde pas à s'apercevoir des erreurs dans lesquelles ils sont tombés l'un et l'autre, lorsqu'ils ont voulu raisonner sur l'effet des bains dans les circonstances maladives; et s'ils ont rencontré quelques cas où leur application a été assez heureuse, leurs idées, sous d'autres rapports, se sont souvent trouvées en opposition avec celles que nous fournissent aujourd'hui la physiologie, l'observation, et les connoissances chimiques, qu'ils ne possédoient pas comme nous.

Ce ne peut donc être que sous le rapport de l'état le plus simple de l'eau, de ses divers de-

grés de température, et sous celui hygiénique seulement, que les anciens ont pu paroître le plus exacts. Comment concevoir, en effet, qu'un bain qui humecte, rafraîchit, détend, provoque le sommeil, d'après ces deux auteurs précités, puisse ne pas convenir dans plusieurs affections nerveuses qui sembleroient le requérir ; que les maux de tête, par exemple, les épilepsies, les ulcères ne le requièrent pas aussi quelquefois, et que les maux d'yeux soient les principales affections qui en permettent l'usage ? Quelle conséquence encore tirer de ces idées émises par les mêmes auteurs sur l'effet prétendu des bains froids, lorsqu'ils leur attribuent des vertus qui ne peuvent être que relatives aux temps et aux circonstances où on les emploie ?

Celse, pour avoir été moins sévère qu'Hippocrate et son commentateur dans l'usage des bains, n'en a pas moins eu quelques idées fautives.

Pline, à qui l'on doit plusieurs écrits importans, a, dans son second livre, parlé des eaux de mer, de fleuve, de fontaine ; dans un autre, fait connoître celles dans lesquelles on distingue des propriétés de plus, relative-

ment aux milieux dans lesquels elles se trouvent au sein de la terre. On y remarque surtout cette réflexion importante, et qui prouveroit jusqu'à quel point les eaux peuvent être utiles, même plus qu'on ne se le persuade aujourd'hui; c'est qu'à son rapport, Rome, pendant plus de six cents ans, ne connut d'autre médecine que les bains; et lorsque les premiers médecins grecs y furent reçus, on ne mourut pas moins qu'on ne le faisoit auparavant; et la pharmacie distribuoit une abondance bien moins grande de remèdes qu'on n'avoit fait par le passé. Malgré que cette vérité ait passé en proverbe, que l'eau est l'agent essentiel, qu'elle guérit à elle seule plus de maladies que tous les autres moyens que l'art ait pu inventer, la matière médicale n'offre pas moins la même profusion de médicamens, plus dangereuse souvent qu'utile.

Au rapport de Savonarala, auteur d'un excellent Traité sur les bains et toutes les eaux thermales d'Italie, les Grecs faisoient un si grand cas des bains, qu'ils se persuadoient qu'ils étoient un des plus puissans moyens pour calmer les chagrins de la vie, et ne manquoient pas alors de les mettre à profit, lors

même qu'ils éprouvoient la moindre tristesse. Au milieu des erreurs que Savonarala a partagées avec Hippocrate et son commentateur, on ne laisse pas cependant d'admirer ses préceptes sur les bains composés, administrés dans les diverses circonstances de la vie et dans quelques états pathologiques. C'est ainsi, par exemple, qu'il conseille ceux dans lesquels entrent le vin, les plantes aromatiques, le lait, à ceux qui sont épuisés par l'âge ou par les plaisirs de l'amour, aux hétiques, etc., à ceux, en un mot, chez lesquels la prostration et l'état d'adynamie se font remarquer. On peut même dire que c'est un des hommes de ces siècles les plus reculés qui se soient le plus distingués par l'exactitude et la justesse des remarques qu'ils ont jointes à l'histoire qu'ils ont donnée des bains des anciens.

Il faut cependant avouer que, jusqu'aux médecins arabes, peu nous ont fourni d'excellentes données sur les bains médicamenteux.

Avicènes, l'un des médecins arabes les plus recommandables, conseilloit les bains dans l'enfance, avec les mêmes restrictions qu'Hippocrate. Mesué alloit plus loin, il les recom-

mandoit dans presque toutes les maladies, et leur donnoit des propriétés toniques, émollientes, aromatiques, etc., selon les cas, en y incorporant des plantes douées de ces mêmes propriétés; méthode qui, comme le dit fort bien M. Macquart, semble un peu trop abandonnée par les médecins modernes, qui n'apprécient pas assez les avantages qu'on peut en retirer dans la plupart des cas.

Oribaze, tout esclave servile qu'il étoit des préceptes de son maître, dont il n'osoit s'écarter, ne laisse pas néanmoins d'offrir quelques réflexions intéressantes sur les eaux ferrugineuses, qu'il recommande particulièrement dans les affections de l'estomac, du foie, etc.; mais peut-êtrea-t-il porté trop loin les avantages qu'on peut retirer des eaux gazeuses, qu'il croyoit bonnes dans toutes les maladies nerveuses.

Arétée de Cappadoce nous a laissé également quelques préceptes assez sages; c'est ainsi qu'à l'exemple des Grecs, cet auteur conseilloit les bains chauds contre la mélancolie, les eaux sulfureuses contre l'éléphantiasis, et généralement dans la plupart des névroses, des fièvres hectique, tierce, quarte, etc.

Aëtius, partisant sur-tout des bains chauds, les conseilloit, associés avec le vin, aux gens qui mènent une vie passive, aux vieillards. Il vante beaucoup les eaux ferrugineuses, sulfureuses contre les maladies de la peau, telles que la lèpre, la gale, le prurigo, les vives douleurs, les grandes incommodités du foie, de l'estomac, etc.; il n'insiste pas moins sur l'usage des bains froids chez les personnes fortes et d'une bonne constitution, dont il recommande l'immersion brusque et subite du corps, son frottement jusqu'à ce que la peau soit suffisamment échauffée, préparations qu'il faisoit ordinairement terminer par les onctions huileuses, etc. Chez les gens maigres, au contraire, il conseilloit d'abord les bains chauds, auxquels il faisoit bientôt après succéder les bains froids.

Enfin Sicus de Crémone, quoique le copiste et le compilateur de tout ce que les Grecs, les Romains et les Arabes avoient publié sur les bains, a donné quelques considérations importantes sur l'emploi de l'eau chaude dans les ulcères, dont il conseille le renouvellement fréquent, d'où dépend, selon lui, la plupart des cures.

Je ne finirois pas, si je voulois rapporter toutes les opinions des anciens sur l'usage de l'eau comme bain dans l'état morbide, et toutes les idées plus ou moins justes ou erronées qu'ils ont eues sur son effet dans les divers états où on peut la rencontrer : seulement je citerai l'opinion d'un des médecins les plus distingués des siècles modernes, Hoffmann, qui la regardoit comme un remède universel, parce que, selon lui, elle convient dans presque toutes les circonstances de la vie : il ajoutoit qu'elle pouvoit satisfaire à toutes les indications sous la direction d'un médecin habile.

§ II. *Opinions des Modernes.*

Il resteroit maintenant, pour achever toutes les considérations générales que présentent les bains, à examiner la manière dont on peut les employer pour l'économie animale vivante, les succès qu'on a pu ou qu'on pourroit retirer de leur application, les circonstances dans lesquelles les corps doivent se trouver pour y rencontrer un moyen utile, et en même temps un remède puissant, ce qu'on a pu faire jusqu'ici pour atteindre ce but, et ce que nous

pourroient fournir une connoissance plus étendue des bains médicinaux, tels ceux d'eaux minérales naturelles ou factices, en un mot les règles générales à observer soit avant, soit après les bains, etc.

En suivant, dans l'ordre que je viens de tracer, toutes les considérations nécessaires, sans doute qu'outre le défaut commun de répéter souvent ce que tant d'autres ont quelquefois mieux dit, je ne ferois qu'étendre l'article, sans ajouter davantage à l'intérêt; ces considérations d'ailleurs m'entraîneroient beaucoup au-delà des bornes que je me suis prescrites; d'un autre côté, le temps ne me permettant pas de faire toutes les recherches qu'elles pourroient mériter, on ne devra dès-lors s'attendre qu'à une exposition succincte et rapide des objets y relatifs, ou, pour mieux dire, qu'à leur énoncé, afin d'arriver plutôt aux applications et aux usages qu'on peut faire généralement de l'eau dans les diverses maladies.

La première des considérations doit donc s'étendre sur l'état de la peau, la force des individus, leur tempérament, leurs habitudes, les climats, l'état des fonctions cutanées, soit sous le rapport de l'exhalation, soit sous celui

de l'absorption, les divers degrés de température de l'eau qu'on emploie pour les bains, leur état de simplicité, celui de composition, l'état sain ou pathologique de ceux qui en usent, les espèces de maladies qui les requièrent, celles qui les contre-indiquent, enfin les saisons et le temps où on doit les prescrire.

Qui ne peut en effet juger, d'après l'aperçu que nous avons donné des bains en usage chez les nations anciennes et modernes, de l'effet nuisible ou avantageux qu'on peut en retirer, et de l'importance de ces considérations ? Ceux d'ailleurs qui voudroient avoir à ce sujet de plus amples détails, pourront consulter les ouvrages de Maret, Raymond, et en dernier lieu de Macquart (1); les observations de Sanctorius, Dodart, Keil, etc. Il nous suffira de dire que l'état des bains doit toujours se trouver en rapport avec celui de l'atmosphère et de l'individu qui en use. On sait que l'homme dans l'état sain fait élever à trente-un, trente-deux degrés la liqueur du

---

(1) L'ouvrage de ce dernier offre en résumé tout ce qu'ont publié sur les bains les meilleurs auteurs, et les historiens les plus distingués de tous les temps.

thermomètre ; que l'homme malade la fait élever à trente-six et trente-sept ; que jamais l'homme, à moins de maladie, ne perd cette proportion de chaleur, c'est-à-dire qu'il se maintient toujours au même état, quel que soit le milieu dans lequel il se trouve placé (ce qui pourtant souffre quelques exceptions), changemens dont on peut s'assurer par l'état du pouls, qui, suivant Macquart, est la boussole de la régularité et de l'irrégularité de la santé. Il prétend que dans un homme sain, de moyenne taille et de moyen âge, il doit être de soixante à quatre-vingts pulsations par minute ; que dans la fièvre il va quelquefois à cent vingt et plus, et alors la chaleur animale diminue à proportion que la vîtesse du pouls augmente. Il résulte, d'après le même auteur, de ce qui vient d'être dit, que le corps humain présente une machine dont toutes les parties correspondent entre elles par la sympathie des nerfs, la circulation du sang et celle qui résulte de la continuité et de l'étendue du tissu cellulaire, dont les ressorts sont susceptibles de différens degrés de tension et de relâchement. On sent, d'après cela, que le bain est un des moyens que l'art doit em-

ployer avec plus de succès pour entretenir l'ordre, l'harmonie et l'équilibre dans un composé aussi susceptible de se déranger.

La connoissance des qualités sensibles de l'eau, n'est pas moins utile que celle des propriétés qui tiennent et à sa force d'adhésion, sa pénétration, sa vertu dissolvante, et à sa chaleur absolue, qui toutes sont en raison des milieux dans lesquels elle se trouve. On sait que le poids de l'eau sur le corps d'un homme qui y est plongé jusqu'au cou, et d'une taille de cinq pieds quatre pouces, est de 30,720 livres, ce qui peut encore varier selon les substances dont se charge l'eau. On sait de plus que l'action de la chaleur est huit à neuf cents fois plus grande sur l'économie qu'une semblable action de l'air, à raison de leur gravité spécifique; que les corps qui y sont plongés acquièrent et plus de poids et plus d'humidité.

Malgré la sévérité que je me suis imposée de ne passer que rapidement sur les objets qui terminent les considérations générales sur les bains, en les indiquant pour ainsi dire, cependant je ne peux taire ici les phénomènes que les bains produisent sur les corps vivans quand on les y plonge, phénomènes qui ont

été observés par le docteur Macquart et autres médecins non moins recommandables, lors des expériences qu'ils ont eu occasion de faire à ce sujet.

Dans le bain froid, le corps de l'homme éprouve un resserrement universel, il pâlit, ses lèvres deviennent livides, la respiration difficile, sa tête s'embarrasse, un tremblement convulsif agite sa mâchoire et ses membres; son pouls se concentre, devient petit, irrégulier; un froid mortel semble s'emparer de lui, et sa mort est presque inévitable s'il est foible ou s'il y reste long-temps.

Le contraire se fait remarquer chez l'homme robuste qui ne fait pour ainsi dire que s'y plonger; ses membres acquièrent de la force et la transpiration se rétablit.

Dans le bain tiède l'état est intermédiaire; tous les organes s'en trouvent bien, le pouls augmente, etc.

Dans le chaud, au contraire, dilatation, augmentation de la circulation, accélération des battemens, leur irrégularité, état de sécheresse, soif ardente, et par suite tous les autres symptômes de l'inflammation.

« C'est principalement par sa pesanteur et

sa froideur, dit Macquart, que l'eau agit dans le bain froid ; les vaisseaux extérieurs, comprimés par le poids que l'eau ajoute à celui de l'air, eussent résisté à la dilatation qu'éprouvoit le sang qui y étoit poussé; forcé alors en quelque sorte de refluer, il s'est opposé à l'abord de celui qui le suivoit : la résistance augmentée, le mouvement de la colonne du sang a été retardé, le cœur a eu de la peine à chasser celui qui y abordoit, les systoles n'ont pas eu tout l'effet qu'elles devoient produire; le froid d'ailleurs, par l'absorption des *particules ignées*, a condensé les solides et les fluides, et a augmenté la résistance que les vaisseaux opposoient au cours du sang. De là la pâleur du visage, ce resserrement intérieur, ces frissonnemens, ces tremblemens convulsifs, la difficulté de respirer, les douleurs de tête, la concentration du pouls, etc. ». Mais que peut signifier, pour un homme qui est au courant de la science, cette expression de *particules ignées* dont se sert M. Macquart? ce langage est-il admissible à une époque si glorieuse par la régénération de la chimie?

Bains chauds ; leur utilité.

C'est plus particulièrement dans les maladies cutanées, lors sur-tout que l'humeur a besoin de trouver par la peau un moyen d'être évacuée, chez toutes les personnes douées d'un tempérament nerveux, sec et chaud, sujettes aux inflammations, aux affections hystériques, etc., lors sur-tout des spasmes et des mouvemens convulsifs auxquels elles se trouvent exposées, que les bains chauds, à un degré modéré, peuvent trouver leur application. On pourroit y joindre, et avec succès, quelques décoctions de son, de plantes émollientes, aromatiques, etc., selon que le juge le médecin éclairé qui en dirige l'application.

Je ne parlerai pas des préparations qu'ils exigent quelquefois, telles les légères saignées, locales ou générales, les boissons, etc., ce qui rentre plus spécialement dans l'ordre du traitement de la maladie qu'on observe. C'est sur-tout dans les petites-véroles dont les éruptions étoient ou fâcheuses ou tardives, ou qui s'annonçoient par des phénomènes nerveux très-graves, qu'Huxham, Rhasès, Sydenham et Boerhaave faisoient usage des bains chauds

à un degré modéré. Ils l'employoient avec autant de succès dans la douleur qu'on remarque lors des coliques d'estomac et des intestins, qui, pour le plus souvent, reconnoissent pour cause principale le froid des pieds et des mains, leur humidité. L'expérience, en effet, a prouvé aux mêmes médecins qu'il n'étoit pas moins important de faire usage des bains émolliens dans lesquels entrent quelques préparations opiacées, contre la passion iliaque ou l'inflammation des intestins. On connoît tous les avantages qu'en retiroit Hippocrate dans ces maladies qui reconnoissent pour cause la suppression des lochies, l'inflammation de la matrice, en un mot dans la plupart des péritonites, etc., etc.

Il est bon d'observer que, pour qu'un bain soit réputé chaud, il ne doit pas être au-dessous de trente-un degrés, ni au-dessus de trente-trois, pour éviter une trop grande pléthore et ses suites.

Le bain tiède est depuis vingt à vingt-cinq degrés : il est plus émollient, humectant et rafraîchissant que le chaud, et se rapproche beaucoup plus de la température du sang.

Bains froids ; leurs avantages.

On doit s'être déjà aperçu, par l'histoire que nous avons donnée des bains en général, des nombreux avantages dont peuvent être susceptibles de semblables moyens.

Leur premier effet est, comme nous avons eu occasion de le remarquer déjà, de concentrer le système des forces, d'augmenter l'énergie des solides, et de condenser en quelque sorte les fluides.

Tissot, dans ses *Essais de pratique*, en a fait ressortir tous les avantages ; c'est ainsi qu'il conseille, dans les cas de paralysie chronique, les immersions rapides et brusques dans les eaux de mer des membres qui en sont affectés, qu'il indique les mêmes moyens, associés aux mercuriaux, contre l'hydrophobie, etc.

Ils ne sont pas moins utiles dans les cas d'engorgemens chroniques, pourvu toutefois qu'on use de ménagement et de précaution dans leur administration ; et on peut même dire que s'ils n'ont pas toujours produit des résultats avantageux, les heureux effets qu'on en a quelquefois retirés feront toujours pencher la balance en leur faveur.

Quant aux circonstances et au temps où on doit les employer, c'est en général au médecin qu'il appartient alors de décider. Tantôt ils doivent précéder, tantôt suivre l'usage des bains chauds.

Les docteurs Lieutaud et Marteau employoient avec un grand succès l'eau froide avec les solutions d'ammoniaque contre les hémoptysies, en les appliquant au scrotum. Qui ne connoît pas aussi les heureux effets qu'on peut retirer des mêmes moyens dans les entorses, les ankyloses et autres maladies de ce genre, ainsi que dans les engorgemens scrophuleux, etc.?

Je termine ici tout ce qui est relatif aux bains, bien persuadé qu'on eût pu donner quelque chose de plus intéressant sur un sujet qui semble tant offrir sous le rapport de l'observation et de l'expérience. Si j'ai gardé le silence sur les bains plus composés, c'est que j'ai pensé qu'ils pouvoient présenter de nouveaux sujets d'expériences, et que de même que je me suis privé de m'étendre sur les eaux minérales en particulier, de même je me suis cru en droit d'observer la même marche dans l'exposition des bains.

CHAPITRE TROISIÈME.

Considérations sur les effets immédiats de l'Eau prise intérieurement.

Bientôt après que l'on a bu de l'eau froide, on a la sensation d'une chaleur agréable dans l'estomac : si cependant l'eau a été très-froide, ou qu'elle ait été portée à l'état de glace, elle cause alors une impression désagréable mais momentanée; en même temps il se fait une contraction spasmodique de la peau, mouvement de réaction qu'on ne peut expliquer que par la sympathie qui lie l'estomac avec ce dernier organe ; mais à cet état succède, peu de temps après, le relâchement des mêmes parties affectées.

La transpiration devient alors plus abondante, et la sueur, qui n'avoit été que momentanément supprimée, se rétablit. Ces phénomènes peuvent très-bien être aperçus chez celui qui, pris d'une chaleur considérable, fait usage de boissons rafraîchissantes.

Le même mouvement de réaction se fait remarquer, après une boisson froide introduite dans l'estomac, entre cet organe et les uropœtiques : dans l'instant même où l'eau arrive dans l'estomac, on sent une irritation au rein, et on est pressé par une envie d'uriner, qui néanmoins ne peut être satisfaite dans le moment, mais bien l'instant d'après.

Voici donc une suite d'action et de réaction manifeste entre les émonctoires du corps humain et l'estomac qui a reçu une boisson froide. Ce qui a été dit de la transpiration cutanée peut également s'appliquer à l'exhalation pulmonaire.

Ces mouvemens intérieurs très-réels, avoués de tous les physiologistes, et qui ne ressemblent pas mal, en quelque sorte, à un accès de fièvre intermittente instantanée, n'en sont pas plus faciles à expliquer. Tous les médecins conviennent de la sympathie qui lie toutes ces parties entre elles; mais faut-il admettre, avec quelques-uns d'eux, une contraction de la peau à la suite d'un stimulus exercé sur les nerfs? ou bien faut-il croire, avec d'autres, aux courans de force et d'action voyageant avec une rapidité étonnante, quittant brus-

quement la surface du corps pour venir au secours de l'estomac en souffrance? Doit-on encore penser, avec Brown, que le froid est un stimulus négatif qui, en enlevant le calorique de l'estomac, fait que celui de la périphérie se porte en dedans pour se mettre en équilibre, d'où il suit, d'après cet auteur, que, faute de ce principe expansif, la partie qui en est privée se resserre et revient sur elle-même?... Nous aurons occasion de revenir par la suite sur ces différentes explications.

Tous ces phénomènes décrits à l'occasion de l'eau froide, n'ont pas lieu après l'usage d'une boisson tiède ou chaude, à moins que le degré de cette dernière ne soit trop élevé; mais dans le cas le plus ordinaire, point de contraction ni de spasme aux parties qui sont en rapport de sympathie avec l'estomac, mais augmentation de l'exhalation cutanée et pulmonaire, ainsi que de la sécrétion de l'urine, qui est ordinairement très-aqueuse, et coule bientôt après la boisson prise. A cette occasion, on ne doit pas passer sous silence une sensation particulière qu'éprouve l'estomac lorsque la boisson n'est que tiède ou tant soit

peu chaude, c'est celle d'une envie de vomir, qui se termine fort souvent par un vomissement effectif de tout ce qui est contenu dans l'estomac, phénomène qui a porté les médecins à ranger l'eau tiède dans la classe des vomitifs, et dont j'aurai occasion de parler plus bas.

ARTICLE PREMIER.

Vertus générales de l'Eau.

Si nous consultons les livres de médecine-pratique et de matière médicale, nous trouvons l'eau simple sous les titres généraux de *roborant*, d'*astringent*, de *délayant*, de *sédatif*, de *rafraîchissant*, de *diurétique*, d'*émollient*, de *vomitif*, etc., vertus dont la plupart dépendent, non de l'eau elle-même considérée comme fluide, mais bien du différent degré de sa température, conséquemment du plus ou du moins de calorique qui lui est uni.

La vertu tonique appartient à l'eau froide; c'est par elle que les forces vitales sont exaltées, en ce qu'elle enlève aux corps l'excé-

dent de calorique qui, comme stimulus actif, les avoit affoiblis, en épuisant la somme de forces dont ils étoient pourvus. Elle augmente donc les forces, et avec elles la contractilité de la fibre, qui n'est qu'un de ses effets : de là suit un accroissement d'action et de réaction des organes solides sur les fluides, conséquemment plus de vigueur et d'énergie dans toutes les fonctions.

Une vertu très-analogue et liée à celle-ci, dont elle semble n'être qu'une modification, est celle qui dépend encore d'un certain degré de froid; je veux parler de la vertu astringente : c'est celle que les chimistes ont cru pouvoir expliquer d'une manière satisfaisante, en transportant sur le corps vivant tous les phénomènes que le chaud et le froid produisent sur les corps morts; c'est, selon eux, le calorique, comme principe expansif, logé dans les interstices de la matière, ou, si l'on aime mieux, le calorique spécifique des corps, qui est diminué ou tout à fait enlevé; de là le rapprochement des molécules qui étoient éloignées, le raccourcissement et la diminution de volume de la partie qui s'en trouve privée, phénomène qu'on peut fort bien re-

marquer dans ce qu'on appelle *constriction*. Cette vertu, quelle qu'elle soit, augmente la cohésion de la fibre ; et comme celle-ci est dans un certain rapport avec la force vitale, cette dernière doit donc, sous ce point de vue, être exaltée : plus de différence dès lors entre la vertu astringente de l'eau froide et la roborante.

L'usage continué de l'eau froide peut, par suite, émousser la sensibilité, et diminuer singulièrement les forces de l'individu, en usant la majeure partie de celles inhérentes à la fibre ; et c'est sous ce rapport que ce fluide peut être regardé comme sédatif, quoique la vertu calmante appartienne plus particulièrement à l'eau chaude ; cependant, comme nous l'avons remarqué ailleurs, ce dernier effet ne suit pas immédiatement l'ingestion de l'eau froide.

Quant à la propriété rafraîchissante qu'on lui a attribuée, elle ne peut être révoquée en doute ; et si son effet principal réside dans le degré de température qu'il faut qu'elle ait pour être roborante, elle n'agit pas moins par sa fluidité et sa quantité sur les solides et les fluides, auxquels elle donne, aux uns plus

de souplesse, aux autres plus de fluidité pour parcourir les premiers, en s'incorporant avec eux. Cette explication semble plus raisonnable que celle qu'on pourroit tirer des phénomènes chimiques qu'on a cru découvrir et reconnoître dans les corps vivans.

L'eau chaude possède, outre la qualité que nous venons de lui assigner, celle émolliente. C'est par elle que toutes nos parties acquièrent plus de souplesse, que les inflammations et leurs principaux symptômes, particulièrement la douleur, sont appaisés. La circulation des fluides s'opère avec plus de facilité; et, comme le premier effet de la chaleur est de dilater les parties, c'est aussi par ces espaces que parviennent les particules aqueuses; il s'en suit également qu'elle doit relâcher ces mêmes organes; de là les propriétés anodines, résolutives, délayantes, relâchantes : c'est ce qui est prouvé et confirmé par l'expérience de tous les temps. Les émolliens aqueux en général agissent sur les solides en les humectant et les relâchant; ils calment l'irritation et la tension des fibres nerveuses; mais si les émolliens rendent les fibres plus souples et plus extensibles, ils doivent aussi

rendre les vaisseaux plus flexibles et plus dilatables, lesquels de leur côté doivent alors céder à l'impulsion des liqueurs retenues dans leurs extrémités ou ralenties dans leur cours, qui, en dilatant le diamètre de ces vaisseaux, doivent rentrer dans les voies de la circulation.

Tous ces effets sont donc déterminés d'un côté par l'état de la chaleur modérée de l'eau, de l'autre par la quantité de véhicule qu'elle-même fournit aux parties; aussi les tisanes, les eaux minérales, les bains, etc., nous offrent-ils sous ces rapports de grands avantages pour l'économie animale vivante.

C'est également à ces mêmes propriétés que l'eau doit ses vertus diurétiques et diaphorétiques, en augmentant et en délayant la masse des humeurs, en stimulant les organes de la circulation par sa seule présence, en détruisant enfin le spasme qui affecte les voies urinaires ou l'organe cutané : elle donne par là plus de facilité et d'aisance pour les sécrétions qui s'y exécutent.

J'ai déjà indiqué plus haut l'effet singulier que l'eau chaude produit sur l'estomac, soit qu'elle agisse directement sur cet organe ou sur ceux avec lesquels elle sympathise. Il s'agit

maintenant de considérer l'eau comme agissant spécialement sur l'estomac, et produisant le vomissement dans différentes circonstances maladives.

Une grande quantité d'eau tiède avalée et reçue dans l'estomac, peut distendre cet organe au-delà de sa capacité naturelle; cette extension que souffrent avec peine les fibres musculaires, devient pour elles un stimulus qui les sollicite à se contracter pour vaincre l'obstacle qui les gêne. C'est ainsi que de tout temps on a expliqué ce phénomène; c'est aussi de cette manière qu'il se fait et qu'on l'observe dans beaucoup de cas. Qu'on considère en effet l'homme dont l'estomac se trouve plein outre mesure d'alimens et de boisson; si la digestion se trouve difficile par cela seul que les fluides qui doivent pénétrer les alimens ne peuvent y parvenir, ou que l'estomac ne puisse convenablement et par un simple mouvement tonique agir sur ces mêmes substances qui l'y sollicitent, on verra alors cet organe, par un mouvement comme spontané, réagir fortement sur eux et s'en débarrasser en peu de temps. Cette action, qu'on peut à juste titre appeler *antipéristaltique*, peut être égale-

ment déterminée par le lait, les huiles prises en abondance.

Quoiqu'il soit très-vrai qu'une quantité d'eau tiède introduite dans l'estomac distende cet organe et excite par là ses contractions, il n'est cependant pas moins certain que l'eau tiède affecte seulement par sa température la sensibilité propre de l'estomac d'une manière particulière, au point qu'il ne faut souvent qu'une petite quantité de ce fluide pour produire le vomissement, sur-tout chez les personnes délicates et nerveuses.

Nous observons cet effet singulier de l'eau chaude encore plus manifestement dans les cas où l'estomac se trouve déjà désagréablement affecté par la présence d'un vomitif pris auparavant; une petite quantité d'eau chaude suffit alors pour augmenter l'effet du remède, ce qui n'auroit pas lieu par l'usage d'une boisson froide ou autre. C'est donc cette propriété particulière qui a fait classer l'eau tiède parmi les doux vomitifs, et qui la fait administrer dans plusieurs maladies.

On a encore élevé la question de savoir si l'efficacité des tisanes et des boissons copieuses dépend de la quantité d'eau simple ou des par-

ties médicamenteuses hétérogènes qui lui adhèrent. Comme cette question tient aux vertus générales de l'eau, c'est ici le lieu d'en parler.

Les tisanes sont des infusions ou de légères décoctions de plantes, de feuilles, de racines, de graines, etc., faites dans l'eau, pour servir de boissons ordinaires au malade. Ces boissons doivent donc tenir leur force et leur efficacité des diverses substances qui y sont contenues, ou des sucs dont elles se sont imprégnées : c'est dans la vue de tirer parti de ces dernières qu'on les prescrit. On ne peut pas nier que l'eau ne soit ainsi rendue médicamenteuse, et ne participe de la vertu des substances avec lesquelles on l'aura unie. Si la tisane est faite selon les règles, et appliquée aux circonstances qui la requièrent, on auroit alors tort de croire qu'ainsi préparée elle puisse manquer son but.

Mais faut convenir que, d'un autre côté, on va trop loin si l'on regarde ces boissons comme le remède principal, et que dans les maladies sérieuses on veuille qu'elles fassent tous les frais de la cure. Il y a sans doute des maladies qu'on guérit avec les boissons prises en abondance, mais ces maladies sont ordinairement de la classe des aiguës, dans lesquelles il ne s'agit

pour la plupart, que de modérer les symptômes et de tempérer la trop forte réaction des forces vitales ; et c'est vraisemblablement dans ces cas que les tisanes agissent par la vertu délayante, atténuante, rafraîchissante de l'eau commune.

Quant aux maladies de longue durée, il n'y a pas lieu de croire que ces boissons y soient d'une efficacité bien marquée, et il n'est guère permis de croire non plus qu'une aussi petite quantité de principe extractif, noyée dans une grande quantité d'eau et fournie par des plantes mal recueillies, mal soignées et mal séchées, soit en état de rendre à un système déjà affoibli par la maladie autant que par sa durée, jeté dans la prostration, son ton et sa force première, de changer la dyscrasie des humeurs, et de lever des obstructions invétérées qui affectent des viscères essentiels à la vie.

Gardons-nous donc de faire consister le principal traitement des maladies chroniques dans l'usage des tisanes et des boissons ; la vertu étrangère qu'empruntera l'eau sera trop foible et trop impuissante pour combattre la maladie, et l'action de ces boissons sera en raison de la quantité d'eau qu'on aura prise, autant que des propriétés qu'on connoît à

celle-ci. Elles sont bonnes à favoriser et à aider l'effet des moyens plus énergiques, mais il ne convient pas d'en faire la base d'un traitement long et suivi. Au reste, il en est des tisanes comme de la plupart des eaux minérales ; il existe de ces dernières qui doivent manifestement leur efficacité aux vertus médicamenteuses de l'eau simple.

M. Coze, professeur distingué de clinique interne à l'école de médecine de Strasbourg, s'est convaincu de cette vérité par un grand nombre d'observations dans lesquelles il a trouvé que les eaux minérales les plus accréditées de la province de Gascogne, ont été employées, sans le moindre succès, dans les différentes maladies chroniques, dans lesquelles on les vantoit cependant comme la seule et unique ressource.

ARTICLE DEUXIÈME.

Emploi de l'Eau dans les différentes maladies.

D'après ce que je viens de dire de l'eau et de ses vertus générales sous le rapport de ses

divers degrés de température, il n'est pas fort difficile de fixer les indications générales qui exigent son emploi. Connoissant les qualités roborantes, rafraîchissantes, astringentes de l'eau froide, cette boisson conviendra dans tous les cas où il s'agit de relever ou d'exalter la force, le ton et la contractilité de la fibre, de combattre la laxité des solides, de produire le resserrement et la diminution du volume d'une partie; d'arrêter les sécrétions et les excrétions immodérées, de forcer les organes creux à se contracter et à diminuer leur capacité, de tempérer enfin un trop grand degré de chaleur, etc.

On fera au contraire usage de l'eau tiède ou chaude lorsqu'il faudra combattre une trop grande exaltation des forces vitales accompagnée de tension et de rigidité dans la fibre; lorsqu'il s'agira également d'émousser la trop grande sensibilité, soit générale, soit partielle, d'un organe, ou de rétablir ou d'augmenter des excrétions supprimées ou diminuées. On la préfèrera enfin dans tous les cas où il est instant d'appaiser des douleurs, de lever des spasmes, ou d'exciter, en un mot, un doux vomissement.

Voyons maintenant les indications spéciales d'après les maladies individuelles.

Emploi de l'eau dans les maladies aiguës.

Dans toutes les fièvres en général, de quelque nature qu'elles puissent être, l'usage des boissons aqueuses est indiqué. Soit qu'on veuille éloigner la cause stimulante par les voies de la transpiration, soit qu'on veuille tempérer et affoiblir l'irritation trop active d'un stimulus contenu dans les premières voies, par exemple dans les fièvres rémittentes gastriques continues, soit qu'on ait alors intention de modérer ou de suspendre la réaction fibrilaire, soit enfin qu'on travaille à corriger l'anomalie de la force en cherchant à rétablir l'ordre naturel des fonctions digestives, son emploi ne peut alors offrir que d'heureux résultats.

On conseillera donc son usage dans presque toutes les périodes de la fièvre; on la donnera froide et comme rafraîchissante dans tous les cas où, par la circulation accélérée, la chaleur du corps est considérablement augmentée; mais on fera en même-temps attention si cette

chaleur n'est pas suivie d'un état d'érétisme et de spasme; car alors l'eau tiède, quoique moins rafraîchissante, auroit sur la froide un avantage supérieur, en ce qu'elle rempliroit plusieurs indications nécessaires dans ces divers états.

Dans les cas où, pendant une fièvre continue, un organe paroît être spécialement affecté, il ne conviendroit pas non plus de faire usage d'une boisson aqueuse froide; quel que soit le degré de chaleur auquel le corps est porté; en insistant sur son usage on courroit risque d'occasionner des stases, des obstructions.

Du reste les boissons abondantes sont toujours avantageuses lorsque la fièvre est causée par l'embarras des premières voies; elles auront d'autant plus de succès que leur effet sera soutenu par un vomitif, et qu'on les continuera plus ou moins de temps, selon que les cas le requièrent, à moins qu'ayant à redouter l'effet dangereux des médicamens trop énergiques, l'eau puisse suffire et déterminer tout l'effet qu'on pouvoit attendre de ces autres moyens; circonstances qui, pour le dire en passant, sont excessivement rares, à moins que les

indications ne soient pas bien prononcées. Dans la période de la coction et de la crise, ses avantages ne sont pas moins réels ; elle favorisera les mouvemens et les efforts salutaires de la nature sans les troubler, déterminera l'évacuation des matières alvines, ainsi que les fonctions de l'organe cutané et des organes rénaux qui, le plus souvent, sont les signes d'une bonne crise.

Il est cependant un cas où l'usage de l'eau froide peut avoir un succès non moins marquant que dans les circonstances précédemment relatées, même dans cette dernière période de la maladie, c'est celui où, dans les fièvres ataxiques, les forces vitales sont si abattues ou plutôt déprimées, que la crise ne peut pas se faire sans le secours de l'art, et où les toniques, les stimulans sont principalement indiqués. Nous aurons occasion néanmoins de faire remarquer que ce moyen n'est pas toujours le plus efficace, et qu'on peut tirer un plus grand avantage, dans ces cas là, du vin et de ceux dont le principe est plus actif et plus soutenu que ne peut l'être l'eau, qui se perd avec son degré de froid.

Je pourrois multiplier les exemples et prou-

ver que, dans beaucoup d'autres espèces de fièvres, l'eau peut avoir des succès non moins constans; il me suffit, je pense, de l'avoir prouvé dans certaines, pour me dispenser de les démontrer dans toutes. Cependant, comme il en est quelques-unes de nature particulière dans lesquelles l'eau a été employée de préférence, et souvent comme remède, telle cette espèce de fièvre à laquelle les anciens ont donné le nom de *causus* ou *fièvre ardente*, il ne paroîtra pas inutile de donner à cet article un peu plus d'étendue pour fonder nos principes.

Dans cette espèce de fièvre, Galien (1) a fait boire aux malades l'eau froide avec le plus heureux succès. Celse (2) veut aussi qu'on se serve du même moyen, que le malade boive au-delà de sa soif, qu'ensuite il se couvre chaudement et qu'il essaye de dormir : il assure qu'une forte sueur viendra s'établir pendant le sommeil, et enlèvera promptement la maladie; mais il ajoute ce que nous avons déjà remarqué plus haut, qu'il ne faut pas

(1) *De simpl. med. fac.*, cap. 30.

(2) Lib. 3, cap. 7.

qu'il existe, avec la chaleur, des douleurs et des embarras dans la région précordiale.

Une autre espèce de fièvre dans laquelle l'eau froide, sagement administrée, est éminemment salutaire, est la fièvre adynamique (putride des anciens). Ici les forces vitales sont tellement abattues et déprimées, que les affinités chimiques et les décompositions semblent prendre le dessus et s'emparer de la matière organique; la décomposition de toutes les parties, et sur-tout des fluides, est sur le point d'avoir lieu ou a déja commencé. C'est alors que l'eau froide fait souvent des miracles: par une impression subite, elle agit énergiquement sur les nerfs, rétablit leur fonction en quelque sorte engourdie; par sa vertu astringente elle augmente la cohésion diminuée des fibres, rappelle et rétablit le système des forces prêt à s'éteindre, diminue en un mot le degré de chaleur en la concentrant vers les organes essentiels à la vie. Dans la plupart des cas, les malades la demandent avec instance, et Richter (1), qui leur a toujours cédé, assure n'avoir jamais eu à s'en repentir.

---

(1) *Opuscul.*, tom. 2, pag. 28.

Nicolas (1) la conseille également, et Swiéten (2) lui-même persuade que, hors le cas où l'on en abuseroit par un usage immodéré, elle ne pourroit qu'être fort avantageuse : il s'appuie même de l'autorité de Sydenham. On trouve encore un exemple cité par Lamarque (3) de l'effet salutaire de l'eau froide dans un cas de fièvre gastro-adynamique, dans lequel le quinquina et l'acide sulfurique furent inutilement employés.

On trouve dans l'ouvrage de Sarcone (4) plusieurs observations, desquelles il résulte, qu'après avoir fait préalablement une saignée, l'eau la plus froide a été donnée avec le plus grand succès dans une péripneumonie chronique, avec un mélange de glace et de quinquina. Mais je pense que ce remède ne peut être utile que dans les premiers temps de l'inflammation, lorsqu'elle ne fait pour ainsi dire que de naître, et qu'elle se trouve fixée à un organe particulier : dans tous les autres

(1) *Maladies épidém. du Dauphiné.*

(2) *Comment. in Boerh.*, t. 2, aphor. 640, 743.

(3) *Journal de Méd., Chir. et Pharm.*, janvier, mars 1786.

(4) *Istar, del Malatt., Map.*

cas il pourroit être nuisible et dangereux, en ce qu'il augmenteroit encore l'état d'irritation, qui est déjà à un degré assez élevé, et que, loin alors de produire une révulsion favorable, l'eau ne pourroit, au contraire, que contribuer à lui donner plus d'empire. Hippocrate avoit fort bien reconnu cette vérité, car il dit (1) que le froid augmente singulièrement l'inflammation, sur-tout celle des poumons, et que les suites en sont, pour l'ordinaire, l'hémoptysie, l'augmentation des douleurs, et même quelquefois une suffocation mortelle.

Mais si l'eau froide ne convient guère dans la maladie dont nous parlons, si son usage est même dangereux et nuisible, il n'en est pas de même de l'eau à une température plus élevée, savoir, de la tiède ou de la chaude; celle-ci remplit les principales indications que nous avons en vue dans le traitement des maladies inflammatoires; elle diminue le ton et la contractilité des fibres motrices, et les relâche; elle rend en même temps aux humeurs les parties aqueuses dont la circulation

(1) *Aphor.*, sect. 8, § 24.

accélérée et la chaleur fébrile les ont privées. Baglivi (1) recommande, sur-tout dans l'inflammation de poitrine, l'usage fréquent des boissons chaudes : il dit avoir vu des malades qui, étant sur le point de suffoquer, furent sauvés en peu de temps par l'usage de boissons chaudes souvent répétées. Il est évident qu'avec ces moyens la saignée générale ou partielle ne doit pas être négligée.

La petite-vérole nous offre un exemple du bon effet dont est suivi le régime rafraîchissant employé dans cette maladie. Depuis qu'à l'exemple des meilleurs praticiens, de Sydenham en particulier, les médecins ont abandonné l'usage souvent funeste des échauffans dans la variole, et qu'ils ne craignent plus l'accès de l'air libre et les boissons aqueuses froides, la maladie n'a plus le même degré de malignité, et n'est plus aussi mortelle dans les régions situées entre les tropiques, comme l'observe le docteur Wright (2); et Rhasès, le premier auteur qui nous ait donné une description complète de la petite-vérole, insiste

(1) *Prax. med.*, lib. 1, pag. 35.

(2) Lond. M., janv., vol. 7, p. 2.

sur l'usage de l'eau froide prise intérieurement et dans le plus fort de la chaleur. Nous sommes à même d'observer tous les jours les succès dont cette méthode est ordinairement suivie.

Que doit-on penser de l'emploi de l'eau froide dans la cure des affections catarrhales? Anciennement on suivoit dans leur traitement la méthode échauffante : on s'est servi des diaphorétiques les plus forts et long-temps prolongés. De nos jours, on est tombé dans un excès contraire; on a recommandé l'usage de l'eau froide comme médicament interne et externe..... Demonéta, après s'être convaincu que le froid ne peut pas être la cause des maladies catarrhales, a essayé de traiter avec l'eau froide un rhume dont il fut attaqué lui-même pendant un hiver. Il ne se contenta pas d'en boire, mais il s'en lava le visage et en inspira par le nez : de cette manière il guérit, dans l'espace de deux ou trois jours, du rhume et de la toux dont il étoit affecté. On trouve encore des exemples du régime froid dans Baldinger, et Tissot (1) le recommande particulièrement.

---

(1) *Avis au Peuple*, t. 1.

Malgré tous ces exemples, je crois qu'il faut en venir à l'opinion du célèbre Selle, manifestée dans sa *Médecine clinique* (1). « Le régime chaud et l'abus des boissons chaudes, dit cet habile médecin, prédisposent aux maladies catarrhales, tandis que l'usage interne et externe de l'eau froide fortifie le corps et le rend insensible aux impressions de l'air et du froid ». Mais on a confondu les moyens prophylactiques avec les moyens curatifs. Par le moyen du froid on peut bien couper un catarrhe, mais rarement peut-on le guérir : ce même raisonnement s'applique à la dysenterie.

Cœlius Aurelianus conseille l'usage de l'eau froide, prise intérieurement et par intervalle, dans cette espèce de fièvre désignée par les auteurs sous le nom de *cholera morbus*. Alexandre de Tralles est du même avis, et défend, avec raison, son usage extérieur ; mais il ajoute que ce remède n'est proprement indiqué que lorsque les matières bilieuses contenues dans les premières voies sont évacuées, que le malade est tourmenté de la soif et qu'il en a tous les phénomènes.

---

(1) Page 143.

Quel est l'usage de l'eau dans cette maladie aiguë que l'on a regardée et que l'on regarde encore de nos jours comme incurable, dans cette affection cruelle qui semble nous assimiler aux bêtes les plus féroces, qui éteint en nous tout sentiment d'humanité en étouffant même la voix de la nature, dans cette maladie enfin qu'on connoît sous le nom d'*hydrophobie?* Dans cette terrible maladie on a conseillé, comme unique ressource, de précipiter subitement le malade dans la mer ou dans la rivière, afin qu'il soit forcé d'avaler une certaine quantité d'eau, ou au moins d'en recevoir par l'habitude externe. Celse paroît être le premier des auteurs qui ait conseillé ce moyen. Après avoir précipité inopinément le malade, il veut qu'on l'immerse, qu'on le retire, qu'on le plonge une seconde fois, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il paroisse en avoir eu une assez grande quantité, et que son horreur pour ce fluide soit vaincue.

Platner (1), citant le passage de Celse, paroît être du même avis.

---

(1) *Institut. chirurg.*

Van-Helmont assure avoir été témoin oculaire de la guérison d'un vieillard hydrophobe par la méthode de l'immersion : il ajoute que lorsqu'on l'eut retiré de l'eau, il vomit celle qu'il avoit prise involontairement, et qu'après cela la rage fut guérie. Des exemples plus modernes peuvent être lus dans les *Mémoires de la Société de Médecine*, dans lesquels cependant on ne parle que de l'usage externe de l'eau.

Si l'on réfléchit sur la nature de cette maladie, il paroît peu vraisemblable qu'une certaine quantité d'eau soit avalée et reçue dans l'estomac. Qu'on réfléchisse sur-tout à l'état inflammatoire qui tient alors les organes de la déglutition, au spasme violent et extraordinaire qui les affecte, à la constriction forte et considérable qui doit en être la suite ; on ne pourra dès lors guère concevoir comment le passage de l'eau se feroit à travers toutes les parties malades, à moins que, par l'immersion subite, le froid ne produisît un prompt relâchement, ce qui seroit contraire aux effets généraux de ce fluide, qui, jusqu'ici, nous sont connus.

Au reste, toutes ces expériences ne sont

pas encore suffisamment répétées, ni assez solidement établies, pour que nous puissions prononcer avec certitude sur l'usage de l'eau dans l'hydrophobie ; mais ce seroit toujours une dernière ressource à tenter dans un cas semblable.

Emploi de l'eau dans les maladies chroniques.

Quelque différentes que soient entre elles les maladies chroniques, quelque varié que doive être par conséquent leur traitement, on peut réduire cependant les indications à remplir à quelques points de vue principaux qui consistent, 1°. à s'occuper de la foiblesse partielle ou générale, primitive ou consécutive, qui accompagne et cause quelquefois les maladies de longue durée ; 2°. à avoir égard aux obstructions qui ont toujours lieu, et par lesquelles on entend l'interception du mouvement progressif d'une partie ou de toute la matière fluide dans ses canaux et ses cavités ; 3°. à ne pas perdre de vue le genre d'altération des humeurs qui causent une irritation quelconque sur les systèmes lymphatique,

nerveux, etc., par exemple, les scrophules; l'arthritis; 4°. à remédier aux sécrétions et excrétions supprimées, telles celles de la peau, des reins, et particulièrement du foie; car ces mêmes suppressions agissent comme un stimulus sur tout le système. Dans tous ces cas l'eau simple, à des degrés différens de température, a été recommandée et employée avec succès.

Dans toutes les hémorrhagies, soit qu'elles aient été actives ou passives, ou qu'elles aient dépendu de l'affection de tel ou tel autre organe, on a de tout temps éprouvé le bon effet de l'eau froide prise intérieurement. Galien avoit dit: «lorsque le sang provient de parties profondément situées, l'usage externe et interne de l'eau froide est utile». Fréd. Hoffmann a guéri par ce moyen une hémoptysie. Dehaën arrêta une hémoptysie par les saignées, et les boissons aqueuses froides. Et dans un autre cas où, le onzième jour d'une diarrhée, le malade fut attaqué d'un vomissement considérable de sang, il eut recours au même remède sans les saignées, et il en obtint le même succès: le malade fut débarrassé en outre d'une douleur fixe qu'il ressentoit depuis long-temps dans la région du

foie. Renard (1) rapporte encore l'histoire d'une fille qui, à la suite d'une chute, vomissoit le sang, en même temps qu'elle étoit affectée de convulsions; on craignoit à chaque instant de la voir suffoquer; le gosier étoit si resserré qu'elle ne pouvoit rien avaler. On avoit déjà tenté tous les moyens que l'art indique, mais sans aucun succès : enfin on la mit dans un bain froid et on lui donna un morceau de glace dans la bouche; tout d'un coup elle s'écria : *Je suis sauvée, la glace est descendue, et je puis avaler.* Elle fut entièrement guérie. Fréd. Hoffmann et Leake recommandent l'eau froide prise intérieurement dans le cas de ménorrhagie : ce dernier assure que d'un grand nombre de femmes auxquelles il l'a fait prendre, aucune n'en a éprouvé de suites fâcheuses.

On conçoit aisément que, dans tous les cas d'hémorrhagies, l'eau agit par sa vertu astringente, et que plus elle est froide, mieux on atteindra le but qu'on se propose. Il faut ce-

---

(1) Sur les effets singuliers de l'eau froide et de la glace dans les hémorrhagies des poumons. *Journ. de Méd.*, t. 35, p. 509.

pendant s'en servir avec prudence, particulièrement dans les hémorrhagies évidemment actives, dans lesquelles un des moyens de les arrêter consiste à produire la détente des parties et à diminuer le ton et la contractilité des vaisseaux et du cœur.

Dans toutes les maladies, l'eau froide, tiède ou chaude, doit et peut être employée avec avantage. C'est ainsi qu'on s'en servira, par exemple, à l'un des deux états indiqués dans les catarrhes, les diarrhées, les leucorrhées, etc., selon qu'elles dépendront d'un excès de ton, ou d'une atonie parfaite.

C'est principalement dans ces maladies, qui occupent un rang distingué dans la classe des névroses, qu'on doit chercher à examiner les effets de l'eau, et où les succès sont beaucoup moins contestés que dans la plupart des autres affections. Je ne m'attacherai pas à parcourir toutes celles dans lesquelles les auteurs l'ont employée, et où ils ont acquis la certitude de son efficacité; seulement je chercherai à démontrer ses avantages dans plusieurs de ces maladies, prises indistinctement dans la classe des névroses, en commençant par l'hypochondrie et l'hystérie.

Ces deux maladies (l'hypochondrie et l'hystérie) qui, suivant l'opinion de la plupart des nosologistes, ne forment qu'une seule espèce dont elles sont les variétés, qui occupent une place différente dans la classification du professeur Pinel (l'une, l'hypochondrie, étant dans l'ordre des vésanies, *aliénation mentale*, genre XLV; l'autre, l'hystérie, dans l'ordre deuxième, *spasme*, genre LII); ces deux maladies, dont la plupart des causes, des symptômes et le traitement, sont les mêmes, qui ne diffèrent que par le sexe qu'elles atteignent, caractérisées l'une et l'autre par une extrême sensibilité des régions abdominales particulièrement, et une irritabilité excessive; ces deux affections maladives, dis-je, ne requièrent pas moins que les autres l'usage de l'eau froide. Telle est du moins l'opinion la plus accréditée : Hoffmann sur-tout la vantoit beaucoup dans l'hypochondrie. Si nous réfléchissons en effet sur les principales indications qui se présentent, on verra qu'avec l'eau simple on parviendra à les remplir. Pour mieux se convaincre de ses avantages, voyons ce que pensoient les auteurs sur les effets de l'eau froide. Avicennes disoit que, prise à

jeun, elle lave l'estomac, elle tient le ventre libre et calme les douleurs du colon. Zueflert ajoute encore aux éloges que lui donne Avicennes ; et Pouteau prétend avoir guéri les obstructions les plus opiniâtres qui avoient leur siége dans le bas-ventre, par le seul moyen de l'eau froide et à la glace, qu'il fit prendre cinquante jours de suite. Elle convient également dans les circonstances où il faut agir directement sur le système nerveux, corriger son anomalie et émousser sa trop grande sensibilité. Ceci se fait par le moyen des fortifians, soit généraux, soit topiques, parmi lesquels l'eau froide tient un rang distingué; ce qui se trouve pleinement confirmé par le témoignage de Celse. Cet auteur prétend qu'il n'y a pas de meilleur moyen pour remédier à la foiblesse et à l'atonie de l'estomac comme cause de maladie; aussi dit-il : « Celui qui digère mal, et qui, par suite de sa mauvaise digestion, est affecté de flatuosités, d'aigreurs et de diarrhée, doit, pour se guérir, faire usage de l'eau froide ; il doit en prendre avant et après le repas du matin et du soir ». C'est ainsi que Thelon s'est délivré d'une flatulence et de vertiges qui l'in-

commodoient depuis long-temps. Ce même chirurgien ajoute que dans la foiblesse générale qui affecte tout le système, et qui est la suite de l'abus des boissons chaudes, des purgatifs pris outre mesure, de longues diarrhées, de pertes utérines, de saignées trop souvent répétées, l'eau froide est encore un excellent remède, et le plus propre à rendre, petit à petit, au corps ce degré de force et d'énergie qu'il possédoit avant la maladie. Vanderhout rapporte l'exemple d'une maladie hystérique qui, outre plusieurs accidens nerveux, fut encore accompagnée d'une aphonie complète : il prescrivit l'usage de l'eau froide, et dès les premiers jours il s'aperçut des bons effets de ce remède ; le pouls, qui auparavant avoit été comme une corde tremblante, devint mou, égal et plus élevé ; la malade put bientôt sortir de son lit, elle prit des forces ; l'appétit revint, et elle ne sentit plus rien du globe hystérique. Après avoir continué l'usage de l'eau pendant un mois, elle se trouva parfaitement rétablie.

Cependant, malgré ces exemples nombreux et les autorités des médecins que je viens de citer, il ne faut pas insister trop

inconsidérément sur l'usage de l'eau froide; mais il faut savoir distinguer les cas. Certainement, dans celui d'un relâchement de la fibre et d'une atonie manifeste, soit du système général, soit des organes digestifs en particulier, l'emploi long-temps continué de ce remède sera suivi de succès; mais si les parties sont extraordinairement sensibles, qu'il y ait une mobilité extrême, et en même temps une rigidité de la fibre, l'eau froide ne conviendra pas : il faudra dans ce cas diminuer auparavant la trop grande irritabilité; c'est à quoi l'on parvient en humectant le corps par des boissons chaudes et des bains tièdes.

L'épilepsie a encore été traitée par le moyen de l'eau simple et avec un égal succès. C'est ainsi que Hoffmann a guéri un garçon de treize ans qui eut des convulsions épileptiques à la suite d'une terreur et d'un froid rigoureux. Les convulsions étoient assez fortes pour lui tordre le cou et pour lui jeter la tête en arrière d'une manière effrayante. Pendant les accès, qui revenoient plusieurs fois le jour, les pieds étoient froids, la poitrine élevée, la respiration accélérée, le pouls fréquent et dur. On soupçonna des vers; mais les antel-

mintiques n'opérant aucun changement dans la maladie, on eut recours à l'eau froide, dont l'usage continué pendant quinze jours guérit le malade. Le même auteur nous fournit encore un exemple d'une épilepsie parfaitement guérie par le moyen de l'eau froide : la maladie avoit été produite par une vive passion de l'ame.

Je ne tirerai aucune conséquence de ces faits, qu'on pourroit encore augmenter par nombre d'autres; il seroit seulement à souhaiter que toutes les épilepsies fussent aussi faciles à guérir, et que tous les cas ressemblassent à ceux que je viens de citer.

L'asthme convulsif, et les palpitations du cœur, ces deux maladies, dont la première appartient essentiellement à la classe des névroses, et l'autre peut tenir un milieu entre celles-ci et les hémorrhagies, ont été traitées en différens temps par l'eau froide. C'est particulièrement Fréd. Hoffmann, le panégyriste le plus ardent que ce remède ait trouvé, qui l'a administré dans ces maladies. Dans l'asthme convulsif, il prétend que l'eau excite les poumons à se débarrasser des matières muqueuses surabondantes, et qu'elle con-

vient sur-tout dans le cas de laxité de cet organe. Quant à la palpitation du cœur, il attribue à l'eau une vertu spécifique contre cette maladie, qu'elle dépende d'un état de pléthore ou non. On a effectivement observé que ce remède agit avec plus d'énergie lorsqu'en même temps on applique l'eau froide à l'extérieur. Tel est le cas observé par Conradi dans une palpitation nerveuse, et dans un état d'irritabilité et de sensibilité exaltée.

C'est sur-tout dans la céphalalgie que Hoffmann a encore réussi avec l'eau froide prise intérieurement et en abondance. Il cite l'observation d'un malade qui fut tourmenté d'un mal de tête extrêmement violent, lequel, en résistant à tous les remèdes, le conduisit presque à la phrénésie. Les accès céphalalgiques cessèrent de temps en temps, pour reparoître dans toute leur force après la plus légère cause occasionnelle. On mit le malade à l'eau; on lui en donna à boire deux chopines de très-fraîche, matin et soir : le mal diminua; il s'établit des frissons qui furent suivis de chaleur et de sueurs critiques. C'est par ce moyen que la cure fut achevée en moins de huit jours. Le célèbre Linné s'est

aussi délivré de la même manière d'une violente migraine qui avoit résisté à tous les autres remèdes ; et dans les *Medical Observations* de Duneau, on trouve une observation semblable. J'ai été moi-même témoin d'une observation de cette nature chez un jeune homme qui, depuis plus de trois ans, éprouvoit, trois ou quatre fois par semaine, les retours les plus opiniâtres de cette affection, lequel, ennuyé de ne pouvoir les dissiper, eut recours aux immersions subites et instantanées dans l'eau la plus froide, dans laquelle il plongeoit la tête et les mains, et dont il continua l'usage pendant plus de trois mois. Au bout de ce temps, les retours de migraine ne furent plus aussi répétés et diminuèrent insensiblement, au point qu'aujourd'hui il n'en éprouve plus qu'à des époques très-éloignées, mais dont les accès ne sont nullement comparables, sous le rapport de l'intensité, aux précédens ; encore faut-il qu'une cause majeure les détermine, tels les chagrins, l'ennui, ou les retours d'une pratique funeste, la masturbation.

Les avantages de l'eau fraîche ne sont pas moins sensibles dans la cardialgie, et Fréd.

Hoffmann, que nous avons eu si souvent occasion de citer comme son partisant, l'a encore employée dans ces cas où la maladie avoit été déterminée par un état de constriction, ou la suite de toute autre affection gastrique. Il faisoit boire alors deux chopines d'eau très-fraîche, ensuite il faisoit faire des fomentations chaudes sur les régions épigastriques. Pour l'ordinaire il survenoit une sueur copieuse et universelle par tout le corps, qui étoit salutaire. Loke (1) conseilla l'usage de l'eau froide à un marchand hollandais tourmenté par de fortes douleurs d'estomac, et buvant journellement une grande quantité d'élixir stomachique : le malade guérit radicalement. Conradi regarde l'eau froide, prise intérieurement et appliquée sur le dos de l'estomac, comme le moyen palliatif le plus efficace pour enlever promptement les accès cardialgiques.

Elle convient également dans la gastrodinie, les coliques flatulentes, par sa vertu tonique et astringente; c'est particulièrement dans ces dernières que ses effets se font remarquer davantage, en rétablissant le ton que

(1) *Anecd. de Méd.*, 1762, p. 272.

les fibres du tube intestinal avoient perdu ; en dégageant les gaz retenus dans leur cavité, et diminuant ce degré de chaleur et ce sentiment de pression et de gêne auxquels ils avoient donné lieu. Les exemples de guérisons opérées par ce moyen appliqué ou pris intérieurement, ne doivent donc pas être bien rares, puisqu'ils n'ont rien de surprenant; aussi trouve-t-on un grand nombre d'observations où ces coliques ont été guéries comme par enchantement.

Lorsque dans une maladie l'irritabilité de l'estomac est fort exaltée, comme dans le hoquet et le vomissement, l'eau froide alors peut avoir de très-grands avantages. Outre les nombreuses observations que la pratique peut nous fournir fréquemment, nous pouvons encore en citer d'autres tirées de la lecture des ouvrages de médecine. Chevane (1) nous en cite plusieurs exemples, et Theden nous rapporte celui d'une femme qui vomissoit tout ce qu'elle prenoit d'alimens ; les conjestions vers la tête étoient en même temps si considérables, qu'elle ne jouissoit d'aucun

(1) *Sur l'usage de l'eau froide.*

sommeil, et qu'elle étoit dans une agitation continuelle. On craignoit que l'eau froide ne lui fît du mal, et ne produisît une impression dangereuse sur son estomac, extrêmement sensible ; mais on se trompoit, car elle fut entièrement rétablie.

Dans la colique des peintres (passion iliaque, colique du Poitou), Dehaën a arrêté le vomissement ou l'état spasmodique de l'estomac, du tube intestinal, par le moyen de l'eau froide simple, et il ajoute que Naboth a guéri, sous les yeux de Hoffmann, une femme attaquée de la même maladie et traitée par le même moyen.

L'arthritis a été traité par l'usage interne et externe, long-temps continué, de l'eau froide. Lanzoni cite l'observation d'un arthritis parfaitement guéri par l'eau froide : on évitoit soigneusement, pendant la cure, l'usage du vin. Une autre observation est rapportée par Poterius et Hoffmann dans une longue dissertation.

Il ne suffit pas d'avoir prouvé que l'eau peut être utile dans les maladies que nous avons déjà indiquées, par ses vertus tonique, calmante ou dissolvante, etc., il faut encore

démontrer qu'elle n'est pas moins efficace dans plusieurs autres qui tiennent à des causes différentes, et dans lesquelles ce moyen a peut-être été trop négligé par les médecins; je veux parler de celles qui dépendent de la présence des vers dans les voies digestives, des hydropisies, etc. C'est donc de ces deux maladies dont il va être question, sous les rapports des avantages que l'eau peut alors offrir, et d'abord de l'hydropisie.

Si l'on se rappelle que cette maladie tient à un certain degré d'atonie et de relâchement des vaisseaux absorbans, dont les fonctions ne se font qu'avec peine dans les divers organes qu'ils parcourent, et que les suites de cette espèce de suspension ou de gêne peut donner lieu (à part les causes qui peuvent les déterminer plus promptement, et qu'il n'est pas de notre ressort d'indiquer) aux obstructions et aux engorgemens qui en sont nécessairement la suite; que, d'un autre côté, on veuille faire attention aussi aux vertus toniques desquelles dérivent celles résolutives, etc., qui appartiennent à l'eau froide, on se convaincra alors des avantages réels qui peuvent résulter de son application dans les cas dont il s'agit.

L'observation et l'expérience confirment ce que nous avançons ici d'après le raisonnement. Pouteau rapporte la guérison d'une hydropisie qui étoit accompagnée d'obstructions, de gonflement dans le foie. On avoit pratiqué la paracentèse, mais l'eau s'amassa de nouveau : on fit prendre de l'eau froide. Les premiers jours de son usage les urines recommencèrent à couler en abondance, et trois semaines après le malade fut en état de marcher et de monter à cheval. Les eaux s'épanchèrent une troisième fois ; mais après l'emploi continué de l'eau, la cure fut parfaite. Fabre (1) cite l'observation d'une femme qui, après avoir sevré son enfant, devint hydropique : on fut obligé de faire la ponction, au moyen de laquelle on évacua vingt-cinq livres de matières puriformes et sanguinolentes. Après la première, on se trouva dans la nécessité de la répéter encore cinq fois dans l'espace de trois mois. Cependant la maladie fut enfin guérie par l'usage continué de l'eau froide avec le lait.

Nous avons vu plus haut, en parlant des

---

(1) *Journ. de Méd., Chir. et Pharm.* 1781.

vertus générales de l'eau, que lorsqu'elle est tiède ou chaude, et qu'elle est prise abondamment, elle se porte de préférence vers la peau et les reins; qu'elle augmente et qu'elle favorise les sécrétions et les excrétions, soit en levant le spasme, soit en agissant par sa masse et sa fluidité, et que, sous ce point de vue, l'eau méritoit le titre de diurétique, de diaphorétique, etc. Dans le cas d'hydropisie dont nous parlons, les vertus diurétiques de l'eau sont si reconnues, que plusieurs praticiens, tels que Baker, Richard, Slork, Cullen, etc., soutiennent que les vertus incertaines et foibles des diurétiques, proprement dits, sont uniquement rendues efficaces par les boissons aqueuses qui leur servent de véhicule; mais, quelque différens que soient entre eux les moyens curatifs qu'emploient les médecins, ils conviennent cependant tous, en ce qu'ils prescrivent des boissons aqueuses abondantes.

Considérée maintenant sous le rapport des affections vermineuses où on peut l'employer, l'eau froide peut encore offrir des avantages aussi importans. Il n'y a pas en effet de palliatif plus efficace, qui calme aussi promptement les douleurs causées par le ténia, qu'un

verre d'eau froide : mais c'est aussi comme favorisant et aidant la cure radicale que l'eau a été préconisée ; et il faut avouer que si les observations qui en constatent l'heureuse application nous fournissent les garans de cette vérité, il n'est pas moins facile d'en raisonner l'action et les effets : ainsi, soit qu'elle délaye le mucus des intestins, soit qu'elle augmente leur ton, et par conséquent leur contractilité, leur force de réaction, etc., elle peut contribuer puissamment à l'expulsion des vers, ou soutenir du moins l'action des autres vermifuges.

On prétend avoir guéri, par le moyen de l'eau simple, des dartres, la jaunisse (1), et même le cancer (2) et la phthisie ; mais ces exemples sont trop rares pour que nous puissions en tirer des conséquences pratiques ; d'ailleurs je suis très-disposé à croire que ces différentes maladies n'ont pas été bien caractérisées, ou qu'elles n'ont pas eu ce degré de malignité et de ténacité auquel elles parviennent quelquefois. C'est ainsi, par exemple, que je ne puis me persuader que le cancer que

(1) Sumaire, *Traité de la Jaunisse*.

(2) Pouteau.

Pouteau a guéri avec l'eau froide, ait été un véritable carcinome.

Parmi les maladies de consomption, il n'y a, je crois, que le *tabes dorsalis* qui soit susceptible de guérison par le moyen de l'eau froide. Nous trouvons, dans les médecins anciens et modernes, des exemples de guérisons opérées par ce seul remède. Aëtius et Galien étoient du nombre de ceux qui recommandoient l'emploi de ce moyen dans cette maladie, et citent, ainsi que d'autres auteurs, des cas dans lesquels on l'a donnée avec un plein succès.

Si l'expérience journalière dépose en faveur de l'eau chaude comme vomitif, quelle que soit la cause à laquelle on doive attribuer le singulier effet qu'elle exerce alors sur l'estomac, effet marqué par les contractions réitérées et le vomissement des matières qui y sont contenues; si les observations recueillies jusqu'ici confirment les données que l'expérience avoit porté à établir, parcourons alors les divers cas où ces moyens peuvent être applicables, distingués de ceux où ils sont nuisibles.

Lorsque l'estomac est si sensible, qu'il ne peut supporter les émétiques ordinaires tirés

des végétaux ou des minéraux, et ces cas se présentent quelquefois dans les sujets foibles et délicats, chez les femmes hystériques, ainsi que dans certaines fièvres, etc., alors l'eau chaude peut être heureusement substituée à ces divers moyens. Telle étoit du moins l'opinion de Baglivi, manifestée dans ce qu'il a dit des fièvres, où il prétend que l'eau chaude, lorsqu'elle a fait son effet comme vomitif, devient sédative et calmante, en détruisant le spasme qui tenoit l'estomac affecté.

L'eau chaude a été de tout temps recommandée comme vomitif dans les cas d'empoisonnemens ; mais quoiqu'au premier coup-d'œil ce moyen semble innocent, et même fort utile, il peut cependant, par plusieurs raisons, devenir très-nuisible, sur-tout si le poison est un oxyde soluble dans l'eau tiède, comme, par exemple, la plupart des préparations mercurielles, cuivreuses, particulièrement l'arsénic blanc, etc. Il suffira pour cela de considérer que l'eau chaude, en détachant le mucus qui défend la membrane interne du canal alimentaire contre les impressions délétères de tout stimulus âcre et corrosif, met celle-ci à nud, et l'expose par là à l'ac-

tion plus directe du poison. D'un autre côté, quoiqu'elle dissolve une petite quantité de l'acide, cela n'empêche pas celui-ci de continuer son action comme poison délayé. Cette dissolution est alors plus propre à passer par la valvule du pylore, avec une facilité que n'auroit pas eu l'oxyde en poudre. Quoique dans les premiers instans, l'eau chaude facilite le vomissement plus que ne feroit le stimulus du poison même, elle a cependant le désavantage d'affoiblir et de diminuer la contractilité des fibres musculaires de l'estomac, au point que leur trop grand relâchement met obstacle aux évacuations ultérieures qui seroient encore nécessaires.

L'eau chaude enfin, agissant en même temps comme diaphorétique, pourroit favoriser ce passage dans les secondes voies, et entraîner avec elle une partie du poison délayé. Ces accidens fâcheux ne sont pas à craindre dans les cas d'empoisonnement par des substances végétales ; on peut alors administrer l'eau chaude comme vomitif avec le meilleur succès, en lui ajoutant une substance émétique plus énergique, si son action est trop foible pour produire le vomissement désiré.

ARTICLE TROISIÈME.

Applications de l'Eau dans certaines circonstances chirurgicales.

Il ne suffit pas d'avoir démontré les avantages de l'eau dans la plupart des maladies internes, avantages constatés par les nombreuses observations faites par des hommes recommandables, il faut encore prouver que ses applications ne sont pas moins heureuses dans plusieurs maladies chirurgicales où on en a retiré d'excellens effets; et, sans parcourir toutes les circonstances qui pourroient en requérir l'usage, je me bornerai à quelques-unes d'elles dans lesquelles les auteurs l'ont plus particulièrement conseillée; je veux parler des hernies, des anévrysmes, des entorses, des ankyloses, de quelques tumeurs blanches, etc.

Qui ne connoît pas en effet les nombreuses expériences qu'on a tentées sur les tumeurs anévrysmales, et les applications de glace, de neige, ou autres réfrigérans non moins puissans, qu'on a faites sur ces tumeurs pour

opérer, lentement il est vrai, mais assez heureusement, la résolution du sang épanché, et la cicatrisation en quelque sorte des parois artérielles dans le lieu de leur rupture ou de leur dilatation excessive? On connoît également le doute qu'ont porté sur la réalité de pareils succès certains chirurgiens d'ailleurs recommandables, et la lutte piquante qu'une pareille dénégation a entraînée, espèce de lutte qui a répandu tant de lumière sur l'avantage que l'art peut tirer de semblables moyens (1). Pourroit-on, d'après des faits aussi évidens, des expériences aussi concluantes, ne pas recourir, dans les cas les plus dangereux et où l'art n'offre que peu de ressource dans l'opération, à d'aussi puissans remèdes?

L'eau froide n'a pas été d'un moindre avantage dans ces hernies qui reconnoissent pour cause un état de laxité dans la fibre, et une disposition particulière dans les organes à se laisser facilement engouer par les matières con-

---

(1) Voyez la réponse de M. Guérin, ancien chirurgien en chef de l'hôpital Saint-André de Bordeaux, à M. Deschamps, chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité de Paris.

tenues dans les portions du tube intestinal qui la forment, état qu'on combat puissamment par les toniques, les réfrigérans, tels que l'eau à la glace, la neige, l'eau marinée, etc. (1).

Il seroit inutile de revenir sur la manière dont l'eau agit alors pour produire ces effets salutaires ; j'en ai dit assez en parlant des maladies internes, des fièvres adynamiques, des hémorrhagies passives, des bains froids, pour me dispenser de reproduire les mêmes idées.

Si l'eau froide convient dans toutes les circonstances où il y a atonie du système ou des organes affectés, on concevra aussi qu'elle peut trouver encore ses applications dans certaines tumeurs blanches chroniques qui ont résisté à tout traitement, et qui tiennent aux mêmes dispositions; ainsi celles des articulations, les tumeurs scrophuleuses, où il est à propos de réveiller en quelque sorte la vie de de ces organes, d'établir un léger mouvement

(2) De pareilles expériences ont été plusieurs fois répétées, et avec le plus heureux succès, par le docteur Richerand, dont les talens et les nombreux travaux promettent tant à l'art qu'il a su enrichir par les progrès qu'il lui a fait faire.

fébrile de ces glandes. C'est sur-tout des eaux ferrugineuses, des eaux sulfureuses et savonneuses dont la plupart des auteurs ont retiré le plus de succès. Parmi les observations les plus frappantes de guérison obtenue par ce dernier moyen, je rapporterai celle qui m'a été communiquée par un de mes collègues.

« Un jeune militaire, épuisé par les fatigues » de la guerre et les bivouacs, sujet depuis à » quelques douleurs vagues et comme rhumatisantes, fut contraint, par suite de marches » forcées, à entrer dans un des hôpitaux militaires de l'armée. Un de ses pieds considérablement engorgé, le devint par la suite » à un tel point, que l'inflammation et tous » les accidens les plus graves s'en emparèrent » et firent craindre, d'après l'ouverture de » plusieurs dépôts, le séjour du pus et le » marasme, pour la perte du membre, et » par suite pour celle de l'individu. Dans une » pareille perspective, il ne restoit d'autre » espoir, pour sauver les jours du malade, » ou du moins pour les prolonger, qu'à recourir à l'amputation au-dessous du genou. » Les médecins consultés en étoient déjà » convenus, hors un seul, qui fut d'avis de

» temporiser, et proposa, comme dernier
» moyen plus convenable à l'état et à la jeu-
» nesse du malade, les réfrigérans, les eaux
» savonneuses pendant un temps assez long;
» et pour boissons, le petit-lait, les amers, etc.
» Quelques jours s'écoulèrent, et le malade,
» ainsi livré à ces moyens, recouvrit peu à
» peu la santé : la tumeur dès-lors fut de
» mieux en mieux; mais peut-être aussi, pour
» l'observer en passant, la petite-vérole, dont
» quelques boutons se firent plus particu-
» lièrement remarquer sur la partie affec-
» tée, ne contribua-t-elle pas moins à la
» cure que l'usage des moyens précités. Enfin
» au bout de trois mois et d'un traitement
» suivi et sagement administré, le malade
» guérit, et put se servir, même sans béquilles,
» de la jambe et du pied, auxquels il ne resta
» qu'un léger empâtement que l'exercice, et
» les eaux de Barèges qu'il alla prendre, au-
» ront sans doute fait dissiper ».

Enfin, tout le monde connoît le moyen dont on se sert le plus ordinairement lors des entorses, et les succès constans qu'on a retirés dans ces cas de l'eau froide, moyen qui dissipe les premiers accidens qui peuvent

résulter de la vive commotion du membre affecté, celui qu'on peut également retirer de son usage dans les foulures, etc.

Je crois en avoir assez dit pour prouver que l'eau peut trouver plus d'une application utile, et qu'on ne sauroit trop en préconiser l'usage dans les différentes circonstances de la vie. La persuasion d'ailleurs où nous sommes des avantages réels qui doivent suivre la pratique de pareils moyens, nous fait souhaiter ardemment que, dans un siècle éclairé, où toutes les sciences et tous les arts marchent avec un succès égal vers leur perfection, de telles considérations ne soient point perdues pour le médecin entre les mains de qui se trouve déposée la plus belle des causes, celle de l'humanité.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Opinions diverses sur la manière d'agir de l'eau sur l'économie animale vivante.

Après avoir examiné les circonstances où l'eau, à ses différens états, peut offrir de nombreuses et utiles ressources, et réfuté les idées avantageuses qu'on avoit pu concevoir de ses effets dans les cas où ses applications ne sont rien moins que favorables, passons aux opinions des médecins des différentes sectes sur sa manière d'agir, en commençant par celle la plus anciennement accréditée.

Opinion de Galien.

Galien, fidèle aux principes de la philosophie péripatéticienne et à la doctrine des quatre élémens en particulier, voulut être conséquent dans sa théorie de la matière médicale, comme il l'avoit été dans les autres parties de la médecine, la physiologie et la pathologie. Il ex-

pliquoit les vertus des médicamens par les quatre qualités cardinales, dont deux étoient ordinairement requises pour constituer l'efficacité du remède ; de sorte qu'un médicament étoit encore divisé en quatre degrés d'action. Ainsi, par exemple, les quatre degrés de chaleur, considérés comme qualités cardinales, sont : le premier qui est la chaleur naturelle de l'homme, le second qui produit la fièvre, le troisième qui fait l'inflammation, et le quatrième qui cause la gangrène ; en sorte que, pour guérir la chaleur du second degré, il falloit lui opposer un médicament qui eût un froid du même degré, et ainsi de suite. Galien croyoit encore qu'aucun médicament, de quelque nature qu'il fût, ne pouvoit entrer dans le corps et y exercer une action quelconque, à moins que d'être réduit aux plus petites particules possibles. Il soutient cependant que, dans le moment de la réception d'un médicament, il est changé et altéré par la chaleur naturelle du corps.

Il est aisé maintenant d'appliquer à l'eau les principes de Galien, et ses idées sur la manière d'agir des médicamens en général. L'eau est donc, selon lui, un corps dont les deux

qualités cardinales sont l'humide et la froide : la vertu humectante réside essentiellement en elle, qu'elle soit chaude ou tempérée ; mais elle n'échauffe jamais que lorsqu'elle est bouillante ; et la preuve en est que, lorsqu'on applique au corps de l'eau modérément chaude, on le rend il est vrai, pour le moment, plus chaud et plus humide, mais, un instant après, il devient plus froid qu'il n'étoit auparavant. L'eau, comme étant froide et humide, convient par conséquent dans les maladies chaudes et sèches, c'est-à-dire, dans celles où la qualité cardinale prédominante du chaud et du sec tient à un des élémens du corps. Voilà pourquoi l'usage de l'eau chaude est pernicieux dans les plaies de nerfs, parce que ces parties sont formées d'une matière humide figée et rendue concrète, et qu'il leur faut par conséquent des remèdes chauds et excitans.

Opinion des Humoristes.

La structure du corps humain, disent les médecins humoristes, est singulièrement fibreuse et vasculeuse ; toutes les parties flexibles sont faites d'un nombre prodigieux de

petits canaux qui, quoique extrêmement déliés, ne sont pas encore les plus ténus qui existent. Dans ces canaux, les fluides se meuvent par une circulation non-interrompue, et c'est dans ce mouvement progressif des fluides par les solides que consiste la vie; car c'est par lui que se fait la nutrition, les sécrétions et les excrétions, sans lesquelles ni la santé, ni l'exercice d'aucune fonction ne peuvent avoir lieu.

Il faut donc que le fluide circulant dans les petits vaisseaux du corps vivant et sain soit extrêmement ténu, pour pouvoir passer librement sans s'arrêter en quelqu'endroit et causer des obstructions. Voilà la raison pour laquelle la partie aqueuse du sang excède de trois fois la partie solide, et pour laquelle il faut que cette proportion soit invariablement conservée. L'excès des boissons aqueuses, quelqu'immodéré qu'il soit, n'est jamais aussi pernicieux que celui des alimens solides: ce dernier, joint à la vie sédentaire, produit les maladies les plus longues et les plus dangereuses; telles sont celles qui dépendent d'un épaississement des sucs et d'une obstruction dans les petits vaisseaux.

De quelle utilité ne doit pas être maintenant l'eau dans la plupart des maladies ? Il est décidé qu'il ne doit pas y avoir un remède plus efficace et plus propre à guérir les maladies aiguës et chroniques, que celui qui possède les vertus humectantes et délayantes, telles que les tisanes, les eaux minérales, les bains, etc.; et si, dans les maladies graves ou rebelles, il s'agit d'introduire dans le corps des médicamens héroïques et puissans, n'est-ce pas par le moyen de l'eau que l'on parvient à les conduire jusque dans les plus petits canaux inaccessibles à toute autre matière ? Il résulte de ce que je viens de dire de la théorie des humoristes, que l'eau agit en s'unissant à la masse des humeurs, en délayant les sucs épaissis, et en augmentant les proportions qui constituent le fond de presque toutes les maladies.

Mais en adoptant ces explications, quel usage faudra-t-il assigner à l'eau froide ? Celle-ci n'est-elle pas évidemment contraire au but qu'on se propose de remplir par l'emploi de l'eau ? Au lieu de délayer, d'atténuer, ne condense-t-elle pas les sucs, ne produit-elle pas la constriction des petits vaisseaux ? et, par

une conséquence nécessaire de ces principes, les obstructions ne doivent-elles pas en être le résultat ? Voici comment les défenseurs de ce système s'y prennent pour mettre l'action de l'eau froide d'accord avec leur théorie.

Pour constituer la force des animaux, il faut une certaine disposition des solides et des fluides. Plus les parties solides sont tendues, rigides et compactes, plus la quantité des fluides aqueux est en même temps grande, plus le mouvement des humeurs par les vaisseaux est facile et aisé : l'inverse a lieu dans les cas contraires. Or il y a des maladies qui dépendent ou qui sont entretenues par une circulation lente du sang et des humeurs, causée par défaut d'élasticité dans les solides. Dans ce cas l'eau froide produit une constriction modérée de la fibre lâche, par laquelle le diamètre des vaisseaux est non-seulement diminué, mais aussi la résistance de la fibre tendue plus forte ; ce qui fait que le mouvement des humeurs est accéléré, et que leur courant est déterminé vers un autre endroit. L'eau froide participe donc des vertus générales de l'eau ; il n'y a pas à craindre que son emploi produise des stases et des obstructions.

Opinion des Solidistes.

Si, comme nous venons de voir, les humoristes ont fait agir l'eau immédiatement sur les fluides, les médecins solidistes, au contraire, expliquent son usage par son action sur les solides.

Les solides peuvent pécher par deux états contraires, l'un où la cohésion naturelle de leurs parties constituantes est augmentée, l'autre où elle est diminuée. La cohésion naturelle dans les parties solides est en rapport direct avec une force morte qui leur appartient et qui est l'élasticité de matière; que si la cohésion est augmentée, la force élastique l'est aussi, et que si la première est diminuée, l'autre l'est de même. Dans le premier cas, il y a rigidité et excès de force de la fibre solide; dans le second, au contraire, il y a laxité et foiblesse de cette partie : telles sont les propriétés de la partie solide morte. Mais le solide vivant est doué de forces particulières qui sont appelées *vitales*, et qui consistent principalement dans la sensibilité et l'irritabilité; les forces sont encore en rapport avec la

cohésion des parties solides, et sont exaltées si celle-ci est augmentée, *et vice versâ*. C'est en vertu de ces deux forces que le solide vivant est susceptible d'être affecté par les agens extérieurs et les stimulans matériels, et qu'à la suite d'une irritation exercée sur elles, il se passe des changemens dans la partie stimulée.

Ainsi donc, d'après cette théorie, l'eau, comme un stimulus matériel, affecte les forces vitales des solides ; et comme celles-ci sont en rapport avec la cohérence des parties, elle produit dans cette dernière des changemens et des modifications qu'on s'étoit proposé de déterminer.

L'eau froide, c'est-à-dire celle qui a une température de 0,9° du thermomètre de Réaumur, agit comme un stimulus énergique, et quelquefois jusqu'à produire sur la fibre des contractions convulsives. Ici la force de cohésion est très-augmentée, conséquemment l'élasticité, l'irritabilité et la sensibilité exaltées. Le contraire arrive après l'usage de l'eau tiède, ou de celle dont la température est de 17 à 28° du thermomètre de Réaumur. Sa principale action consiste à diminuer la

cohérence dans les parties solides, à produire leur relâchement, et la diminution de l'irritabilité et de la sensibilité.

Opinion de Brown.

L'auteur du nouveau système de médecine, le célèbre Brown, fait aussi agir l'eau comme stimulus sur les forces vitales des parties solides, avec cette différence cependant que l'eau chaude est roborante, et que la froide, en enlevant la chaleur qui, comme stimulus actif, est nécessaire à la conservation de la vie, est considérée comme un moyen affoiblissant.

Brown appelle *roborant* tout ce qui, par le moyen de stimulus, produit le degré d'extension nécessaire pour la parfaite activité des organes ; et, selon lui, on affoiblit lorsqu'on stimule trop ou pas assez : dans le dernier cas, l'excitabilité n'est pas assez mise en jeu, dans le premier elle est épuisée.

La chaleur est maintenant un stimulus positif qui, lorsqu'il est employé dans les termes moyens, entretient l'excitabilité, et par conséquent fortifie.

Le froid, loin de pouvoir être regardé comme une puissance excitante, n'est pas seulement un stimulus; il n'est rien de positif, il anéantit un stimulus actif, qui est la chaleur; et si, dans quelques circonstances, il paroît agir comme une puissance excitante, cela vient de ce qu'il diminue la trop grande chaleur pour la remettre au moyen degré d'excitation, ou qu'il augmente la somme de l'excitabilité prête à succomber sans les efforts du stimulus; ou enfin qu'il facilite l'accès de l'air, de sorte que c'est celui-ci qui stimule.

Cependant, de quelque nature que soit le stimulus de l'eau froide, qu'il soit négatif, qu'il soit positif, il n'est pas moins certain que, dans la pratique, il est très-réel et puissant. Je crois avoir donné, dans les recherches sur les propriétés de l'eau considérée sous les rapports de ses usages en médecine, assez d'exemples de ses vertus et de son efficacité. L'on pourroit en augmenter beaucoup le nombre, si on vouloit considérer son usage extérieur; mais, sans vouloir combattre ici les principes de Brown par des subtilités vaines et spécieuses, je crois qu'il vaut mieux s'en tenir à l'observation et à l'expérience, que de nier

ou de dénaturer des faits, parce qu'ils ne s'accordent pas avec la théorie.

Opinion des Chimistes-Médecins.

On a enfin agité la question de savoir si l'eau n'agit pas sur le corps humain par suite de sa décomposition, et si, dans les maladies, ses principes n'entrent pas dans de nouvelles combinaisons, et ne forment pas des produits nouveaux.

Nous savons que le corps humain a la propriété de décomposer tout oxyde en le privant de son oxygène, avec lequel il a plus d'affinité que ce principe n'en a avec sa base ; il faut par conséquent que l'eau, qui est un oxyde d'hydrogène, soit aussi décomposée dans notre corps; c'est ce que semble prouver l'expérience de M. Spaldiny, qui, après avoir pris des alimens tirés du règne animal et des boissons spiritueuses, consumoit l'air contenu sous une cloche beaucoup plus vîte que lorsqu'il avoit bu de l'eau et mangé des végétaux.

Il paroît donc que l'eau passe dans le sang sans avoir subi aucun changement dans les

premières voies ; qu'arrivée dans le sang, une partie est nécessaire pour conserver la fluidité de celui-ci, tandis qu'une autre s'y décompose dans les voies de la circulation, pour réparer les pertes occasionnées, soit par l'action vitale, soit par des maladies.

SECONDE PARTIE.

DU VIN.

CHAPITRE PREMIER.

Analyse et propriétés générales du Vin.

Le vin est le résultat d'une fermentation plus ou moins parfaite du suc exprimé des raisins appelé *moût*. Par cette fermentation, que les chimistes ont désignée sous le nom propre de *vineuse*, la matière sucrée est décomposée; quelqu'uns des principes constituans du moût entrent dans des combinaisons nouvelles, tandis que d'autres s'échappent sous la forme de gaz acide carbonique, et une partie gagne le fond et constitue la lie du vin.

Ces premiers changemens opérés dans le moût dépendent d'un mouvement intérieur, vif, rapide et sensible; mais dès qu'une certaine quantité de matière sucrée est décomposée, la fermentation devient toute insen-

sible, elle achève de changer tout ce qui reste encore de matière sucrée, et rend plus parfaite la combinaison nouvelle des principes du moût. Il résulte de là que la bonté du vin dépend de la qualité de matière sucrée et de la fermentation plus parfaite.

Le vin formé de cette manière doit donc nous fournir des principes totalement différens et qui n'existoient pas dans le moût. En effet, si on le soumet à l'analyse chimique, on obtient par la distillation, à un degré de chaleur qui n'excède pas celui de l'eau bouillante, du gaz acide carbonique ; il vient ensuite un fluide blanc, légèrement opaque et laiteux, et qui, dégagé de toutes parties hétérogènes, est l'alcool, qui a une saveur vive, chaude, pénétrante, une odeur agréable, et est absolument lympide et clair. La propriété d'enivrer qu'avoit auparavant le vin, est concentrée en lui ; il brûle sans mêche, avec une flamme vive et légère, blanche au milieu, et bleuâtre sur les bords, sans donner de fumée, de suie, ou tout autre résidu.

Cependant si on reçoit ce qui se volatilise pendant la combustion, on obtient un phlegme insipide et modéré, semblable à de l'eau dis-

tillée, qui s'est formée pendant la combustion par la combinaison de l'hydrogène, fournie par l'alcool et l'oxygène de l'air atmosphérique. La quantité de ce phlegme, excède ordinairement celle de l'alcool, dont Lavoisier s'est servi pour faire l'expérience.

Si on examine le résidu du vin distillé, on le trouve converti en une liqueur plus épaisse et trouble, d'une saveur aigre et austère, ce qui lui a fait perdre la propriété d'enivrer. Si on laisse reposer cette liqueur pendant quelque temps, on remarque un grand nombre de petits cristaux, qui sont le tartrite acidule de potasse. On peut en second lieu séparer, par le moyen de l'alcool, les parties colorantes qui la teignent, et qui diffèrent d'après la couleur du vin qui a été soumis à l'analyse.

Ces parties colorantes sont une véritable substance résino-extractive, fournie par les pellicules des raisins. On obtient de ce résidu, exposé à un degré de chaleur assez élevé, du gaz acide carbonique mêlé de gaz hydrogène carboné, une liqueur acide rougeâtre (acide pyro-tartareux), une huile légère, colorée, qui s'épaissit et se noircit à mesure que l'opération s'avance; enfin une quantité assez considérable

de carbonate de potasse mêlé de charbon se trouve dans le vase qui a servi à cette distillation.

Le vin consiste donc dans la combinaison des parties suivantes, savoir, l'eau, le tartrite acidule de potasse, l'alcool, une substance résino-extractive, ou matière colorante, et un arôme qui se perd ou se modifie par l'action du feu. Tel est le résultat qu'on obtient, si le vin, soumis à l'expérience, étoit un vin vieux et spiritueux ; mais si c'étoit un vin doux, outre les principes ci-dénommés, on trouveroit encore dans le résidu une certaine quantité de matière sucrée non-décomposée. C'est cette plus grande quantité de matière sucrée, restée intacte dans le vin après la première période de la fermentation, qui fait qu'on peut diviser toutes les liqueurs vineuses en deux espèces principales.

La première comprend les vins doux, qui contiennent une certaine quantité de matière sucrée non-décomposée.

La seconde comprend tous les vins d'une saveur aigre, et dans lesquels on trouve l'acide tartareux libre en plus grande proportion, et peu de matière sucrée.

Les vins de la première espèce sont sur-tout propres aux pays où la chaleur naturelle favorise beaucoup la production de raisins fort doux; mais dans d'autres régions où la chaleur naturelle n'est pas assez considérable, on se sert de différens procédés pour augmenter la proportion de la matière sucrée; on expose, par exemple, les raisins, après les avoir coupés dans leur parfaite maturité, à la chaleur du soleil, ou on emploie la chaleur artificielle, qui, en faisant encore évaporer une certaine partie d'eau, augmente la proportion des autres parties constituantes. C'est ainsi qu'avant d'abandonner le moût à la fermentation, on le fait cuire, jusqu'à ce qu'il ait acquis une certaine consistance. Ces vins, ainsi préparés, sont appelés *vins cuits*.

Dans les deux départemens du Rhin, on prépare aussi un vin semblable en séchant les raisins pendant l'hiver sur de la paille; puis on exprime le moût, qu'on abandonne à la fermentation qui se fait lentement. Il résulte de cette préparation un vin excellent qu'on appelle *vin de paille*.

Les vins acidules sont encore de deux espèces; dans les uns, la préparation de l'acide

tartareux libre et des proportions aqueuses à la matière sucrée est trop grande : c'est l'espèce de vin le plus médiocre. Les autres sont ceux où toutes les parties constituantes sont dans une juste proportion, de façon qu'aucune d'elles ne prédomine et ne l'emporte sur les autres. De cette espèce sont la plus grande partie des vins de France, ceux du Rhin et de la Moselle, et ce sont les meilleurs.

Outre ces deux espèces de vins, il en existe encore une autre acidule également, mais dans laquelle ce n'est pas l'abondance de l'acide tartareux seul, mais aussi le gaz acide carbonique qui lui donne le goût acide. Pour l'obtenir on étouffe la première fermentation, on oblige le gaz acide carbonique à se mêler au vin, auquel il adhère ensuite, quoique légèrement; car, dès qu'on lui donne la liberté de s'échapper, il se dégage et monte sous la forme de petites bulles qui crèvent à la surface du vase : de cette espèce sont les vins de Champagne mousseux.

Telle est la division générale qu'on peut établir de tous les vins, division qui est prise de la différence de leurs parties constituantes, et dont la connoissance est nécessaire, parce

que c'est toujours la plus ou la moins grande abondance d'une de ces parties qui modifie l'action du vin.

Les autres divisions des vins sont fondées sur les différentes nuances que présentent leur odeur, leur saveur et leur couleur : ces nuances, comme elles dépendent presqu'entièrement du principe extractif que fournissent les pelures, grappes et pepins des raisins, ou qu'elles sont le produit de l'art, et par conséquent purement accidentelles, sont trop peu importantes et par elles-mêmes et par les qualités que le vin en peut acquérir, pour mériter une attention particulière.

Après avoir parcouru les différences que le vin peut offrir sous les rapports chimiques, ainsi que celles que l'art et les localités peuvent également lui faire éprouver, sans cependant donner à cet article toute la latitude dont il eût pu être susceptible, examinons quelle peut être son action sur l'économie animale vivante.

CHAPITRE DEUXIÈME.

De l'action du Vin sur l'économie animale vivante.

L'EXPLICATION de la manière d'agir des remèdes, en général, est, comme nous l'avons déjà dit dans nos considérations générales sur la matière médicale, un des points les plus difficiles, et les moins éclairés de la médecine. Cependant nombre de tentatives ont été faites pour expliquer l'action des médicamens, à la faveur des différens systèmes connus jusqu'à ce jour; mais ces systèmes étant pour la plupart fondés sur des hypothèses, et se détruisant les uns par les autres, les explications qu'on en a déduites n'ont pu dès-lors se soutenir long-temps. D'un autre côté, quelle idée se former de l'action des vins par les termes d'*antiseptique*, de *cordial*, de *tonique*, etc., qui lui sont appliqués en commun avec beaucoup d'autres remèdes qui n'ont pas la moindre analogie avec lui? Toutes ces

expressions ne nous donnent aucune idée juste de sa manière d'agir, parce qu'on peut dire, avec autant de raison, qu'il est purgatif, anti-spasmodique, diaphorétique, etc. Enfin il n'y a presque pas de terme usité en matière médicale qu'on ne puisse lui appliquer; idée qui pourroit également s'appliquer à la plupart des substances médicamenteuses, d'où naît souvent, dans ces cas-là, la confusion, et l'embarras du médecin.

Il est vrai que l'analyse chimique, plus riche aujourd'hui dans ses moyens, et plus exacte dans ses résultats, s'est flattée de pouvoir nous donner une explication satisfaisante de la manière d'agir des médicamens en général : elle a cru pouvoir regarder le corps de l'homme comme un laboratoire dans lequel les remèdes subissent les mêmes changemens et les mêmes décompositions qu'elle a coutume de leur faire éprouver; mais elle n'a pas fait attention que les lois chimiques auxquelles notre corps est soumis, sont modifiées par le principe vital qui, dans l'économie animale, joue le plus grand rôle, et qui, sans doute, doit rendre les produits fort différens.

Autant de considérations me portent à croire qu'il n'est guère possible de prononcer sur les vertus médicamenteuses du vin d'après ses parties constituantes, parce que ses principes, combinés par la nature, reçoivent des modifications qui produisent quelquefois un tout autre effet que celui qu'on en auroit attendu; et ces principes, que la chimie ne peut plus analyser, une fois reçus dans le corps de l'animal, n'y sont-ils pas susceptibles d'une décomposition ultérieure? Suivons donc une marche différente; analysons les phénomènes que le vin produit sur l'homme dans l'état de santé, et voyons si nous pouvons déduire de là des conséquences propres à expliquer sa manière d'agir.

Le vin, pris à une quantité médiocre par quelqu'un qui n'a point contracté l'habitude d'en boire souvent, accélère la circulation, augmente la chaleur du corps; toutes les fonctions, soit excrétoires, soit sécrétoires, deviennent plus abondantes; toutes les autres s'exécutent aussi avec plus d'aisance et de légéreté; les organes obtiennent un renfort d'action; les facultés intellectuelles, sur-tout l'imagination, sont plus exaltées, la tris-

tesse, la mélancolie et les chagrins disparoissent.

Si l'on use d'une grande quantité de vin, les phénomènes qu'il produit sont alors différens, et occasionnent cet état particulier auquel on donne le nom d'*ivresse*.

De l'Ivresse et de ses effets.

Dans cette espèce de maladie, qui n'est que le résultat de la dépravation des mœurs et l'effet d'une pratique plus ou moins pernicieuse, le pouls devient plein et vîte, la circulation plus accélérée, la chaleur du corps plus intense, des congestions fréquentes se font remarquer vers la tête et les poumons, avec tous les maux auxquels elles donnent naissance, comme rougeur de la face et des yeux, vertiges, trouble dans les sens externes et internes : le système musculaire, oubliant pour ainsi dire ses fonctions, n'est plus en état de soutenir le corps en équilibre; la tête tombe tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, parce que les muscles du cou ne font plus leur office : la même chose a lieu à l'égard de la langue et des membres. Cependant le mal de tête aug-

mente, l'imagination devient déréglée, et quelquefois cet état touche à la folie; il survient des spasmes, des convulsions, des vomissemens; enfin tous les mouvemens volontaires cessent, l'ivrogne devient insensible pour tous les stimulus, le sommeil s'empare de lui, il dort certain temps pendant lequel l'ivresse passe. Il reste ordinairement, après cet état, une grande soif, et une sécheresse extraordinaire de la bouche et du pharynx, accompagnée de foiblesse et de relâchement dans tous les membres et dans l'estomac. Tous ces phénomènes, portés au plus haut degré, ne se bornent pas toujours à d'aussi simples résultats, et l'apoplexie est souvent l'accident qui termine cet état.

Tels sont les phénomènes qui arrivent le plus communément après l'usage immodéré du vin; cependant son effet est quelquefois modifié par l'idiosyncrasie particulière du sujet : il y a des personnes qu'une médiocre quantité rend querelleuses, dans d'autres il fait verser des pleurs et cause la pusillanimité et le désespoir.

Mais lorsque le vin est devenu la boisson habituelle, et qu'on en prend souvent et en quantité, il devient une source féconde de

désordres et de maux qui sont d'autant plus dangereux qu'ils naissent plus lentement, et qu'il est presque impossible de corriger un malheureux pour lequel le vin est tout, et sans lequel il croit ne pouvoir exister ; il agit alors comme un poison lent, et d'autant plus sûr qu'on ne soupçonne pas d'abord le ravage qu'il fait dans le corps de l'homme. De là toutes sortes de maladies : l'estomac et les intestins s'affoiblissent, l'appétit se perd; il naît des exanthèmes chroniques, particulièrement à la face, qui est alors comme bourgeonnée; des obstructions dans le foie, dans le mésentère, dans les autres viscères du bas-ventre; des fièvres, un tremblement habituel des membres, des convulsions, des paralysies, la manie, et le plus souvent l'hydropisie, l'asthme chronique, enfin un état soporeux, une foiblesse générale, la stupidité et la nullité absolue des facultés intellectuelles.

On vient de voir, par le court exposé que je viens de donner de l'ivresse, les maux infinis qui peuvent naître d'un pareil usage du vin; mais ce ne seroit rien encore, si l'individu, ainsi abandonné à ses déréglemens et à ses écarts, recevoit seul le prix dû à ses dé-

sordres; mais que de calamités ne prépare-t-il pas à la société, qu'il déshonore et pour laquelle il cesse dès-lors d'exister ! Si on parcourt en effet tous les ouvrages qui ont parlé de l'ivresse ou de l'influence des mauvaises habitudes sur la société, on les voit pleins des effets funestes qu'elle peut produire : l'ivresse place les hommes au-dessous de la condition des bêtes, en leur donnant souvent les caractères de férocité qu'on ne trouve pas quelquefois chez les animaux les plus terribles et les plus redoutables. « Il est des habitudes, a dit Rousseau, qu'on ne contracte que par force et qui n'étouffent jamais la nature ; mais celles qui dépendent ou qui tiennent à notre organisation peuvent être plus nuisibles qu'on ne le pense ». L'homme, ainsi livré à ses passions, qu'il n'a pas la force ou la bonne volonté de dompter, finit par ne plus exister, et celui-là jugeroit mal de la durée de sa vie qui la feroit consister dans le nombre des années qu'il a vécu; car *tel s'est fait enterrer à cent ans, qui mourut dès sa naissance.* « Qu'est-ce en effet que vivre, si ce n'est, dit le même auteur, jouir de l'usage de ses organes, de ses sens, de ses facultés, de toutes les parties de

nous-mêmes qui nous donnent le sentiment de notre existence » ?

Veut-on avoir une idée plus frappante, un tableau plus vrai des maux affligeans qui suivent les effets de l'ivresse dans l'espèce humaine, qu'on voye alors ce qu'en dit l'*Espion Chinois* dans ce qu'il écrit d'Aubinas en Vivarais; on y pourra facilement saisir alors les caractères et les phénomènes qui accompagnent l'abus du vin; on jugera par là qu'on ne pouvoit mieux rendre l'idée que Tissot, Plutarque, Tourtelle, etc., pouvoient avoir de ces êtres abrutis. Nous allons donc citer ces passages intéressans.

« Dans quelques endroits du monde, on est embarrassé, dit-il, de définir le caractère des hommes; dans celui-ci on a d'abord fait, car ils n'en ont point. La vie de ce peuple est divisée en quatre âges périodiques : il naît, il vit, il boit et il meurt. Le troisième est celui qui illustre le plus la nature et duquel elle tire le plus d'éclat. On m'a montré ici le tombeau de deux gentilshommes gourmets, dont les faits éclatans sont à jamais gravés au temple de mémoire; car l'un, dans une vie glorieuse de quatre-vingts ans, avoit vidé cent tonneaux

de vin ; et l'autre, plus célèbre encore, en avoit avalé trente de plus, quoiqu'il eût vécu vingt ans de moins.

» Dans la plupart des pays de l'univers, continue-t-il, on est enterré le lendemain du jour qu'on a fini de vivre ; ici on n'est enseveli que long-temps après son trépas. Il y a tout plein de gens dans cette ville qui, après s'être abrutis par la débauche et être morts civilement, existent encore machinalement.

» Ces cadavres descendent tous les jours régulièrement dans leur caveau, où ils boivent à longs traits de cette liqueur vermeille qui les a déjà tués, et qui leur donne à présent une nouvelle vie artificielle.

» Tu peux bien t'imaginer que ces excès forcent les traits. S'il y avoit un peintre, je t'enverrois une demi-douzaine de ces visages bourgeonnés : nos physiciens apprendroient, en les voyant, jusqu'à quel point la crapule peut défigurer la nature et la rendre hideuse » (1).

Il ne seroit pas difficile sans doute de prouver que l'ivresse peut entraîner les suites les

---

(1) *L'Espion Chinois*, lettre XCIX, extrait d'un *Essai sur l'Ivrognerie*, par le docteur J. Lecœur.

plus terribles, il suffiroit pour cela de parcourir les pages de l'histoire pour voir les excès auxquels se sont portés les hommes qui, par leur influence et leur autorité pouvoient tant sur les peuples qu'ils gouvernoient, et les traits de barbarie qu'ils ont exercés sur leurs semblables; mais assez d'autres sans moi s'en sont occupés pour me dispenser de revenir sur un sujet aussi important. On pourra d'ailleurs trouver, dans l'Essai déjà cité du docteur J. Lecœur, des observations et des détails que j'ai cru ne devoir pas joindre, puisqu'ils se trouvoient dans cet ouvrage, qui se fait remarquer par l'ordre et la concision qu'il a su réunir à la vérité des faits.

Si l'on réfléchit maintenant sur les phénomènes que le vin produit dans l'économie animale, on verra que toute son action se porte sur l'irritabilité et la sensibilité, et par suite sur le principe vital. Les symptômes eux-mêmes diffèrent par rapport à leur origine; les uns sont primitifs et dépendent de l'action immédiate du vin, tels sont les phénomènes brusques et vifs dont je viens de faire mention; les autres sont consécutifs ou secondaires, et sont fondés sur les lois de l'économie

animale. C'est ainsi que les signes de relâchement qui surviennent à l'action première du vin n'en sont point les effets immédiats, mais une suite nécessaire de l'exaltation des forces vitales; car cette exaltation produit ou la suppression ou l'épuisement des forces, suivant l'énergie et la durée du stimulus. Nous trouvons un exemple de ces deux états dans l'apoplexie sanguine à la suite d'une boisson immodérée du vin. Dans cette maladie les forces vitales sont supprimées; mais si cet état dure quelque temps, il produit un épuisement réel et la mort.

Ce même épuisement arrive aussi petit à petit dans le cas où on fait usage du vin habituellement et jusqu'à l'ivresse.

Après avoir examiné l'action du vin sur le corps humain en état de santé, voyons maintenant les conséquences qu'on peut en tirer par rapport à l'état pathologique. Pour cela il faut considérer les changemens différens qui peuvent arriver aux forces vitales, et l'observation nous enseigne que ce sont les mêmes que ceux que peut produire le vin, changemens qui peuvent dépendre de l'état des forces exaltées ou diminuées.

1°. L'exaltation des forces vitales a sur-tout lieu dans les maladies inflammatoires.

2°. Leur diminution peut dépendre de deux causes différentes, ou de la suppression, ou de l'épuisement.

Dans le premier cas, où l'activité des forces est exaltée, le vin, loin de convenir, est toujours nuisible, à moins que l'exaltation ne passe à l'état d'épuisement. C'est au contraire dans le second cas, où l'activité des forces vitales est diminuée, qu'il doit être employé, mais non pas inconsidérément, car il est de la plus grande importance de distinguer la suppression des forces d'avec leur épuisement. C'est pour avoir négligé cette distinction, et n'avoir pas fait attention à ces deux états différens, qu'est résulté le mal que l'usage du vin a fait dans ces maladies fébriles : on avoit confondu la suppression avec l'épuisement, et alors il n'est pas étonnant que, dans la première de ces deux circonstances, le trouble ait augmenté, et qu'un délire phrénétique se soit emparé du malade.

Le vin convient donc seulement dans celles des maladies où il y a épuisement réel des forces vitales, comme dans les fièvres ady-

namiques, par exemple, où il suffit quelquefois seul pour faire disparoître tous ces prétendus signes de putridité. Ceux qui admettent cet état de putridité diront que le vin agit alors par sa vertu antiseptique ; mais je crois qu'il agit en augmentant l'activité des forces vitales, et en corrigeant l'état languissant de toutes les fonctions.

L'action du vin se fait donc immédiatement sur les propriétés vitales, qu'il relève, et dont il rétablit l'exercice lorsqu'elles ont été abattues. Toutes les autres vertus du vin, telles que la tonique, l'antiseptique, la cordiale et autres, ne sont que le résultat des changemens qu'il opère sur les forces. Mais quels sont maintenant ces changemens, en quoi consistent-ils, comment se font-ils ? voilà des questions que, dans l'état actuel de nos connoissances sur la nature du principe vivant lui-même, il ne nous est pas encore permis de résoudre.

Une autre question non moins importante pour l'usage du vin, parce qu'elle influe beaucoup sur la dose et la manière de l'administrer, est celle de savoir si ce remède ne pourroit pas être utile comme sédatif et calmant,

en le prescrivant uniquement dans la vue de tirer parti de son effet secondaire? Quant à moi, je suis persuadé qu'il ne peut jamais être employé de cette manière et en cette qualité; car, supposons même le cas où l'épuisement réel seroit accompagné de trouble et de convulsions, il faudroit, pour parvenir à notre but et pour qu'il devînt calmant, le donner à une dose suffisante pour causer l'ivresse; or, le relâchement qui suivroit ce degré d'exaltation produiroit un épuisement beaucoup plus considérable que celui qui existe déjà et pour lequel on l'emploieroit. S'il est des cas où le vin calme des spasmes et des convulsions, il le fait par son action première, en ramenant les forces vitales épuisées, et en les relevant au degré nécessaire pour l'exercice des fonctions. Cet effet du vin est dans ce cas d'autant plus sûrement obtenu qu'on le donne en plus petites doses très-rapprochées, et continuées pendant quelque temps: c'est de cette manière qu'on prolonge pour ainsi dire son action première, en évitant son effet secondaire. Mais si les spasmes et les convulsions accompagnent un état de suppression et d'exaltation des forces vitales, alors il seroit dan-

gereux d'employer le vin comme calmant, car, dans ce cas, pour tirer parti de son effet consécutif, il faudroit en même temps pouvoir éviter son action première, ce qui est impossible.

CHAPITRE TROISIÈME.

Usage thérapeutique du Vin dans les maladies fébriles.

D'APRÈS l'examen de l'action du vin sur le corps humain, l'on voit déjà qu'il doit être d'une grande utilité dans le plus grand nombre de ces maladies, parce qu'elles sont souvent la suite d'une diminution de l'activité vitale. Son usage cependant demande des considérations qui ne sont pas du tout indifférentes, et qui ont été trop souvent négligées. Parmi les anciens, il y en avoit qui interdisoient l'usage du vin, parce qu'ils craignoient qu'il n'augmentât la chaleur, ou parce qu'ils avoient admis l'hypothèse que la cause des fièvres continues étoit un acide, qui nécessairement seroit augmenté par l'addition du vin. Dans la suite on est tombé dans un excès contraire; on croyoit pouvoir employer le vin dans toutes les fièvres dans lesquelles on remarquoit une diminution des forces vitales, sans examiner s'il y avoit un véritable épuisement de ces

forces, ou si elles n'étoient que supprimées. C'est donc dans ces cas que se fait voir le génie du médecin éclairé, qui examine toutes les circonstances et tous les phénomènes qui se présentent, pour parvenir à la connoissance du véritable état des forces vitales. Il me paroît essentiel de déterminer avec exactitude les indications qui peuvent exiger l'usage du vin; et, pour mieux distinguer les cas, je parlerai des différentes maladies fébriles en particulier.

Usage du Vin dans les fièvres angioténiques.

Le vin est généralement nuisible dans ces espèces de fièvres, soit qu'il y ait inflammation, topique ou partielle, soit qu'il y ait inflammation générale, parce que, dans tous les cas, l'activité des forces vitales est exaltée: on doit donc s'en abstenir tout-à-fait. Cependant, lorsqu'après avoir remédié à la diathèse inflammatoire et au rétablissement de toutes les excrétions, il reste une foiblesse que le malade a contractée pendant le cours de la maladie, et que l'état d'exaltation des forces vitales passe à un certain degré d'épuisement,

alors on peut permettre l'usage modéré d'un bon vin, qui abrège la convalescence en relevant les forces abattues.

Usage du Vin dans les fièvres nerveuses.

On connoît généralement l'heureuse application qu'on a faite du vin dans ces sortes de fièvres. Nombre d'observations consignées par les plus habiles médecins, tels que Huxham, Pringle, Torti, Werloff, Lind, ect., nous apprennent que cette maladie n'a été guérie que par le moyen du vin généreux. M. Pinel, en parlant de la fièvre ataxique, dit : « C'est là le remède le plus général que j'emploie dans l'hospice pour soutenir les forces de la vie, et pour donner le temps à la maladie de parcourir ses périodes ». Il ajoute que dans une fièvre à peu près de la même nature qu'il contracta lui-même, il n'a échappé à la mort qu'à l'aide d'un vin d'Arbois de sept ans, dont on lui faisoit prendre de petites doses très-rapprochées. Cependant, pour bien réussir avec ce moyen, il ne suffit pas de reconnoître la maladie pour être du caractère que je viens d'indiquer, et dans laquelle ce moyen peut être

d'une efficacité incontestable, mais il faut peser les indications et les contre-indications qui exigent son emploi, ainsi que la manière de l'administrer et la dose à laquelle on doit le donner.

Les indications pour l'usage du vin dans les fièvres nerveuses sont, si la fièvre est épidémique et contagieuse (1), si la maladie a parcouru déjà ses premières périodes, et que les signes de la malignité commencent à se manifester : River dit que dans ce cas douteux on ne doit pas donner le vin avant le quatorzième jour, et c'est aussi l'opinion de Cullen (2) ; si l'état de foiblesse dans lequel se trouve le malade est accompagné d'un assoupissement de tous les sens, tant internes qu'externes ; si le malade est menacé de délire, et si ce délire est tranquille et comateux ; si le pouls est foible et petit, mais mou et égal, quelquefois presque naturel ; si la figure du malade se décompose, si les yeux deviennent mats et tristes, la cornée terne et opaque ; si le malade a peu ou point de soif, quoique les

(1) Cullen, *Élém. de Méd. prat.*, pag. 165.
(2) *Idem.*

lèvres et la langue soient sèches, mais couvertes d'un mucus brunâtre et visqueux ; si la voix est foible et lente, si le malade répond avec peine et qu'il soit dans le délire ; s'il ne se plaint d'aucune douleur, mais seulement d'une lassitude et d'un abattement général, et si les extrémités sont froides ; si le malade est indifférent pour tout ce qui l'intéressoit autrefois, si les pores de la peau sont ouverts et qu'il y ait des sueurs colliquatives ; enfin si le malade demande du vin et s'il le prend avec plaisir et avidité, on doit alors augurer favorablement de ses effets.

Les contre-indications pour l'usage du vin sont les embarras des premières voies. On reconnoît cette complication si, après l'usage du vin, les inquiétudes du malade augmentent, s'il sent plus d'oppression dans la région précordiale, si tous les autres symptômes augmentent d'intensité : c'est alors qu'il faut plutôt évacuer, par un vomitif, les matières qui surchargent l'estomac ou les intestins ; si la maladie se trouve compliquée d'inflammation locale, si le malade a des congestions sanguines vers la tête, ce qu'on reconnoît à la rougeur de la face et des yeux, à l'air farouche

et égaré, à la parole foible mais prompte, à l'extrême sensibilité des organes de la vue et de l'ouie, à la langue sèche et rouge, au délire furieux, etc.; si le malade, quoique foible, est très-sensible, au point que la moindre chose l'affecte et que la plus légère douleur lui paroisse être insupportable; si le pouls est petit, dur et très-fréquent, et s'il y a des affections spasmodiques; si la maladie est encore dans sa première période, et que la constitution régnante porte un caractère inflammatoire.

Quelque claires que soient cependant ces indications, il est quelquefois difficile de se décider. Dans ces cas absolument douteux, on doit faire un essai en donnant quelques petites doses de vin, et si après cela le pouls, de foible et fréquent qu'il étoit, le devient moins et en même temps plus élevé; si la chaleur fébrile et le délire passent ou du moins ne sont pas augmentés, l'usage du vin convient alors. Mais si après cet excès le pouls devient plus fréquent et plus inégal, si le délire augmente, si la peau reste sèche, si le malade n'aime pas à prendre le vin et qu'il témoigne une certaine répugnance,

alors on ne doit plus insister sur son usage.

Mais il est encore bon d'observer qu'une indication ou contre-indication seule ne suffit pas pour nous déterminer à conseiller ou à interdire l'usage du vin, il faut au moins le concours de plusieurs pour nous décider. Cependant le vin peut convenir dans des circonstances mêmes où il y auroit contre-indication apparente ; c'est sur-tout le cas des fièvres lentes nerveuses très-longues, dans lesquelles tout dépend du rétablissement de la transpiration cutanée. Ici le vin est un excellent remède pour aider et favoriser les fonctions de l'organe dont il est question.

Quant à la dose à laquelle on doit faire prendre le vin, il n'est pas possible de la déterminer en général, parce qu'elle doit nécessairement varier par rapport aux circonstances qui peuvent accompagner la maladie, et par rapport à la constitution de l'individu. Ce qu'il y a de certain, c'est que, dans le cas où le vin convient, il faut, d'après le témoignage des plus grands médecins, sur-tout des médecins anglais, le donner en assez grande quantité si l'on veut être sûr de son effet. Le célèbre Cullen dit, en parlant de l'usage du

vin dans les fièvres nerveuses, qu'il est peu utile, à moins qu'on ne fasse boire assez copieusement de ce véhicule. C'est ce qui porte le même auteur à conclure qu'il est plus utile par sa vertu sédative que par sa vertu stimulante. Cependant Cullen convient lui-même qu'il est nuisible dans le délire phrénétique, et utile au contraire dans le délire tranquille, qui dépend de foiblesse. Au surplus il croit trouver dans l'action du vin une analogie avec celle de l'opium ; mais nous avons des observations qui prouvent le contraire.

Au reste, quelle que soit l'opinion des auteurs sur la différence de la vertu stimulante d'avec la vertu sédative, l'expérience nous apprend que la meilleure manière d'administrer le vin est celle de choisir un bon vin de Bordeaux, de Bourgogne ou du Rhin, de le donner par cuillerée, en réitérant fort souvent cette dose, jusqu'à ce qu'on l'ait portée, selon l'exigence des cas, à deux et même trois bouteilles dans l'espace de vingt-quatre heures. Il faut être attentif cependant sur son effet, pour ne pas outre-passer la quantité à donner ; car, au lieu de soutenir et de relever les forces vitales, il les porteroit à un trop haut degré

d'exaltation, ce qui pourroit être très-pernicieux.

Mais il faut observer, comme j'ai déjà dit plus haut, qu'une grande partie de son effet dépend du rétablissement des fonctions de la peau ; il est donc nécessaire d'employer en même temps des remèdes légèrement diaphorétiques, comme les bains tièdes, les infusions théiformes, de sureau, l'orangeade, etc., tant pour produire que pour favoriser une légère transpiration.

Une observation qui constate le bon effet de cette manière d'agir, se trouve rapportée par le célèbre Fréd. Hoffmann. Il raconte l'histoire d'une femme qui, dans une épidémie d'une fièvre pétéchiale, en tomba malade. Le second jour de la maladie, son corps étoit couvert d'une forte sueur, et avoit perdu tout sentiment et tout mouvement. Dans cet état elle demandoit du vin qui lui fut accordé, non sans beaucoup de crainte ; mais comme elle s'en trouvoit mieux, elle reçut, après un intervalle de trois heures, une seconde dose de quatre onces de vin du Rhin : les forces furent manifestement relevées par ce moyen ; il s'établit une forte sueur qu'on

favorisoit par l'usage du thé, et dès ce moment la malade fut conduite à parfaite guérison.

Si le cas exige qu'on nourrisse en même temps le malade, on peut suivre le conseil de Pringle (1), en donnant un peu de panade faite avec du vin; ou celui de Huxham, en le mêlant avec la gelée de corne de cerf ou de sagou. Ces mêmes auteurs recommandent aussi d'y ajouter le jus de citron ou d'orange. Cette méthode de donner le vin avec des substances nourrissantes convient sur-tout vers le déclin de la maladie, dans des convalescences longues où le malade a de la peine à se remettre.

L'usage du vin n'est pas moins marqué dans les fièvres adynamiques. Dans ces espèces de fièvres, les indications sont les mêmes à peu près que dans les fièvres ataxiques; cependant il y a quelques considérations à faire par rapport au caractère particulier de la maladie. Il est connu que dans les fièvres putrides (adynamiques des modernes), les colliquations des humeurs parviennent quelquefois à un si haut degré, que le

(1) *Maladies des armées.*

malade éprouve des hémorrhagies et des inflammations passives : dans ce cas il faut être très-réservé sur l'usage du vin, parce qu'en augmentant les symptômes, il aggraveroit le danger. Mais, d'un autre côté, on doit se servir du vin de préférence dans la fièvre adynamique, parce que, bien plus que les ataxiques, elle reconnoît une contagion particulière. Si alors le pouls est petit, foible et mou, si le malade a des sueurs froides et visqueuses, si sa voix est foible, et sa figure pâle, s'il y a un délire tranquille, si le malade tombe toujours vers les pieds du lit, il n'y a rien alors de plus indiqué que l'usage du vin. Huxham le recommande particulièrement vers la hauteur et le déclin de la maladie, comme l'analeptique et le cordial le plus héroïque et le plus naturel, sur-tout si on y a mêlé du suc de citron ou d'orange. Le plus souvent aussi dans l'un ou l'autre cas de fièvres dont il est question, on le fait servir de véhicule au quinquina, qu'on donne alors aux malades par cuillerée, selon qu'il est jugé convenable; et, sous ce rapport, on ne peut disconvenir qu'il ne soit très-avantageux en secondant l'effet du quinquina.

Si, comme il arrive souvent, il y a complication de l'une et l'autre de ces fièvres, ce qui constitue les ataxico-adynamiques avec les caractères particuliers qui leur appartiennent, dans ces cas il faut s'en tenir aux préceptes donnés plus haut à l'occasion de cette dernière. Ces préceptes trouveront d'autant plus leur application, que le caractère nerveux est plus développé.

Le célèbre Fréd. Hoffmann dont il a déjà été plusieurs fois question, a également vu les meilleurs effets résulter de l'usage du vin dans les fièvres adynamiques: « Quand la peau » n'est pas sèche qu'elle offre des pétéchies, » que les pores sont ouverts, le vin alors, » dit-il, vaut mieux que tout autre remède ».

La dose et la manière de l'administrer dans la fièvre adynamique est à peu près la même que dans celles ataxique et nerveuse en général; cependant, comme le ton est considérablement diminué dans les premières, et que le système musculaire est frappé de stupeur, il convient de mêler au vin quelques substances aromatiques et astringentes, comme, par exemple, la cannelle, l'écorce d'orange, le quinquina, les roses de Provins, etc.

On ne s'est pas seulement borné à son usage intérieur, on l'a encore recommandé à l'extérieur dans la même fièvre. Armstrong conseille d'en faire des bains de pieds chauds, et Fréd. Hoffmann veut qu'on l'applique aux narines et aux régions précordiales, comme un moyen sûr de relever les forces. Le vin guérit enfin, non-seulement dans les fièvres ataxiques et adynamiques, mais il peut être regardé aussi comme le meilleur prophylactique contre toutes les maladies contagieuses, même la peste. Fréd. Hoffmann dit qu'il ne connoît pas de meilleur moyen, et plus sûr en même temps, pour prévenir ces sortes de maladies, que l'usage convenable d'un bon vin du Rhin entre les repas ou le matin. Au milieu des maladies régnantes, les personnes qui ont coutume d'en faire un usage modéré, restent, ajoute-t-il, à l'abri de toutes incommodités.

Usage du Vin dans les fièvres intermittentes.

On a été long-temps indéterminé sur l'usage qu'on devoit faire du vin dans les fièvres intermittentes, parce qu'après son emploi, on

purgeoit ordinairement les malades ; mais la fièvre n'étant elle-même jamais une contre-indication, le vin, alors qu'on le prend avec précaution, ne peut plus être d'un mauvais effet. C'est ce qui n'avoit point échappé à la sagacité du célèbre Fréd. Hoffmann : il prescrit très-bien la conduite à tenir dans ces maladies ; il regarde la fièvre comme un mouvement salutaire à exciter pour éliminer une matière morbifique : « Aussi, dit-il, si le mouvement est » trop violent, on doit donner le vin en moin» dre quantité ; mais s'il est trop foible, trop » lent, que la nature manque de force et qu'elle » semble succomber, on doit le faire prendre » sans crainte et le plutôt possible ».

On peut donc permettre l'usage du vin dans les fièvres intermittentes, en observant cependant les règles suivantes : il faut toujours évacuer auparavant les premières voies, qui pourroient se trouver embarrassées.

Le vin convient moins dans les intermittentes printanières, qui portent souvent avec elles un caractère inflammatoire, que dans les tierces et quartes d'automne, sur-tout si celles-ci durent depuis un certain temps. Son usage est d'autant plus indiqué que les frissons du-

rent plus long-temps, que la chaleur qui suit est médiocre, et que les sueurs sont plus copieuses et de plus longue durée. Il ne convient pas moins encore lorsque les malades sont d'une constitution phlegmatique, qu'ils se trouvent fort affoiblis par des évacuations considérables, ou par suite d'un grand nombre d'accès qui ont précédé.

Enfin on doit donner le vin avec beaucoup de précaution dans le cas où la fièvre est très-forte, où les paroxysmes ne sont pas réglés, et où les apyrexies sont de courte durée ; si le sujet est jeune, pléthorique, et que la fièvre ait l'air de vouloir devenir continue, ou si elle est compliquée d'une inflammation locale.

Quant à la manière de l'administrer et la dose à laquelle on doit s'en servir, il faut distinguer le temps et les époques dans lesquels on veut le donner. C'est ainsi que, dans le moment de l'accès, son usage est moins convenable que si le malade avaloit beaucoup d'eau ; néanmoins le vin, incorporé avec une assez grande quantité d'eau, sembleroit préférable en ce qu'il calmeroit mieux la soif que l'eau simple, et serviroit de plus à soutenir

les forces du malade. Telle étoit déjà la pratique d'Hippocrate ; et le commentateur de Boerhaave s'explique à cet égard de la manière suivante : « On craint de donner le vin » dans les fièvres, parce qu'on prétend qu'il » augmente la chaleur. Le vin pur, pris en » grande quantité, échauffe certainement ; » mais, mêlé avec beaucoup d'eau, il réta- » blit les forces sans nuire par ses qualités » stimulantes ». On recommande le vin de la même manière sur la fin de l'accès, quand le corps est disposé à la sueur, pour favoriser la transpiration et la sécrétion des urines.

Dans le temps de l'apyrexie, on peut donner un bon vin du Rhin ou de Bourgogne par cuillerées dans un peu de panade, ou mêlé avec une décoction d'orge.

Le vin est enfin très-propre à servir, comme nous l'avons déjà dit, de véhicule aux fébrifuges que l'on emploie dans le temps de l'apyrexie, comme, par exemple, à beaucoup de plantes amères, mais principalement au quinquina. Sydenham recommande surtout une infusion froide de quinquina ; il dit : « Le vin donné de cette manière est un re- » mède excellent pour ceux qui ne supportent

» pas le quinquina en poudre ou en électuaire ;
» et, dans le cas où la fièvre intermittente veut
» passer à la continue, le vin administré de
» cette manière ne nuira encore point, il ser-
» vira au contraire à calmer la soif et les autres
» symptômes ; mais il faut que le quinquina
» y soit en assez grande quantité et de bonne
» nature ».

Usage du Vin dans les fièvres exanthématiques.

Si jamais on a fait un abus pernicieux du vin dans les différentes maladies, c'est principalement dans les exanthèmes avec fièvre. On savoit que plusieurs d'entre eux dépendoient d'un miasme particulier qu'on croyoit pouvoir expulser par la surface de la peau, en augmentant l'activité de cet organe par les échauffans, les diaphorétiques, etc. Cette funeste pratique a été suivie et généralement adoptée par les médecins, et, de nos jours, elle n'est que trop répandue parmi le peuple. Le vrai médecin tient un sage milieu entre les divers extrêmes : sans défendre absolument l'usage du vin, il distingue, par les

moyens que l'observation lui fournit, les cas particuliers dans lesquels son emploi convient, de ceux dans lesquels il est nuisible.

C'est sur-tout dans le traitement de la petite-vérole que beaucoup de praticiens célèbres ont donné le vin avec succès ; et effectivement il convient dans toutes les périodes de la maladie. Dans la première, si le malade a la fibre lâche et foible, le sang appauvri ; s'il a souffert peu de temps avant l'invasion de la petite-vérole, de très-fortes évacuations ; s'il a la figure pâle, enfoncée, le pouls foible, fréquent et tremblant ; s'il est affecté d'un grand abattement d'esprit, que les urines soient pâles, crues, séreuses, lympides ; s'il éprouve alternativement du chaud et du froid ; s'il a peu de soif, et s'il ne se plaint pas beaucoup de douleurs, mais d'une pesanteur, d'un malaise et de vertiges ; enfin s'il y a, dès l'invasion de la maladie, prostration des forces ; si les symptômes d'une fièvre nerveuse se manifestent, si l'éruption est prématurée, petite, foible, ou si elle est retardée ; si le vomissement continue jusqu'à ce que les symptômes de la foiblesse aient disparu, jusqu'à ce que le pouls soit devenu plus fort, la fièvre plus

intense et les pustules plus élevées, alors on réglera la dose suivant l'énergie de la fièvre, de manière qu'elle ne soit ni trop forte ni trop foible. Si la fièvre prend le caractère adynamique, on peut alors, indépendamment de l'usage interne, appliquer extérieurement le vin sur toute l'habitude du corps, par le moyen de compresses qu'on y aura trempées.

Les praticiens recommandent encore le vin dans la période de la suppuration, sur-tout si la petite-vérole est confluente, ou si les pustules sont au moins en grand nombre. Sydenham dit, à cet égard, que lorsque le temps de la maturité approche, et que la masse du sang commence à être infectée par des particules purulentes resorbées, quelques cuillerées de vin sont de la plus grande utilité. Van-Swieten conseille également le vin pur dans le cas où le pouls est foible et les forces languissantes; mais il observe que dans quelques circonstances où la maladie est très-grave, lorsque la bouche et l'œsophage sont remplis de pustules dont les croûtes tombent dans ces endroits humides plutôt que de ces mêmes parties au dehors, le vin pur pourroit alors présenter quelques inconvéniens, en ce

qu'il attaqueroit et irriteroit des parties déjà trop sensibles. Il veut par conséquent qu'on coupe le vin avec une décoction d'orge, à laquelle on ajoutera un peu de sucre ou un petit morceau d'écorce fraîche de citron, ou qu'on donne le petit-lait avec lui.

Les règles que je viens de prescrire à l'égard du traitement de la petite-vérole, sont toutes applicables aux autres exanthèmes fébriles, parce que la fièvre qui les accompagne peut prendre les mêmes caractères que celle qui accompagne la petite-vérole : on administrera donc le vin absolument de la même manière. Tous les exanthèmes enfin sont quelquefois sujets à une répercussion subite. Dans ce cas extrêmement dangereux, qui annonce presque toujours un épuisement des forces vitales, le vin devient un excellent remède qui rétablit les forces en même temps qu'il fait reparoître à la peau l'éruption rentrée. Il en est de même d'une diarrhée très-affoiblissante qui survient quelquefois pendant le cours de cette maladie : un peu de vin rouge remédie à tous ces accidens.

Usage du Vin dans les névroses.

On a presque généralement condamné l'usage du vin dans les maladies de nerfs, parce qu'elles reconnoissent le plus souvent pour cause une trop grande sensibilité et mobilité du système nerveux, qui tiennent rarement à un épuisement, mais plutôt à une suppression des forces vitales, particulièrement dans les cas où la maladie a été déterminée par les fortes passions de l'ame; mais il s'agit seulement de trouver un juste milieu pour que le vin devienne encore ici un remède principal. C'est sur-tout dans les cas où on a besoin d'un cordial comme remède palliatif, ainsi que dans ceux où l'atonie et l'épuisement des forces vitales sont reconnus être la cause première de la maladie, lorsqu'il y a plus de foiblesse que de mobilité dans l'estomac, que le vin est très-utile.

Mais dans toutes les névroses où les congestions vers la tête peuvent devenir nuisibles, comme, par exemple, dans l'épilepsie, l'apoplexie, la manie, la léthargie, le vertige, etc., il faut éviter son usage, à moins que ces ma-

ladies ne reconnoissent pour cause un épuisement des forces vitales, et qu'il y ait beaucoup de foiblesse et d'atonie dans le système.

Assez long-temps on n'a pas été d'accord sur l'usage du vin dans l'hypochondrie ; on a défendu, avec raison, aux hypochondriaques de s'en servir comme d'une boisson habituelle, en disant qu'il épuise insensiblement les forces vitales, qu'il ralentit l'activité de toutes les fonctions de l'économie animale, et qu'il nuit par là à la digestion, déjà assez dépravée dans cette maladie. Cependant il n'y a pas d'inconvénient, je pense, d'en faire prendre quelque petite dose avant et après le repas : son action première ne peut que fortifier les parties sur lesquelles elle porte immédiatement, savoir, l'estomac et les intestins, sur-tout si on a choisi un bon vin vieux, tel que celui du Rhin ou de Bourgogne.

Robert Whyth, médecin anglais, dit, dans le traité qu'il a donné sur cette maladie : « Le meilleur temps de boire un peu de vin, c'est quand l'estomac est vide; car cette boisson est dans ce cas moins affoiblissante et agit plus efficacement sur les nerfs et les fortifie immédiatement ». Van-Swieten recommande

le vin dans cette espèce d'hypochondrie qui reconnoît une cause matérielle qu'on aura éloignée, et après laquelle il reste une foiblesse considérable. Il conseille particulièrement une infusion froide d'herbes aromatiques faite dans le vin.

Dans le tétanos, le vin a été beaucoup recommandé par les médecins anglais. On trouve, dans le premier volume des *Mémoires de la Société de Londres*, plusieurs observations de Ruisch, auteur de la méthode de guérir cette maladie par des remèdes toniques, dans lesquels il faisoit prendre le vin jusqu'à trois pintes par jour, avec le meilleur succès; et dans le troisième volume des mêmes mémoires, se trouve l'observation d'un malade qui, après une blessure à la main guérie jusqu'à la cicatrisation, fut attaqué de tétanos. On employoit tour à tour l'opium, le mercure et les bains froids; cependant la maladie augmentoit toujours : enfin on se contenta de lui faire prendre quelque peu de vin de Porto, donné dans une cuiller à café, et, malgré les difficultés d'avaler presque insurmontables, on parvint à lui en administrer trois bouteilles dans vingt-quatre heures. La

guérison commença ; mais elle se fit si lentement, qu'au quarante-deuxième jour seulement le malade fut hors de danger. Il avoit pris, pendant ces quarante-deux jours, cent dix bouteilles de vin de Porto, sans qu'il eût jamais éprouvé aucun symptôme d'ivresse. Quoiqu'on lui ait donné en même temps cent vingt gouttes de teinture d'opium tous les soirs, l'utilité du vin n'en doit pas moins être considérée comme constante, parce qu'avant de recourir à son usage, l'opium fut administré sans succès.

Dans l'hydrophobie, maladie terrible et rebelle à tous les remèdes connus jusqu'à ce jour, le vin a encore été recommandé par les médecins anglais, non pour guérir la maladie déjà toute formée, mais pour la prévenir. On trouve, dans les *Commentaires d'Edimbourg*, une observation communiquée par le docteur Westerm à M. Duncan, d'une hydrophobie prévenue par l'usage interne du vin et du quinquina.

Depuis qu'on est revenu de penser que l'usage habituel du vin fait naître la goutte, on l'a prescrit sans crainte, et dans les maladies arthritiques en général, et dans la goutte

particulièrement. Pour spécifier son emploi, nous distinguerons seulement et les différens états dans lesquels peuvent se trouver les malades, et les différentes périodes de la maladie elle-même.

Dans les accès de la goutte régulière, il convient toujours d'éviter l'usage du vin ; mais, dans l'intervalle des paroxysmes, il n'y a pas de mal d'en donner un verre de temps en temps, sur-tout si le malade est déjà avancé en âge, si les forces languissent, s'il est d'une constitution phlegmatique, s'il a contracté l'habitude des liqueurs spiritueuses ; cependant il ne fera pas usage d'un vin acide, mais il choisira un bon vin vieux de France ou d'Espagne. Quant aux jeunes gens vigoureux, ils doivent s'en abstenir dans tous les cas.

Mais on recommande l'usage du vin dans la goutte atonique, caractérisée par les symptômes de la foiblesse de l'estomac ; il convient alors, même pendant l'accès : dans ce cas l'estomac se trouve ordinairement dans un état d'atonie si complet, qu'il supporte une grande quantité de boissons spiritueuses sans la moindre incommodité, et sans éprouver aucun symptôme d'ivresse.

Van-Swieten rapporte l'histoire d'un vieux goutteux qui étoit grand buveur, et qui, malgré la défense que lui fit son médecin, vida une bouteille de vin du Rhin avec un tel succès, que les douleurs du pied augmentèrent, à la vérité, mais que d'autres symptômes auxquels il étoit sujet disparurent entièrement, tels que des anxiétés, des nausées, des douleurs au bas-ventre, etc.

Hoffmann dit que dans le cas où la foiblesse de l'estomac et des intestins provient, selon l'expression des anciens, d'une humeur froide, et lorsque le malade ne se sent pas incommodé de l'usage du vin, son emploi dans la goutte n'est pas nuisible; mais il veut qu'il se nourrisse en même temps de substances animales.

C'est probablement d'une goutte de cette espèce qu'étoit affecté le célèbre Brown, et qu'il traita long-temps inutilement par la diète et le régime antiphlogistique, mais qu'il parvint à guérir par la méthode roborante, et sur-tout par l'usage du vin et de l'opium. On sait que cette circonstance le conduisit à établir un nouveau système de médecine, dans lequel la goutte se trouve rangée parmi les maladies

asthéniques, comme étant produite par une débilité indirecte.

Un autre cas où le vin a été administré avec avantage, est celui où la goutte est rentrée et s'est jetée sur l'estomac et les intestins : on permet alors un usage abondant des vins forts et généreux, unis aux aromatiques légérement chauffés.

Sydenham, qui lui même souffroit de cette maladie douloureuse, dit qu'après avoir essayé beaucoup de moyens, rien ne lui réussit mieux que le vin de Canarie, dont il prenoit un verre de temps en temps, suivant le besoin ; mais il veut que, pour s'en garantir tout à fait, le malade fasse en même temps le plus de mouvement possible. Dans le cas cependant où la goutte rentrée causeroit des symptômes mortels, il ne croit pas qu'il faille se borner au vin seul, et le prescrire comme l'unique remède.

Usage du Vin dans la dysenterie.

On a fait de tout temps un pernicieux abus du vin et des spiritueux dans la dysenterie et dans les maladies qui lui ressemblent. Comme

on les avoit souvent vu régner épidémiquement parmi le peuple, et qu'on voyoit tomber les malades dans le dépérissement et les foiblesses par le flux de ventre immodéré, on n'a rien eu de plus pressant que de donner du vin pour fortifier les sujets, et pour arrêter les excrétions trop fréquentes : mais, au lieu de forces, on donnoit fort souvent la mort. Zimmermann, dans son Traité sur la dysenterie qui régna en Suisse en 1765, nous cite un grand nombre de cas où l'usage inconsidéré des spiritueux et du vin a fait périr misérablement les malades : aussi Zimmermann, et avec lui plusieurs médecins habiles, n'a-t-il admis l'usage du vin qu'avec beaucoup de ménagement et de précaution.

Usage du Vin dans les hydropisies.

Les observations de la cure de l'hydropisie, par le moyen du vin seul, sont assez rares.

Hippocrate, dans les préceptes de diététique qu'il donne aux hydropiques, leur avoit déjà recommandé l'usage du vin austère : pendant la cure médicamenteuse, au contraire, il conseilla un vin doux.

Celse recommande, dans la leucophlegmatie, l'usage d'un vin doux, si l'estomac le supporte ; mais il veut qu'on n'en boive que tous les deux ou trois jours.

Sydenham prescrit le vin, non-seulement pendant la cure de la maladie, et dans le temps que les eaux s'évacuent par une voie qu'on leur a ouverte, mais il le recommande aussi comme remède prophylactique pour empêcher la récidive.

Van-Swieten conseille également le vin rouge, dans la vue de remédier à l'atonie des intestins subsistante après l'évacuation des eaux ; mais, pour relever les forces du malade, il veut qu'on se serve des vins de la Grèce, d'Espagne, etc., donnés à petites doses, ou avec du biscuit qu'on y auroit trempé.

Mais le vin n'est pas seulement un remède qu'on prescrit seul et pour aider l'action des autres, il est aussi un véhicule très-approprié pour d'autres médicamens : telles sont, par exemple, les infusions de cendres de plusieurs plantes, celles de baies de genièvre, de la scille, et de plusieurs autres vins composés.

Le vin a été conseillé dans l'hydropisie du cerveau. C'est sur-tout Odier qui le recom-

mande comme un remède palliatif, et comme opérant quelquefois la cure radicale. Il rapporte à ce sujet l'observation d'un malade qui étoit à l'agonie, auquel il fit donner quelques cuillerées de vin, non dans l'intention de le sauver, mais seulement pour ne pas avoir l'air de l'abandonner à son sort. Le succès fut inattendu, car le malade réchappa et fut entièrement guéri. « Depuis ce temps, continue-t-il, j'ai toujours employé le vin quand le pouls étoit très-lent, ou seulement foible et fréquent: je donne la préférence au vin d'Espagne, comme étant le plus agréable et le plus cordial, et j'en fais prendre une demi-once ou plus chaque heure. Les malades prennent le vin avec un plaisir particulier; et, au lieu de les agiter, il les calme, il diminue leur inquiétude, et fait qu'à l'approche de la mort, s'il n'a pu l'empêcher, le malade est plus content et plus tranquille ; et quand la nature, soutenue par les vésicatoires et les diurétiques, cherche à opérer une crise salutaire, le vin la favorise en donnant des forces au malade, en excitant la circulation languissante et l'action vitale, du moins pour quelque temps ».

Usage du Vin dans les maladies de consomption.

J'entends par maladies de consomption, toutes celles où le corps maigrit et les forces diminuent, et j'y rapporte les atrophies, les fièvres hectiques et les phthisies.

Si l'on observe avec attention les changemens qui surviennent aux personnes attaquées d'une maladie de consomption, et si, d'un autre côté, on pèse les avantages qui peuvent résulter de l'usage du vin, on ne peut, sans être inconséquent, rejeter absolument son usage. L'observation nous prouve que c'est particulièrement sur les forces digestives, qui sont toujours plus ou moins troublées et affoiblies, que le médecin doit porter son attention, et que, dans ces cas, il est sur-tout essentiel de bien nourrir le malade. C'est dans cette vue qu'Hippocrate recommandoit de son temps un bon vin rouge, comme un excellent remède pour favoriser la digestion.

La fièvre qui accompagne si souvent ces espèces de maladies, et que beaucoup de médecins regardent comme une contre-indica-

tion pour l'usage du vin, n'en est pas toujours une. Les maladies de consomption sont toujours accompagnées d'un certain degré d'épuisement des forces vitales, dont les suites immédiates sont des mouvemens fébriles: dans ce cas le vin modère la fièvre en relevant les forces vitales ; il diminue les diarrhées, les sueurs colliquatives sans les supprimer ; il favorise l'écoulement des urines, qui sont bien souvent la voie par laquelle la nature conduit au-dehors toutes les matières morbifiques ; il rend enfin l'énergie aux organes pour exécuter leurs fonctions ; et par là, il empêche la dégénérescence putride qui survient vers la fin de ces maladies, sur-tout si elles sont entretenues par une suppuration interne.

L'usage du vin convient sur-tout dans le marasme senile, et dans celui causé par la foiblesse, ou qui est la suite de quelques fortes évacuations. C'est ainsi que, dans le *tabes dorsalis*, on recommande particulièrement un bon vin de Bourgogne ou autre, avec partie égale d'eau pure, comme la meilleure des boissons (1).

---

(1) Tissot, *sur l'Onanisme.*

Salvadori conseille le vin dans la phthisie pulmonaire ; il rapporte beaucoup d'observations de malades qui, abandonnés par leur médecin, et retournant à leur travail, buvant et mangeant indistinctement, ont été guéris.

Il rapporte encore le fait suivant, comme lui étant personnel. Etant attaqué de la phthisie pulmonaire à un si haut degré qu'il craignoit pour sa vie, ayant déjà fait inutilement tous les remèdes possibles, il choisit, par une sorte de désespoir, la méthode suivante. Il marchoit pendant quelque temps dans la campagne, jusqu'à se fatiguer et à provoquer les sueurs ; il prenoit là-dessus une certaine dose de bon vin, en n'observant aucun régime à l'égard des alimens. Chaque fois qu'il a employé ce moyen, il s'est trouvé fort soulagé; et lorsque, par la suite, les symptômes revenoient, il recommençoit ce même traitement avec succès : c'est ainsi qu'au bout de trois ans il s'est trouvé parfaitement guéri. Il a conseillé ce même traitement à d'autres personnes ataquées de la même maladie, qui en ont obtenu un égal succès.

Si cependant, dans les maladies de consomption, la fièvre est très-forte, s'il y a beaucoup

d'inquiétude et d'anxiété, s'il y a des engorgemens inflammatoires dans quelques viscères, ou s'il y a quelque vice organique, il faut alors être très-réservé sur l'usage du vin, et ne l'employer qu'avec beaucoup de circonspection.

Après avoir parlé des maladies dans lesquelles le vin est particulièrement indiqué, j'ajouterai seulement qu'il convient encore dans beaucoup d'autres affections chroniques dont l'énumération seroit tout-à-fait inutile. Il suffit, en effet, de porter son attention sur l'état des forces vitales pour régler la conduite à tenir à l'égard du vin, de rappeler que les maladies longues sont toujours accompagnées d'un certain degré d'épuisement, qui rend le vin un remède excellent, quand ce ne seroit que pour tenir les forces vitales quelque temps dans un degré d'élévation, pendant lequel on s'occupe à combattre les maladies par les médicamens appropriés que son traitement exige.

Je terminerai ici tout ce que j'avois à dire sur les avantages du vin, par une remarque importante et relative à ses usages dans toutes les maladies, de quelque nature qu'elles

soient ; c'est qu'il faut bien examiner si le malade en faisoit un usage habituel : dans ce dernier cas, la privation subite de boissons accoutumées fait naître des symptômes alarmans, que le médecin ne parvient à calmer qu'en obéissant à cette nature. C'est ce qui a fait dire à Dumas : « Il y a des hommes pour qui l'habitude du vin et des liqueurs spiritueuses est telle, qu'il faut leur en permettre dans les maladies où il seroit contraire, et que l'on décide chez eux les symptômes les plus fâcheux lorsqu'on ose les priver d'en boire (1) ». Vérité qui se trouve confirmée encore par l'observation de Boerhaave, rapportée par Van-Swieten (2).

---

(1) *Principes de Physiolog.*, t. 2.

(2) Van-Svieten, *de Cognosc. et Curand. morbis*, § 602.

DE

L'ALLAITEMENT

MATERNEL,

Envisagé sous le double rapport des avantages et des inconvéniens qu'il peut offrir.

Cultive, arrose la jeune plante avant qu'elle meure, ses fruits feront un jour tes délices.

J. J. Rousseau, *Émile*, t. I.

DE L'ALLAITEMENT MATERNEL.

Considérations préliminaires.

Naître, soupirer et mourir, tels sont les trois degrés par lesquels nous marchons durant notre vie; mais nous ne pouvons les parcourir sans être assujétis à un ordre de choses et de phénomènes particuliers. Nous sentons, lorsque nous sommes maîtres de nos sens, que la nature ne nous a abandonnés en quelque sorte à nous-mêmes, que pour nous fournir les moyens de nous reproduire, pendant qu'elle, de son côté, pourvoit à nos premiers besoins.

Cette sensation qu'éprouvent tous les êtres sentans, est déterminée par une infinité de causes qu'il n'est pas en nous d'expliquer, et dont nous ne pouvons juger que par les phénomènes qui s'y lient.

L'époque de la puberté, celle où les organes ont acquis le développement et la force qu'ils doivent avoir par la suite, doit être aussi celle où l'homme va être quelque chose pour son espèce : jusque là, il avoit été tout pour l'individu.

L'appétit des sensations, le goût du plaisir se joignant au besoin de se rapprocher de la femme, qui les partage également et environ dans les mêmes temps, alors naissent de nouvelles déterminations, et ce qui jusque là lui avoit paru étranger cesse de l'être : il vit dès-lors pour celui auquel il va bientôt donner l'existence.

Ce seroit sans doute ici le lieu d'examiner comment ce développement peut avoir lieu, les moyens qui y concourent, ceux qui lui donnent cette impulsion, comment s'est formé ce germe, la manière dont il croît et vit tout à la fois, etc.; d'autres l'ont entrepris avec beaucoup plus de moyens sans avoir été plus heureux dans leurs recherches. D'ailleurs, le système de la génération qu'on a vainement cherché à expliquer, et l'accroissement des corps, seront toujours pour nous un mystère impénétrable. On connoît les nombreux travaux

de Haller, Spallanzani, toutes les expériences qu'ils ont tentées pour y arriver, et les conjectures qu'ils ont été forcés d'établir sur le système et l'accroissement des germes. Que pourrions-nous nous permettre de plus que ces hommes justement célèbres, qui n'en ont pas moins erré au milieu de leur génie observateur?

L'orgasme vénérien ayant donné naissance au nouvel être, la matrice entre en contraction, et se met en devoir de le retenir dans sa cavité; alors se suspend l'écoulement menstruel. L'enfant vit au-dedans de la mère au moyen des sucs qui lui sont destinés, et qui lui arrivent par des vaisseaux particuliers qui lui sont communs avec sa mère.

Il seroit difficile de déterminer d'une manière rigoureuse, et par des preuves matérielles, l'état dans lequel se trouve la femme dans les premiers momens de la conception, n'ayant aucun signe qui pût faire ainsi prononcer sur la grossesse, à moins de s'étayer de quelques symptômes particuliers, et souvent communs avec d'autres états, pour établir son jugement.

Les nombreuses modifications que la femme

éprouve dans sa constitution et qui lui donnent la conscience d'un nouvel état ; se trouvent marquées par des altérations particulières qu'on a quelquefois mal à propos regardées comme le signe certain de la grossesse, altérations marquées par un dégoût pour certaines choses, des appétits singuliers, le ptyalisme, les nausées, le vomissement, la suppression des règles et le gonflement du sein.

A mesure que l'enfant acquiert de l'accroissement par le développement successif de ses organes, la matrice augmente aussi d'amplitude : jadis bornée dans la région de l'hypogastre au-dessous du pubis, elle franchit, vers le troisième mois, ses limites, et s'élevant de plus en plus vers l'ombilic, elle arrive, entre le quatrième et le cinquième mois, à cette dernière région. C'est principalement à cette époque qu'il n'est plus permis de conjecturer sur l'existence de la grossesse réelle ; outre que le toucher peut éclairer le médecin sur la présence du fœtus, le mouvement et le balancement de l'enfant dans le ventre de la mère ne laissent aucun doute là-dessus.

Toutes les forces se concentrant dans l'or-

gane utérin, son développement suit de près celui du fœtus, avec cet ordre et cette gradation qu'il convient pour que la matrice ne tombe pas dans l'épuisement. L'enfant prend donc plus de consistance à mesure que le terme de la grossesse approche davantage.

Mais les forces, malgré cette gradation successive, finiroient bientôt par s'éteindre, ou du moins par s'épuiser, si d'autres organes ne venoient à son secours. Les mamelles, vers une certaine époque de la grossesse qu'on ne peut justement assigner, augmentent de volume et de vitalité au dépend du surcroît de forces et de principes nourriciers que lui renvoie la matrice; l'enfant n'en reçoit pas moins, au milieu de ce partage, la somme nécessaire à son existence : la nature, toujours prévoyante, n'a disposé ainsi de ses moyens que pour établir une juste répartition de ses forces : elle vouloit par là prévenir les dangers, et arriver au - devant des besoins prochains que doit réclamer par la suite le nouvel être. La matrice acquiert donc alors, pour parler le langage de la science, cet ascendant et cette faculté d'où dépendent sa propre expansion,

sa nutrition et le développement du fœtus.

La matrice étant parvenue à son maximum d'élévation, et le terme de l'accouchement étant venu, le fœtus, comprimé dans son sac par les contractions réitérées de la matrice, s'engage bientôt dans l'orifice de cet organe : alors le sac se rompt, les eaux qu'il contient s'échappent, et l'enfant suit plus ou moins promptement cette évacuation.

Nous arrivons enfin à cette époque où la femme va donner le jour au nouvel être qu'elle porte. « O Rubens (1) ! je laisse à ton pinceau de rendre cet état touchant où les dernières impressions d'une douleur qui s'éteint se mêlent encore, dans la femme, à la sérénité de la joie la plus pure ; où l'abattement produit par des souffrances qui viennent de cesser, n'est point encore effacé par les plus doux sentimens qui puissent remplir l'ame ; où la crainte assez naturelle, quand on souffre, de perdre le jour, vient de faire place au plaisir délicieux de l'avoir donné à un nouvel être » !

---

(1) Roussel, *Système physique et moral de la Femme*, pag. 242, 2e. édit.

La femme devenue mère alors que le temps de la grossesse est passé, les mamelles, qui jusque là n'avoient reçu de sensibilité, de force et de principes nutritifs qu'une somme beaucoup inférieure à la matrice, ou, pour mieux dire, que l'excédent de celle-ci; les mamelles, dis-je, deviennent comme le centre des forces, elles se gorgent rapidement d'une quantité de lait suffisante; elles n'attendent bientôt plus que l'instant où elles vont être sollicitées par l'enfant pour fournir la liqueur que leurs glandes ont préparée. Les divers degrés que parcourt cette liqueur, les phénomènes qu'elle présente aux diverses périodes de la grossesse et après l'accouchement, les qualités qu'elle acquiert en raison des besoins présumés de l'enfant, autant de raisons nous portent à penser, je dis plus, nous confirment dans l'idée qu'il n'est réservé à d'autres qu'à la mère de concourir à l'intéressante fonction de l'allaitement.

De l'Allaitement.

On entend par allaitement cette fonction au moyen de laquelle des sucs particuliers et

nutritifs, préparés par les glandes mammaires de la mère et appropriés aux forces et à l'état de l'enfant, sont reçus par ce dernier jusqu'à ce que ses organes aient acquis assez de force pour supporter des substances alimentaires plus solides.

Du Lait; ses différences et ses diverses analyses.

Avant d'examiner les avantages que peut offrir l'allaitement maternel sur celui étranger ou artificiel, jetons un coup-d'œil rapide sur le lait et ses différences, depuis l'époque de l'accouchement jusqu'aux époques les plus avancées de l'allaitement, tant sous les rapports physiques que chimiques, et ses analogies avec celui de vache, sur lequel les observations et les expériences laissent moins à désirer.

Parmi les matières particulières renfermées dans la poitrine, ou qui lui sont comme accessoires, quoique non moins essentielles, on doit distinguer le lait.

La plupart des auteurs qui s'en sont occupés, et qui l'ont soumis à diverses expériences

chimiques, nous ont fourni, sur sa formation et ses propriétés particulières, très-peu de données; mais depuis que la chimie est éclairée par les progrès des pneumaticiens Lavoisier, Fourcroy, Parmentier, Déyeux, etc., elle a beaucoup acquis sous ce rapport. C'est particulièrement aux nombreux travaux de ces derniers chimistes que nous devons les meilleures analyses qui en ont été faites. Il résulte de ces mêmes travaux que le lait (1) en général est un liquide d'un blanc opaque, d'une saveur douce, sucrée; qu'il est séparé de la masse du sang par les mamelles; que cette liqueur n'existe que chez les femelles après la gestation, malgré ce qu'en ont pu dire ceux qui prétendent en avoir rencontré chez les jeunes filles, les enfans et même des hommes, où ils auront sans doute pris le fluide lactiforme qu'on y observe pour le vrai lait.

Le lait, qui, comme nous l'avons déjà dit, avoit commencé à se former dans les mamelles vers une certaine époque de la grossesse que nous n'avons pu assigner, dès que le fœtus

(1) Extrait des *Leçons de Chim. anim.*, faites à l'Ecole de Médecine par M. Fourcroy.

est sorti de la matrice, n'offre pas aussitôt cet état de pureté qu'on lui observe quatre ou cinq jours après la délivrance.

La mamelle, où se fait cette sécrétion importante, est un corps glanduleux dont les canaux excréteurs se réunissent pour former le mamelon, lequel, lorsqu'on le presse, laisse entrevoir sept ou huit orifices béans d'où découle cette liqueur.

Nous n'examinerons pas ici les opinions diverses sur la sécrétion du lait et sur l'espèce de vaisseaux qui vient déposer dans ces organes la matière destinée à cette sécrétion, si c'est le chyle ou la lymphe qui la fournit, etc.; nous observerons seulement que la sortie du lait hors des vaisseaux excréteurs peut être déterminée, 1°. naturellement, quand les mamelles sont très-ramollies ou relâchées, et que les vaisseaux sont remplis; 2°. par la succion; 3°. par la compression des mamelles, ce qu'on appelle *traire*.

Le lait reçoit les influences des alimens; leur saveur, leur odeur, et quelquefois leur couleur, passent dans ce fluide; et de ces divers phénomènes on a cru pouvoir tirer aussi cette conséquence trop hasardée et peu vraisem-

blable, que le lait pouvoit également charier en quelque sorte les impressions morales de la nourrice. Mais depuis que la physiologie a marché avec un succès égal à celui des autres sciences vers les routes de l'observation, qui seule peut nous conduire à la vérité, on a expliqué différemment ce rapport de communication.

De toutes les espèces de laits, celui de femme paroît être le mieux formé et le meilleur.

Sa quantité varie depuis une livre, terme moyen, jusqu'à trois. Il est plus pesant que l'eau de dix à douze centièmes, il est blanc; mais cette couleur varie, sur-tout chez les différens animaux; il est visqueux et adhère un peu aux vases; l'odeur qu'il acquiert varie et se trouve souvent en raison des alimens dont on a usé.

La première liqueur que sécrètent les mamelles de la femme est un colostrum plus butireux que caséeux, d'un blanc tirant sur le bleu, légèrement opaque, plus sucré que celui de la vache, avec lequel cependant il a le plus d'analogie; ce qui nous porte à examiner ce dernier comme étant celui dont les chimistes se sont le plus occupés.

Mis sur le feu (1), le colostrum de vache se coagule avant d'arriver au degré de l'ébullition, et fournit une grande quantité de sérum blanchâtre. Deux livres de colostrum peuvent donner six onces de crême, qui contient plus de moitié de son poids de beurre. La crême séparée, le colostrum ressemble à l'eau de savon; si on l'expose quelque temps à une température de quinze à seize degrés du thermomètre de Réaumur, il se coagule, et le coagulum, au lieu de se séparer comme dans le lait qui s'aigrit, reste adhérent au sérum, dont on ne parvient à le séparer qu'en plongeant le vase dans un bain-marie bouillant. La matière coagulée se durcit à l'aide de la compression, sa transparence est la même que celle de la corne; elle offre à l'analyse les résultats de la matière caséeuse. Le sérum séparé du coagulum est presque sans couleur, il a une demi-transparence, sa saveur est aigre, la filtration le rend très-clair, il se trouble ensuite; si on l'évapore dans ce der-

(1) *Précis d'Expériences et d'Observations sur différentes espèces de Lait;* par MM. Déyeux et Parmentier, page 197.

nier état jusqu'à consistance de sirop, il devient gélatineux par le refroidissement, il laisse précipiter des cristaux de muriate de soude, et d'autres qui ont une saveur sucrée, et qui, brûlés sur le charbon, répandent une odeur de caramel.

Le colostrum du second jour, exposé à l'action du feu, ne se coagule qu'au degré de l'ébullition; la quantité de crême qu'il fournit est à peu près la même que celle du premier jour, mais elle ne donne que le tiers de son poids de beurre.

La matière caséeuse se sépare plus facilement du sérum que celle du colostrum du premier jour; cependant elle n'offre pas encore cette consistance gélatineuse tremblante qui doit la caractériser à une époque plus reculée.

Le colostrum du troisième jour diffère de celui des deux premiers en ce que sa couleur approche beaucoup de celle du lait : il ne se coagule qu'après plusieurs bouillons. Vingt-quatre onces de colostrum ne fournissent que trois onces de crême qui donnent à peu près quatre gros de beurre.

Le colostrum du quatrième jour réunit toutes les conditions du lait, il ne se coagule

plus au feu, il en diffère seulement par la moindre quantité de beurre et l'abondance du sérum.

Cet état du lait va de plus en plus en augmentant à mesure que les forces et le développement du nourrisson augmentent aussi.

Le lait de la femme, moins épais que celui de la vache, moins opaque et plus sucré que lui, offre, pendant les onze mois qui suivent l'accouchement, et même à diverses époques du jour, des variétés qu'on ne sauroit bien constater, parce que la plupart échappent à nos recherches. Il donne, comme les autres laits, trois substances, 1°. le sérum, 2°. la partie butireuse, 3°. la matière caséeuse.

La première a une saveur sucrée, peu de couleur, et domine par sa qualité sur les autres. Elle contient en outre de l'eau, de la gélatine, du sucre de lait, du phosphate de chaux, du muriate de soude et de l'acide lactique. La matière caséeuse approche beaucoup de l'animalisation, et contient de la gélatine, ainsi qu'une substance qui a de l'affinité avec le muqueux.

La crême, ou la partie butireuse, se trouve en assez grande quantité à la surface du lait;

elle ne donne pas de beurre lorsqu'elle est claire, et lorsqu'elle est épaisse elle en fournit en petite quantité.

Maintenant que nous avons vu les différences que le lait pouvoit offrir dans les diverses périodes qui suivent l'accouchement, en partant de l'analogie que celui de vache peut avoir avec celui de femme, voyons si le précepte donné aux mères de nourrir elles-mêmes leurs enfans, par tous les médecins philosophes et les hommes les plus éclairés, peut et doit être scrupuleusement suivi.

Avantage de l'allaitement maternel sur l'allaitement étranger et sur celui artificiel.

« Le devoir des femmes n'est pas douteux, a dit un philosophe estimable; mais on dispute si, dans le mépris qu'elles en font, il est égal pour les enfans d'être nourris de leur lait ou d'un autre ».

Si nous jetons un coup-d'œil sur les œuvres de la nature, nous voyons que la femme réunit, en effet, toutes les qualités requises pour atteindre ce but. Au physique, la dispo-

sition, le développement des organes mammaires, l'accumulation du lait, ses modifications, relativement à l'état et à l'accroissement de l'enfant; la chaleur particulière qu'elle possède et dont elle doit une partie à l'enfant, etc. Au moral, la tendresse, les affections particulières, sentimens que nul autre que la mère ne peut aussi bien éprouver pour son enfant, etc.

Du côté de l'enfant, ce rapport n'est pas moins manifeste : son état de foiblesse approprié avec l'espèce de lait dont il se nourrit, et qui lui sert comme d'agent essentiel pour lui procurer l'évacuation du méconium; cet instinct particulier qui lui fait distinguer, au milieu d'une certaine quantité de nourrices, sa propre mère; les petites caresses, les signes d'attachement qu'il témoigne presque aussitôt pour elle, et l'espèce de répugnance qu'il manifeste pour celle qui cherche à la remplacer; autant de circonstances portent à décider en faveur de l'allaitement maternel.

Envisageons maintenant la chose sous un autre rapport, et voyons les circonstances générales qui peuvent porter une mère à ne pas nourrir, tirées soit d'un vice particulier

d'organisation, de l'état du lait, ou de celui de l'enfant lui-même.

Obstacles à l'allaitement maternel, tirés et des dispositions de la femme et de celles de l'enfant.

Quoique, du côté de la femme, on ne puisse pas toujours objecter, comme raisons valables contre l'allaitement, la foiblesse des organes, puisqu'il est vrai que souvent de cette fonction naissent quelquefois la force, la santé qui, par l'état contraire, ne tardent pas souvent à s'altérer, et nous en avons une preuve dans les nombreuses affections auxquelles les nouvelles accouchées sont sujettes, et qui disparoissent presque aussitôt que les mères cèdent à une pratique aussi salutaire, cependant ce seroit une erreur de croire que la femme se trouve toujours dans des dispositions aussi heureuses pour l'allaitement.

La vie humaine est assiégée par tant d'affections particulières, et qui influent puissamment sur la société, qu'on ne pourroit quelquefois, sans danger, exposer la mère à nourrir son enfant ; les mêmes craintes

ne seroient pas moins fondées pour l'enfant.

Parmi ces affections ou ces dispositions vicieuses, nous remarquerons celles qui tiennent au volume disproportionné des mamelons, à la nature du lait plus ou moins vicié, à la foiblesse et à la sensibilité extraordinaires de la femme, que la moindre chose affecte; au vice général des humeurs, soit scrophuleuses, dartreuses, scorbutiques ou vénériennes: c'est sur-tout dans ce dernier cas qu'il seroit beaucoup plus avantageux à l'enfant de prendre le mamelon d'une nourrice saine. Cette pratique seroit d'autant plus fructueuse, qu'on a quelquefois vu des nourrissons foibles, languissans auprès de leurs mères, acquérir, par ces changemens, une manière d'être, et une organisation tout à fait heureuse; mais pourtant est-il vrai de dire que ce n'est jamais à l'avantage de celles qui leur prodiguent alors les soins d'une mère, elles finissent, le plus souvent, par partager les vices qu'apportent en naissant leur nourrisson, et se trouvent par là exposées aux dangers les plus graves.

Si la femme peut offrir quelques circonstances difficiles pour l'allaitement, les diffi-

cultés, les obstacles qui se trouvent du côté de l'enfant ne sont pas moins importans aux yeux du médecin appelé à les constater. Mais rarement ces obstacles ne peuvent-ils être vaincus avant que la mère n'ait éprouvé quelques atteintes fâcheuses de ce retard. Ainsi, l'état de la bouche du nouveau-né, celui du filet, des adhérences latérales de la langue, la luxation de la mâchoire inférieure, etc., sont autant de vices primitifs ou accidentels auxquels on ne sauroit trop tôt remédier par les moyens que la chirurgie possède. D'autres fois l'enfant ne pouvant respirer qu'avec peine par les fausses nasales, l'allaitement ne se fait qu'imparfaitement, parce qu'il est forcé d'abandonner instantanément les mamelles pour respirer.

Outre d'aussi puissantes considérations, qui cependant toutes n'excluent pas rigoureusement l'allaitement maternel, il en est d'autres, néanmoins, qui interdisent spécialement cette pratique; je veux parler des cas où, chez les femmes, se font remarquer les passions les plus violentes, des affections nerveuses, ou toutes autres impressions morales profondes, dont les conséquences peuvent

nuire à leur santé et à leur vie, autant qu'à celle de leurs propres enfans. Il seroit alors aussi dangereux de recourir à cet usage qu'il eût été utile, dans toute autre circonstance de la vie, de les employer.

Je pourrois citer quelques autres cas, qui réclameroient, en faveur des femmes, l'indulgence que les philosophes n'ont pas toujours cru à propos de leur accorder ; mais le médecin, qui peut juger plus sainement alors, ne se laisse pas emporter par les préjugés qu'il sait combattre à propos, il indique, au contraire, les circonstances où cette pratique peut être salutaire, et celles où elle ne pourroit qu'être funeste et pernicieuse.

Ce n'est pas assez d'avoir prouvé la supériorité de l'allaitement maternel sur l'allaitement étranger et l'artificiel, il faut encore nous occuper des qualités que l'on doit rechercher dans celle destinée à succéder, pour les soins, à la vraie mère.

Conditions et qualités requises pour l'allaitement étranger.

S'il importe que la nourrice jouisse d'une bonne santé, qu'elle ne porte avec elle le germe d'aucun vice particulier ni d'aucune passion funeste, dont les effets peuvent tourner au détriment de l'enfant, il n'importe pas moins que son lait soit bon, qu'elle habite un lieu sain et bien aéré, qu'elle soit douée d'une humeur douce et joviale : elle doit sur-tout éviter les trop fortes passions de l'ame, et n'eût-on à redouter de leurs effets funestes que ce qu'en ont rapporté tous les auteurs qui ont écrit sur leurs influences, ce seroit déjà plus que suffisant pour mériter l'attention la plus scrupuleuse de la part du médecin qui est chargé du soin et de la direction de l'enfant, et par conséquent de celui de la nourrice.

Je ne m'étendrai pas sur une infinité de qualités physiques que les auteurs ont semblé exiger, qui, aux yeux du vrai philosophe, doivent paroître d'une médiocre importance, alors même qu'elles reposent sur des choses qui ne dégradent nullement la nature de la bonne

constitution. Ainsi, qu'une nourrice soit belle, qu'elle soit laide, pourvu qu'elle n'apporte aucune des mauvaises dispositions dont nous avons parlé, l'enfant pourra s'accoutumer d'autant mieux à ces imperfections légères, qu'elles n'ont pas sur le moral de l'individu toute l'influence qu'on a cru leur remarquer : s'il en étoit autrement, comment se pourroit-il alors que les personnes dont la laideur est le partage pussent, au milieu de ces variétés, avoir des enfans aussi beaux et aussi parfaits que ceux qui ont été nourris par les femmes les plus accomplies ?

Quant à l'âge que doit avoir la nourrice, il importe généralement assez peu, pourvu toutefois qu'elle ne soit pas au-dessous de vingt ans, ni au-dessus de trente-six ou trente-huit. Toutes ces considérations doivent, au reste, reposer sur l'état même du lait, qui ne doit pas être trop vieux, mais toujours dans un rapport parfait avec les forces de l'enfant. On s'assurera de ses bonnes qualités en l'examinant plus attentivement : ainsi, il doit être d'un blanc bleuâtre ; une goutte placée sur l'ongle fait la perle, et ne coule pas trop facilement ; si l'on secoue la main, il ne laisse aucune trace blan-

châtre. Lorsqu'on porte sur l'œil un goutte de ce liquide, il n'y fait aucune impression ; si, après en avoir extrait une certaine quantité, on la laisse reposer, elle doit donner une petite quantité de crême, et fournir un peu de matière caséeuse lorsqu'on la fait coaguler (1).

La nourrice ne se livrera que peu ou point aux plaisirs de l'amour : on connoît alors l'influence des passions sur le lait, et sur l'enfant lui-même.

Quant au genre de nourriture dont elle doit user, ce seroit une erreur de croire que s'écarter de son régime habituel pour en prendre un prétendu plus succulent, seroit une meilleure pratique : tout dépend seulement du bon usage qu'on en peut faire ; ainsi, point d'excès dans aucune espèce d'alimens, soit solides, soit fluides ; point de nourriture trop salée ou poivrée, etc., mais observation exacte d'un régime presque toujours constant et uniforme.

Je ne parlerai pas des heures auxquelles

(1) Thévenot, *Considérations sur les dangers de l'Allaitement étranger.* Strasbourg, an 11.

les nourrices doivent prendre leurs repas, des nourritures accessoires qu'elles doivent procurer à l'enfant assez fort pour les supporter, ou lorsque leur lait n'est point assez abondant ou assez nutritif pour suffire aux besoins qu'il réclame : seulement je me bornerai à indiquer, comme les plus favorables et les plus appropriées à l'état de l'enfant, le lait de vache, de chèvre, de brebis, le gruau, le riz, la semouille, etc., incorporés dans du lait ou du bouillon.

Allaitement artificiel.

Parmi les moyens proposés jusqu'ici pour concourir à l'allaitement artificiel, le biberon a eu l'avantage sur le verre et la cuiller; aussi lui donnons-nous la préférence par une infinité de raisons qu'il seroit inutile de rappeler ici.

On aura donc recours au biberon, dont l'extrémité, garnie d'une éponge enveloppée d'un linge fin, et figurée en forme de mamelon, puisse facilement être saisie par la bouche de l'enfant. Le lait dont on remplira le biberon, devra toujours se trouver à un

état de chaleur de vingt-huit degrés, d'une fluidité, ou d'une consistance relative à l'état de l'individu; à moins cependant qu'on ne juge plus à propos de lui faire prendre le pis de l'animal.

Les passages trop brusques d'une nourriture peu substancielle à une autre qui le seroit beaucoup plus, pourroient singulièrement nuire à la constitution de l'enfant, et troubler souvent ses digestions : c'est pourquoi l'on devra procéder en cela, comme la nature dans ses opérations, en suivant un ordre et une gradation successive, pour ne point interrompre l'harmonie des fonctions de la vie digestive, si nécessaire pour l'accroissement.

Conséquences générales, et conseils aux mères de nourrir leurs enfans.

Si, d'après tout ce que nous avons dit des allaitemens maternel, étranger et artificiel, le premier l'emporte de beaucoup sur les deux autres, si tous ses avantages sont constatés par une foule d'observations, et appuyés par l'autorité des hommes les plus recommandables, comment se peut-il donc alors que les femmes

s'écartent d'un devoir aussi sacré, qu'il importe tant à leur santé d'observer ?

Cette intéressante moitié de l'espèce humaine, qu'on s'efforce en vain de ramener à ces principes, ne mériteroit-elle pas, de la part du médecin philosophe, de plus sévères leçons ? et la crainte qu'ils pourroient, ou qu'ils seroient en droit de leur inspirer pour d'aussi justes motifs, ne devroit-elle pas devenir la règle de conduite de ceux qui peuvent quelque chose sur l'esprit de ces êtres assez foibles, ou assez dénaturés pour oublier à ce point leurs devoirs ?

Aussi, tous les maux qui résultent des déviations des lois générales, imprimées par la société elle-même, sont d'autant plus funestes, qu'il semble que ce soit un des moyens de châtiment que la nature s'est réservés pour punir les mères de l'espèce d'abandon auquel elles exposent leurs enfans, sous le spécieux prétexte d'une excessive délicatesse, d'une santé peu solide, d'une complexion trop foible, ou simplement pour éviter les peines attachées à l'état de nourrice.

Malheureusement tout ces maux ne se bornent pas seulement à la mère. « Les en-

» fans (1), ces machines délicates, avides
» de recevoir les plus légères impressions,
» faciles à s'y plier, se ressentent bientôt
» après des vices de la liqueur qui seule fait
» leur nourriture, et ils en portent les fu-
» nestes marques pendant tout le cours d'une
» vie languissante et maladive; quelquefois
» ils payent, par une mort prompte, les dé-
» rangemens d'une nourrice infectée, ou trop
» emportée dans ses passions » !

D'un autre côté, si la femme refuse de donner le sein à l'enfant, les mamelles amassent trop d'activité, et l'évolution génératrice devant être finie à l'allaitement, il n'est pas pourvu, dans l'ordre naturel, à une nouvelle révolution ordonnée pour rétablir l'équilibre général. Heureuses les femmes qu'aucune raison n'écarte des droits que la nature réclame, et qui apprécient l'avantage de se montrer ce qu'elles doivent être; elles éloignent par là les justes reproches, le scandale, méritent le titre de mères, et échappent aux dangers qui menacent celles qui ne le sont plus !

---

(1) *Encyclop.*, art. *Lait virg.*

« Pourquoi (1) vouloir ôter à ces petits » innocens la jouissance d'un temps si court » qui leur échappe, et d'un bien si pré- » cieux dont ils ne sauroient abuser ? » Vous allez donner, par ces étranges changemens, à ces infortunés, des coutumes et des maux qu'ils n'eussent sans doute pas éprouvés, tout en eux va se dépraver. Comment, d'après cela, voudriez-vous qu'ils bénissent un jour ceux qui les ont ainsi sacrifiés ? Vous pouvez leur faire goûter les douceurs de la vie ! et vous allez les mettre dans le cas de lutter sans cesse contre sa rivale ! ..... Est-ce là le terme que vous désiriez qu'ils atteignent ? Les animaux, dépourvus de toutes les facultés que vous possédez, et dont vous n'usez cependant que pour contrarier les lois de la nature, n'ont-ils pas, sous ce rapport, plus de raison ? et sont-ils, en conservant leurs petits, dont ils ne chargent aucun autre de l'allaitement, aussi inférieurs à vous, qui cherchez à les priver d'un pareil secours ? Un enfant qui devoit être docile et doux, va, par votre propre faute, devenir féroce, cruel; d'autres fois c'est de sa

(1) Rousseau, *Émile*, t. 1.

nourrisse qu'il va puiser ces sensations qui doivent un jour nuire à son existence. Il ne vit plus pour lui, il ne vit plus pour vous..... comment pourroit-il être quelque chose pour la société, qui est elle-même dégradée par les vices qu'il y apporte.

Mères sensibles qu'un sentiment plus raisonnable dirige, écoutez ce qu'un philosophe a dit à ce sujet : « Depuis (1) que les mères, » méprisant leurs premiers devoirs, n'ont plus » voulu nourrir leurs enfans, il a fallu les » confier à des femmes mercenaires, qui se » trouvant ainsi mères d'enfans étrangers, » pour qui la nature ne leur disoit rien, n'ont » cherché qu'à s'épargner de la peine ». Ailleurs il ajoute : « Ces douces mères qui, dé- » barrassées de leurs enfans, se livrent gaie- » ment aux amusemens de la ville, savent- » elles cependant quel traitement l'enfant » dans son maillot reçoit au village ? Au moin- » dre tracas qui survient, on les suspend à un » clou comme un paquet de hardes, et tandis » que, sans se presser, la nourrice vaque à ses » affaires, le malheureux reste ainsi crucifié ».

---

(1) Rousseau, *Émile*, t. 1.

Qu'on ne pense pas néanmoins, par tout ce que je viens de dire sur le but moral et physique qui m'a conduit, que je prétende m'ériger en censeur trop sévère. On sait que telle mère qui quelquefois se refuse d'allaiter son enfant, a souvent plus d'une raison pour s'en éloigner, mais elle n'en conserve pas moins cette tendresse et cette sollicitude maternelle qui obvie à l'espèce d'abandon que je combats; leurs soins ne se remarquent pas moins que si elles les nourrissoient elles-mêmes, et il n'est pas jusqu'aux moindres cris, aux plus petites inquiétudes que manifestent ces infortunés, qui ne soient dédommagés par une foule de caresses et d'embrassemens! J'ajouterai même plus : c'est qu'il n'est peut-être pas aussi rare que l'ont pensé plusieurs hommes estimables de rencontrer des femmes partageant ce devoir précieux ou se l'appropriant elles-mêmes. Mais malheureusement pour l'espèce humaine, ces exemples sont très-peu fréquens dans les grandes villes, trop asservies par les plaisirs; et ce ne peut être qu'en parcourant les campagnes, je dit mieux, l'asile des malheureux, que l'homme sensible peut trouver de quoi satisfaire son cœur! ..... Jusqu'à quand

donc les animaux nous donneront-ils la leçon de l'exemple ? Mille fois plus heureuses, ces mères qui n'ont point dédaigné les conseils des hommes justement célèbres, qui n'ont jamais méconnu la voie de la nature, qui ont eu, en un mot, assez de courage pour sacrifier leurs plaisirs et leurs amusemens, aux plus sacrés des devoirs, aux soins enfin qu'elles doivent à leurs enfans !

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Préface. Page 7

Considérations générales sur la matière médicale. 15

PREMIÈRE PARTIE.

De l'Eau. 43

CHAPITRE PREMIER.

Analyse de l'Eau et de ses propriétés. *Ibid.*

ARTICLE PREMIER.

Eaux minérales, et leur division en quatre classes. 49

ARTICLE DEUXIÈME.

Eaux minérales médicinales d'Availles en Poitou. 53

CHAPITRE DEUXIÈME.

Des Bains. 58

ARTICLE PREMIER.

Bains considérés sous le rapport hygiénique. *Ibid.*

§ Ier. Bains hygiéniques considérés chez les peuples anciens. *Page* 61
§ II. Bains hygiéniques considérés chez les peuples modernes. 64
Bains russes. 65
Bains des Finlandais. 70
Bains des Egyptiens. 72
Bains turcs. 74
Bains des Indiens. 76

ARTICLE DEUXIÈME.

Bains considérés sous le rapport médical. 77
§ Ier. Opinions des Anciens. *Ibid.*
§ II. Opinions des Modernes. 83
Bains chauds; leur utilité. 89
Bains froids; leurs avantages. 91

CHAPITRE TROISIÈME.

Considérations sur les effets immédiats de l'Eau prise intérieurement. 94

ARTICLE PREMIER.

Vertus générales de l'Eau. 97

ARTICLE DEUXIÈME.

Emploi de l'Eau dans les différentes maladies. 106

Emploi de l'Eau dans les maladies aiguës. *Page* 108
Emploi de l'Eau dans les maladies chroniques. 120

ARTICLE TROISIÈME.

Applications de l'Eau dans certaines circonstances chirurgicales. 141

CHAPITRE QUATRIÈME.

Opinions diverses sur la manière d'agir de l'Eau sur l'économie animale vivante. 147
Opinion de Galien. *Ibid.*
Opinion des Humoristes. 149
Opinion des Solidistes. 153
Opinion de Brown. 155
Opinion des Chimistes-Médecins. 157

SECONDE PARTIE.

Du Vin. 159

CHAPITRE PREMIER.

Analyse et propriétés générales du Vin. *Ibid.*

CHAPITRE DEUXIÈME.

De l'action du Vin sur l'économie animale vivante. 166
De l'Ivresse et de ses effets. 169

CHAPITRE TROISIÈME.

Usage thérapeutique du Vin dans les maladies fébriles. *Page* 181
Usage du Vin dans les fièvres angioténiques. 182
Usage du Vin dans les fièvres nerveuses. 183
Usage du Vin dans les fièvres intermittentes. 193
Usage du Vin dans les fièvres exanthématiques. 197
Usage du Vin dans les névroses. 201
Usage du Vin dans la dysenterie. 207
Usage du Vin dans les hydropisies. 208
Usage du Vin dans les maladies de consomption. 211

DE L'ALLAITEMENT MATERNEL.

Considérations préliminaires. *Page* 219
De l'Allaitement. 225
Du Lait ; ses différences et ses diverses analyses. 226
Avantages de l'Allaitement maternel sur l'Allaitement étranger et sur celui artificiel. 233
Obstacles à l'Allaitement tirés et des dispositions de la femme et de celles de l'enfant. 235
Conditions et qualités requises pour l'Allaitement étranger. 239
Allaitement artificiel. 242
Conséquences générales, et conseils aux mères de nourrir leurs enfans. 243

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.